



Premier trimestre de 2013 • Rapport aux actionnaires • Trois mois clos le 31 janvier 2013

Le Groupe Banque TD présente les résultats du premier trimestre de 2013

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,86 \$, par rapport à 1,55 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,00 \$, par rapport à 1,86 \$.
- Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 790 millions de dollars, par rapport à 1 478 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est élevé à 1 916 millions de dollars, par rapport à 1 762 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 56 millions de dollars après impôt (6 cents l'action), comparativement à 60 millions de dollars après impôt (7 cents l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Profit de 24 millions de dollars après impôt (3 cents l'action) résultant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente reclassées, par rapport à une perte de 45 millions de dollars après impôt (5 cents l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Frais d'intégration et coûts de transaction directs de 24 millions de dollars après impôt (3 cents l'action) liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, comparativement à 24 millions de dollars après impôt (2 cents l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Provision pour litiges de 70 millions de dollars après impôt (8 cents l'action), comparativement à 171 millions de dollars après impôt (19 cents l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.

TORONTO, le 28 février 2013 – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2013. Les résultats pour le trimestre témoignent d'un rendement record, attribuable aux activités de détail de la TD.

«Il s'agit d'un très solide départ pour l'exercice qui s'amorce, a dit Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction. Le résultat net rajusté pour le trimestre s'est élevé à 1,9 milliard de dollars, une hausse de 9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, confirmant ainsi la capacité de notre modèle d'entreprise de produire des bénéfices soutenus. Nos résultats ont dépassé nos attentes et sont particulièrement impressionnants compte tenu de la situation économique et opérationnelle difficile.»

Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont affiché un résultat net comme présenté de 920 millions de dollars pour le premier trimestre. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 944 millions de dollars, en hausse de 11 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats ont été favorisés par la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts, le bon rendement du portefeuille de prêts et une gestion efficace des charges.

«Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont commencé l'exercice en force, a dit Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit. Pour l'avenir, nous croyons que le contexte opérationnel demeurera difficile. Nous continuerons à investir de façon équilibrée dans la productivité et la croissance et à nous concentrer sur notre modèle de service et de commodité afin d'améliorer l'expérience client pour faire croître l'entreprise.»

Gestion de patrimoine et Assurance

Le résultat net de Gestion de patrimoine et Assurance s'est établi à 377 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le secteur Gestion de patrimoine a connu une progression de 15 % en raison de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires découlant de l'accroissement des actifs de clients. Le secteur Assurance a connu une progression de 10 % qui s'explique par la baisse des demandes de règlement liées à des événements déclenchés par des conditions météorologiques et l'augmentation des produits tirés des primes. L'apport de TD Ameritrade aux bénéficiaires du secteur s'est élevé à 47 millions de dollars, en baisse de 15 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«La croissance solide des actifs est le moteur de la croissance des résultats de notre secteur Gestion de patrimoine, malgré une baisse des volumes de transaction et un contexte de faibles taux d'intérêt, a déclaré Mike Pedersen, chef de groupe, Gestion de patrimoine, Assurance et Services communs de l'entreprise. Dans notre secteur Assurance, les paramètres fondamentaux des activités de base demeurent solides et nous anticipons que le reste de l'exercice sera à l'image de ce bon départ.»

Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont dégagé un résultat net comme présenté de 316 millions de dollars US pour le premier trimestre. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 387 millions de dollars US, en hausse de 12 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces résultats proviennent surtout d'une forte croissance interne des prêts et des dépôts et de la réalisation de profits sur valeurs mobilières.

«TD Bank, America's Most Convenient Bank a eu un très bon premier trimestre, a annoncé Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Nous avons connu une excellente croissance des prêts et obtenu de solides bénéfices, et nous avons amélioré la productivité malgré un contexte opérationnel difficile.»

Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros ont affiché un résultat net de 159 millions de dollars pour le trimestre, en baisse de 18 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse tient surtout à la diminution des produits liés aux activités de négociation de titres à revenu fixe, en partie contrebalancée par l'augmentation des commissions de montage de crédit.

«L'exercice a démarré en douceur, malgré des activités clients soutenues, a dit Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros. Nous prévoyons tirer avantage de l'accroissement de l'activité sur le marché en nombre de montages, de fusions et acquisitions et de mandats de services-conseils au fur et à mesure que les conditions macroéconomiques se stabiliseront.»

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD selon la méthode «tout compris» conformément à Bâle III a été de 8,8 %.

Conclusion

«Aujourd'hui, nous avons annoncé une hausse de 4 cents du dividende par action ordinaire payable en avril, reflétant ainsi la confiance du conseil d'administration dans la capacité de la TD à dégager une croissance durable des bénéfices qui est cohérente avec notre objectif déclaré d'augmenter le ratio de distribution sur actions ordinaires au fil du temps, a conclu M. Clark. Dans l'ensemble, nous sommes ravis de notre solide départ pour 2013 et sommes encouragés par les signes de reprise que montre l'économie mondiale. Toutefois, nous demeurons prudents puisque le ralentissement de la croissance et le contexte de faibles taux d'intérêt se répercutent sur nos activités. Nous continuerons à investir de façon stratégique dans nos secteurs tout en gérant prudemment la croissance de nos charges.»

TABLE DES MATIÈRES

1	POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS (ÉLÉMENTS À NOTER) DU PREMIER TRIMESTRE	45	Méthodes comptables et estimations
		45	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
	RAPPORT DE GESTION		ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
4	Faits saillants financiers	46	Bilan consolidé intermédiaire
5	Notre rendement	47	État du résultat consolidé intermédiaire
9	Aperçu des résultats financiers	48	État du résultat global consolidé intermédiaire
14	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD	49	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
22	Revue du bilan	50	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
23	Qualité du portefeuille de crédit	51	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
30	Situation des fonds propres		
32	Gestion des risques	76	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS
42	Titrisation et arrangements hors bilan		
44	Résultats trimestriels		

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2012 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs opérationnels, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2013» ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2013 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnels (y compris les risques liés à la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie, de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion de 2012. Parmi les facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2012» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2012; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information, ainsi que les défaillances de la technologie informatique, d'Internet, des systèmes d'accès au réseau de la Banque ou d'autres systèmes ou services de communications voix-données; et le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2012. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2012 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», et en leur version modifiée dans le présent document; pour chacun des secteurs opérationnels, sous les rubriques «Perspectives et orientation pour 2013», et en leur version modifiée dans le présent document sous les rubriques «Perspectives».

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats opérationnels du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois clos le 31 janvier 2013, comparativement aux périodes correspondantes. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec notre rapport annuel 2012. Le présent rapport de gestion est daté du 27 février 2013. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement du rapport annuel 2012 de la Banque, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes dressés selon les IFRS. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2012 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Résultats opérationnels			
Total des produits	5 971 \$	5 889 \$	5 642 \$
Provision pour pertes sur créances	385	565	404
Charges autres que d'intérêts	3 495	3 606	3 549
Résultat net – comme présenté	1 790	1 597	1 478
Résultat net – rajusté ¹	1 916	1 757	1 762
Profit économique ²	832	703	782
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	15,3 %	14,0 %	14,0 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté ²	16,4 %	15,5 %	16,8 %
Situation financière			
Total de l'actif ³	818 482 \$	811 106 \$	779 144 \$
Total des capitaux propres	49 780	49 000	45 548
Total des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	274 445	245 875	243 642
Ratios financiers			
Ratio d'efficacité – comme présenté	58,5 %	61,2 %	62,9 %
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	55,6 %	59,0 %	55,3 %
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques ⁵	8,8 %	s. o.	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques ⁴	10,9 %	12,6 %	11,6 %
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations ⁶	0,35 %	0,54 %	0,38 %
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)			
Résultat par action			
De base	1,87 \$	1,67 \$	1,56 \$
Dilué	1,86	1,66	1,55
Dividendes par action	0,77	0,77	0,68
Valeur comptable par action	48,78	48,17	45,00
Cours de clôture	83,29	81,23	77,54
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	916,8	912,4	901,1
Nombre moyen – dilué	922,6	920,0	909,2
Fin de période	920,5	916,1	903,7
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	76,7 \$	74,4 \$	70,1 \$
Rendement de l'action	3,7 %	3,6 %	3,6 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	41,2 %	46,1 %	43,7 %
Ratio cours/bénéfice	11,8	12,0	12,3
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars)¹			
Résultat par action			
De base	2,01 \$	1,84 \$	1,87 \$
Dilué	2,00	1,83	1,86
Ratio de distribution sur actions ordinaires	38,3 %	41,7 %	36,3 %
Ratio cours/bénéfice	11,0	10,9	11,1

¹ Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

² Le profit économique et le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires».

³ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

⁴ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

⁵ À compter du premier trimestre de 2013, la Banque a mis en œuvre le dispositif réglementaire de Bâle III. Par conséquent, la Banque a commencé à présenter la mesure fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, conformément à la méthode «tout compris».

⁶ Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour de plus amples renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» et aux tableaux de la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD. La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 22 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre grands secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; Gestion de patrimoine et Assurance; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec plus de 9 millions de clients en ligne. Au 31 janvier 2013, les actifs de la TD totalisaient 818 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs et de mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter», après impôt sur le résultat, dans les résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs de la performance de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – COMME PRÉSENTÉS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Produits d'intérêts nets	3 846 \$	3 842 \$	3 687 \$
Produits autres que d'intérêts	2 125	2 047	1 955
Total des produits	5 971	5 889	5 642
Provision pour pertes sur créances	385	565	404
Charges autres que d'intérêts	3 495	3 606	3 549
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	2 091	1 718	1 689
Charge d'impôt sur le résultat	360	178	272
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	59	57	61
Résultat net – comme présenté	1 790	1 597	1 478
Dividendes sur actions privilégiées	49	49	49
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 741 \$	1 548 \$	1 429 \$
Attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	26 \$	26 \$	26 \$
Actionnaires ordinaires	1 715 \$	1 522 \$	1 403 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET RAJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET COMME PRÉSENTÉ

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Résultats opérationnels – rajustés			
Produits d'intérêts nets ¹	3 846	\$ 3 842	\$ 3 701
Produits autres que d'intérêts ²	2 094	2 084	2 009
Total des produits	5 940	5 926	5 710
Provision pour pertes sur créances ³	385	511	445
Charges autres que d'intérêts ⁴	3 300	3 493	3 158
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	2 255	1 922	2 107
Charge d'impôt sur le résultat ⁵	411	236	421
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat ⁶	72	71	76
Résultat net – rajusté	1 916	1 757	1 762
Dividendes sur actions privilégiées	49	49	49
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	1 867	1 708	1 713
Attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	26	26	26
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 841	1 682	1 687
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁷	(56)	(60)	(60)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ⁸	24	(35)	(45)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ⁹	–	–	(9)
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances ¹⁰	–	–	(1)
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler ¹¹	–	(3)	(5)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada ¹²	(24)	(25)	(24)
Provision pour litiges ¹³	(70)	–	(171)
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées ¹⁴	–	–	31
Incidence de la mégatempête Sandy ¹⁵	–	(37)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(126)	(160)	(284)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 715	\$ 1 522	\$ 1 403

¹ Les produits d'intérêts nets rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2012* – certaines charges totalisant 14 millions de dollars (10 millions de dollars après impôt) portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel, comme expliqué à la note 12 ci-dessous.

² Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2013* – profit de 31 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2012* – perte de 1 million de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 10 ci-dessous; perte de 33 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; perte de 2 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; perte de 1 million de dollars attribuable à l'incidence de la mégatempête Sandy, comme expliqué à la note 15 ci-dessous; *premier trimestre de 2012* – perte de 2 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte de 53 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; profit de 1 million de dollars du fait d'une variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler.

³ La provision pour pertes sur créances rajustée exclut les éléments à noter suivants : *quatrième trimestre de 2012* – perte de 54 millions de dollars attribuable à l'incidence de la mégatempête Sandy, comme expliqué à la note 15 ci-dessous; *premier trimestre de 2012* – réduction de 41 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros, comme expliqué à la note 14 ci-dessous.

⁴ Les charges autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 66 millions de dollars, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 32 millions de dollars, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; charges de 97 millions de dollars relatives à la provision pour litiges, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 69 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 4 millions de dollars, comme expliqué à la note 11; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 33 millions de dollars; 7 millions de dollars attribuables à l'incidence de la mégatempête Sandy, comme expliqué à la note 15 ci-dessous; *premier trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 70 millions de dollars; frais d'intégration de 11 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 7 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 18 millions de dollars; charges de 285 millions de dollars relatives à la provision pour litiges.

⁵ Pour un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée» à la rubrique «Impôts et taxes» du présent document.

⁶ La quote-part rajustée du résultat net d'une participation dans une entreprise associée exclut les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 13 millions de dollars, comme expliqué à la note 7; *quatrième trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 14 millions de dollars; *premier trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 15 millions de dollars.

⁷ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp en 2006 et d'Interchange Financial Services en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, à l'amortissement des immobilisations incorporelles compris dans la quote-part du résultat net de TD Ameritrade ainsi qu'à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada en 2012. L'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises par suite de regroupements d'entreprises.

⁸ Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de

- gros. Depuis le deuxième trimestre de 2011, la Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.
- ⁹ Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Les frais d'intégration ont découlé de l'acquisition de South Financial et des acquisitions facilitées par la FDIC et aucun coût de transaction direct n'a été comptabilisé. Le premier trimestre de 2012 a été le dernier trimestre d'inclusion de nouveaux frais d'intégration ou de nouveaux coûts de transaction directs liés aux acquisitions facilitées par la FDIC et à l'acquisition de South Financial par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis parmi les éléments à noter.
- ¹⁰ La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût amorti. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité du résultat net périodique, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaillance de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaillance de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.
- ¹¹ Par suite de l'acquisition de Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. De plus, la Banque a connu une volatilité des résultats en raison des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. La contrepartie éventuelle est définie aux termes du contrat d'acquisition et établit que la Banque devra verser une contrepartie au comptant additionnelle s'il arrivait que les montants réalisés sur certains actifs excèdent un seuil préétabli. La contrepartie éventuelle est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations de juste valeur postérieures à l'acquisition sont comptabilisées dans l'état du résultat consolidé. Le résultat rajusté exclut les profits et les pertes sur la contrepartie éventuelle, en sus de la juste valeur à la date d'acquisition. Bien que les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à cette acquisition aient été engagés au Canada et aux États-Unis, la plus grande partie de ces frais sont liés aux initiatives d'intégration entreprises pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.
- ¹² Par suite de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de même que de certains actifs et passifs, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque et certaines charges portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration de la Banque liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA ont été plus élevés que prévu au moment de l'annonce de la transaction, surtout en raison des coûts additionnels engagés (autres que les montants capitalisés) pour concevoir des plateformes technologiques pour l'entreprise. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à cette acquisition ont été engagés par les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.
- ¹³ La Banque a pris des mesures de prudence pour déterminer selon les normes comptables applicables que des provisions pour litiges étaient nécessaires pour les périodes pertinentes suivantes. Au premier trimestre de 2012, la Banque a déterminé que la provision pour litiges de 285 millions de dollars (171 millions de dollars après impôt) était nécessaire en raison de certains jugements défavorables rendus aux États-Unis au cours du trimestre et de règlements conclus après la clôture du trimestre. Au cours du trimestre considéré, la Banque a réévalué de façon plus détaillée ses provisions pour litiges et a déterminé qu'une augmentation additionnelle de la provision pour litiges de 97 millions de dollars (70 millions de dollars après impôt) était nécessaire en raison des récents développements et des règlements conclus aux États-Unis, ayant tenu compte de ces facteurs et d'autres causes connexes ou similaires.
- ¹⁴ Compte tenu de l'incidence liée au portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et à d'autres portefeuilles de prêts à la consommation (qui est comptabilisée dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada), la «Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées», connue auparavant comme «Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada», a été de 41 millions de dollars (31 millions de dollars après impôt) pour le premier trimestre de 2012, est attribuable au secteur des Services bancaires de gros et aux portefeuilles de prêts autres que ceux de MBNA liés aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. À compter de 2013, la variation de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans le cadre normal des activités sera incluse dans le résultat net du secteur Siège social et ne sera plus comptabilisée comme un élément à noter.
- ¹⁵ La Banque a provisionné 62 millions de dollars (37 millions de dollars après impôt) pour le quatrième trimestre de 2012 à l'égard de certaines pertes estimées découlant de la mégatempête Sandy qui sont principalement liées à l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, de la dépréciation des immobilisations corporelles et des charges portées en diminution des produits liées à la contrepassation de frais.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Résultat de base par action – comme présenté	1,87	1,67	1,56
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,14	0,17	0,31
Résultat de base par action – rajusté	2,01	1,84	1,87
Résultat dilué par action – comme présenté	1,86	1,66	1,55
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,14	0,17	0,31
Résultat dilué par action – rajusté	2,00	1,83	1,86

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
TD Bank, N.A.	28	28	33
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée)	13	14	15
MBNA Canada	9	11	6
Logiciels	38	43	29
Divers	6	7	6
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	94	103	89

¹ L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels, est inclus dans les éléments à noter. Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Profit économique et rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires

La méthode de répartition des fonds propres de la Banque à ses secteurs opérationnels est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires, soit un taux de 7 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Les mesures du rendement des secteurs opérationnels reflètent une méthode fondée sur le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Le taux utilisé pour l'imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est un pourcentage et une variante du profit économique qui est exprimé en dollars. Si le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FORME D' ACTIONS ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	44 488	43 256	39 999
Coût des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	9,0	9,0	9,0
Imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	1 009	979	905
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 715	1 522	1 403
Éléments à noter ayant une incidence sur le résultat, après impôt sur le résultat ¹	126	160	284
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 841	1 682	1 687
Profit économique²	832	703	782
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	16,4	15,5	16,8

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Le calcul du profit économique repose sur les fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens.

Événements importants en 2013**Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis**

Le 23 octobre 2012, la Banque a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec Target Corporation (Target) en vertu de laquelle la Banque fera l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit Visa et de cartes de crédit de marque privée de Target aux États-Unis pour un total d'environ 5,9 milliards de dollars US. La Banque a également conclu une entente s'étalant sur une période de sept ans aux termes de laquelle elle deviendra l'émetteur exclusif de la carte Visa Target et des cartes de crédit de marque privée à l'intention des clients de Target aux États-Unis. La Banque acquerra plus de 5 millions de comptes actifs Visa et de cartes de crédit de marque privée et financera les créances clients pour les comptes Visa Target existants et pour tous les comptes pour les cartes de crédit de marque privée existantes et nouvellement émises à l'intention des clients de Target aux États-Unis. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et du respect de modalités de clôture habituelles, la transaction devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de 2013.

Acquisition d'Epoch

Le 6 décembre 2012, la Banque a annoncé qu'elle avait conclu une entente selon laquelle la Banque fera l'acquisition d'Epoch Holding Corporation, y compris sa filiale Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), pour environ 669 millions de dollars US dans le cadre d'une transaction entièrement réglée au comptant. Les actionnaires d'Epoch Holding Corporation recevront 28,00 \$ US au comptant par action. Au 31 janvier 2013, Epoch avait 25,8 milliards de dollars US d'actifs gérés. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et du respect de modalités de clôture habituelles, la transaction devrait être conclue au cours du deuxième trimestre de 2013.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le premier trimestre de 2013 en regard des indicateurs de rendement financiers indiqués dans le rapport annuel 2012, est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 a augmenté de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la vigueur des résultats tirés des activités de détail. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Pour les trois mois clos le 31 janvier 2013, le rendement rajusté des actifs pondérés en fonction des risques s'est établi à 2,81 %.
- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2013, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 11 %, soit un rendement moins élevé que le rendement moyen de 17 % des établissements financiers canadiens comparables.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

Le résultat des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part du résultat de TD Ameritrade revenant à la Banque sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

L'appréciation du dollar canadien a eu un effet défavorable sur nos résultats consolidés pour les trois mois clos le 31 janvier 2013, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 7 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DES SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos</i>
	31 janvier 2013 par rapport au 31 janvier 2012
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	
Augmentation (diminution) du total des produits – comme présenté	(41) \$
Augmentation (diminution) du total des produits – rajusté	(41)
Augmentation (diminution) des charges autres que d'intérêts – comme présentées	(27)
Augmentation (diminution) des charges autres que d'intérêts – rajustées	(24)
Augmentation (diminution) du résultat net comme présenté, après impôt	(10)
Augmentation (diminution) du résultat net rajusté, après impôt	(10)
TD Ameritrade	
Augmentation (diminution) de la quote-part du résultat net, après impôt	(2) \$
Augmentation (diminution) du résultat de base par action – comme présenté	(0,01) \$
Augmentation (diminution) du résultat de base par action – rajusté	(0,01) \$

Sommaire et perspectives économiques

L'économie canadienne continue de ressentir les effets du ralentissement économique mondial. Les données courantes pour le quatrième trimestre indiquent un taux de croissance négligeable d'au plus 1 % pour l'économie canadienne en 2012, sur une base annualisée, après une piètre croissance d'à peine 0,6 % pour le troisième trimestre de 2012. Le surplage de l'économie américaine et la récession qui sévit encore en Europe sont en grande partie responsables de la faible performance des secteurs de la fabrication et de l'exportation à la fin de l'année dernière. En même temps, des questions d'approvisionnement ont poussé à la baisse les prix du pétrole brut canadien, ce qui a pesé sur les revenus et les activités du secteur pétrolier.

Après un bond démesuré au troisième trimestre de 2012, les Canadiens sont revenus à des habitudes de consommation plus raisonnables, privilégiant l'achat de véhicules, au dernier trimestre de l'année. Les ventes au détail ont augmenté modérément, portées par une croissance continue de l'emploi et une solide augmentation de revenus. Le ralentissement des mises en chantier d'habitations, particulièrement dans les marchés autrefois effervescents de Vancouver et de Toronto, a entraîné une baisse de la demande de biens et services liés au logement. Ainsi, la croissance de l'endettement a ralenti davantage, et du même coup, l'utilisation du crédit par les ménages a atteint en novembre dernier son plus bas niveau depuis 2001.

Cet élan aussi timide à l'aube de 2013 limitera l'importance d'un éventuel rebond de l'économie à court terme. Toutefois, plusieurs facteurs contribueront à l'atteinte prévue d'un taux de croissance plus respectable de 2 % pour 2013. L'indice des directeurs d'achats mondiaux annonce que les activités commerciales ont commencé à reprendre aux États-Unis, en Asie et en Europe. Aux États-Unis, bien que les hausses d'impôt et les compressions des dépenses gouvernementales à venir risquent de freiner la croissance des revenus et la consommation des ménages, il est probable que le rythme d'embauche du secteur privé et la construction résidentielle s'accéléreront pendant l'année. De plus, une bonne reprise des ventes de véhicules aux États-Unis, qui demeurent faibles par rapport aux facteurs économiques fondamentaux, soutiendra sans doute une remontée modérée des exportations canadiennes au premier trimestre de 2013.

Dans l'ensemble, le rétablissement graduel de l'économie américaine devrait faire en sorte que les exportations et les investissements des entreprises supplanteront les dépenses des ménages et des gouvernements comme principaux moteurs de la croissance canadienne. En particulier, les investissements des entreprises ont accusé du retard au deuxième semestre de 2012, surtout à cause des risques associés à l'économie mondiale, comme la crise de la dette européenne et le mur budgétaire aux États-Unis. Cependant, puisque ces risques se sont atténués au cours des derniers mois, un regain progressif de la confiance des entreprises et nos attentes touchant la remontée des prix des marchandises devraient inciter les entreprises à accélérer le rythme de leurs investissements au cours deux prochaines années.

En ce qui a trait aux ménages canadiens, les craintes d'une forte correction du marché de l'habitation se sont un peu apaisées. Les données sur les ventes de maisons de janvier 2013 indiquent que la demande de logements s'est stabilisée, après la forte chute des ventes au deuxième semestre de 2012. Les règles resserrées sur le crédit hypothécaire, entrées en vigueur mi-2012, a sûrement été un déclencheur du ralentissement des mises en chantier. Dans la plupart des marchés, le prix des maisons a bien résisté au fléchissement de la demande. Bien qu'une correction modérée des prix dans la plupart des principaux marchés nous semble encore probable, elle devrait être progressive sur les prochaines années.

Étant donné ce portrait économique, la Banque du Canada devrait maintenir les taux d'intérêt actuels tout au long de 2013. Même si des signes nous laissent croire que la Banque du Canada relèvera son taux cible de financement à un jour de 75 points de base en 2014, l'importante stagnation de l'économie canadienne, la faiblesse de l'inflation et la croissance plus modérée de l'endettement des ménages suggèrent que la première hausse ne surviendra pas avant le premier trimestre de l'an prochain.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 790 millions de dollars, soit une hausse de 312 millions de dollars, ou 21 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 1 916 millions de dollars, soit une hausse de 154 millions de dollars, ou 9 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation du résultat net rajusté découle principalement des hausses des bénéfices dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et le secteur Siège social, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté étant donné surtout une bonne croissance des volumes de prêts et de dépôts, un rendement de crédit avantageux et une gestion efficace des coûts. La hausse du résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est principalement attribuable à une solide croissance des volumes et des honoraires, aux profits sur la vente de valeurs mobilières, à une baisse du taux d'imposition effectif et à un levier opérationnel positif, le tout contrebalancé par une diminution des marges d'intérêts nettes. L'augmentation du résultat net de Gestion de patrimoine et Assurance s'explique principalement par l'accroissement des actifs de clients, la baisse des demandes de règlement liées à des événements déclenchés par les conditions météorologiques et la hausse des primes. La contribution plus élevée du secteur Siège social est largement attribuable aux profits tirés des éléments liés à la trésorerie, lesquels ont été en partie contrebalancés par la hausse des charges nettes du Siège social. Le résultat net des Services bancaires de gros a diminué du fait surtout de la baisse des produits liés aux activités de transaction, en partie contrebalancée par la diminution de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a enregistré une hausse de 193 millions de dollars, ou 12 %, en regard du trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 159 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au trimestre précédent. L'augmentation du résultat net rajusté découle principalement des hausses des résultats dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Siège social, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté étant donné surtout la baisse des charges autres que d'intérêts et l'amélioration du rendement de crédit. Le résultat net de Gestion de patrimoine et Assurance a augmenté principalement en raison de l'incidence sur le trimestre précédent des sinistres défavorables survenus au cours d'années antérieures sur le marché de l'assurance auto en Ontario et de l'accroissement des actifs de clients au trimestre considéré. L'augmentation du résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est principalement attribuable à une hausse des profits sur la vente de valeurs mobilières, à une baisse des charges autres que d'intérêts et à une réduction de la provision pour pertes sur créances, éléments en partie annulés par une diminution des marges d'intérêts nettes. La contribution du secteur Siège social a été plus élevée étant donné surtout une baisse des charges nettes du Siège social et d'autres éléments favorables. La baisse du résultat net des Services bancaires de gros s'explique principalement par la diminution des profits tirés des valeurs mobilières dans le portefeuille de placement.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre se sont établis à 3 846 millions de dollars, soit une hausse de 159 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets rajustés pour le trimestre ont été de 3 846 millions de dollars, soit une augmentation de 145 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets rajustés provient des hausses dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, contrebalancées en partie par une baisse dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté essentiellement en raison de la croissance des volumes en portefeuille et de l'ajout d'un mois attribuable au portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada (MBNA). La diminution des produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis tient principalement à la diminution de la marge d'intérêts nette.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

Les produits d'intérêts nets comme présentés et les produits d'intérêts nets rajustés pour le trimestre ont augmenté de 4 millions de dollars en regard du trimestre précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets rajustés provient de la hausse dans le secteur Siège social, contrebalancée en partie par des baisses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La contribution plus élevée du secteur Siège social découle surtout des profits tirés des activités de trésorerie et autres activités de couverture. La diminution des produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a été causée principalement par la diminution de la marge d'intérêts nette. Les produits d'intérêts nets du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont diminué étant donné que le trimestre précédent comprenait l'incidence de l'apport élevé de MBNA attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis, en partie contrebalancée par une croissance des produits liée à l'augmentation des volumes.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 2 125 millions de dollars, soit une hausse de 170 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont été de 2 094 millions de dollars, soit une hausse de 85 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits autres que

d'intérêts rajustés est attribuable principalement aux hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, contrebalancées en partie par une baisse dans les Services bancaires de gros. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté surtout en raison des profits tirés de la vente de valeurs mobilières. L'augmentation des produits autres que d'intérêts de Gestion de patrimoine et Assurance s'explique essentiellement par la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par l'augmentation des actifs de clients, la baisse des demandes de règlement liées à des événements déclenchés par les conditions météorologiques et l'accroissement du volume des primes. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté principalement sous l'effet de la croissance des honoraires liés aux volumes et de l'ajout d'un mois attribuable à MBNA. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué surtout par suite de la baisse des produits de transaction et des frais de service de placement.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 78 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont augmenté de 10 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. L'augmentation des produits autres que d'intérêts rajustés reflète les hausses dans les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contrebalancées en partie par une baisse dans les Services bancaires de gros. Les produits autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine et Assurance ont augmenté en raison principalement de l'incidence sur le trimestre précédent de sinistres défavorables survenus au cours de l'année antérieure sur le marché de l'assurance auto en Ontario, et de l'accroissement des actifs de clients au cours du trimestre considéré. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté surtout grâce aux profits tirés de la vente de valeurs mobilières. La baisse des produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros est le fait surtout de la diminution des profits sur valeurs mobilières dans le portefeuille de placement.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour le trimestre a été de 385 millions de dollars, soit une baisse de 19 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée pour le trimestre a été de 385 millions de dollars, soit une baisse de 60 millions de dollars, ou 13 %, comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. La baisse de la provision pour pertes sur créances rajustée provient de la diminution des provisions constituées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Siège social et Services bancaires de gros, contrebalancée en partie par une augmentation des provisions dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué en raison de l'amélioration du rendement de crédit, de meilleures stratégies de recouvrement et d'un nombre exceptionnellement bas de faillites. La baisse de la provision pour pertes sur créances du Siège social est attribuable à une reprise sur la provision pour pertes subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires de gros a diminué en raison des recouvrements au cours du trimestre considéré sur des provisions comptabilisées par le passé. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'explique principalement par une forte croissance des prêts dans les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts-auto, en partie annulée par une baisse de la provision pour pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour le trimestre a diminué de 180 millions de dollars, ou 32 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée a diminué de 126 millions de dollars, ou 25 %, en regard du trimestre précédent. La diminution de la provision pour pertes sur créances reflète principalement la baisse des provisions constituées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Siège social. La provision pour pertes sur créances dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué surtout parce qu'au trimestre précédent, il y avait eu des ajustements aux comptes en souffrance et un nombre exceptionnellement bas de faillites personnelles dans le portefeuille de cartes de crédit. La diminution de la provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est attribuable à la comptabilisation au trimestre précédent de l'incidence des lignes directrices réglementaires au sujet des prêts acquittés dans le cadre de faillites. La diminution de la provision pour pertes sur créances du Siège social découle d'une reprise de provision pour pertes subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives			
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	60 \$	114 \$	134 \$
Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	429	407	352
Recouvrements	(87)	(69)	(65)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	402	452	421
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées			
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	(25)	79	33
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	8	34	(49)
Divers	–	–	(1)
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	(17)	113	(17)
Provision pour pertes sur créances	385 \$	565 \$	404 \$

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont été de 3 495 millions de dollars, en baisse de 54 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 3 300 millions de dollars, en hausse de 142 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des charges autres que d'intérêts rajustées découle des hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance et Siège social, contrebalancées en partie par une baisse dans les Services bancaires de gros. Les charges des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté principalement en raison de l'ajout d'un mois attribuable à MBNA, de la croissance des volumes, des augmentations fondées sur le mérite et du calendrier des investissements dans les initiatives du secteur, le tout en partie annulé par des initiatives visant à augmenter la productivité. L'augmentation des charges du secteur Gestion de patrimoine et Assurance est attribuable surtout à l'augmentation des coûts engagés pour soutenir la croissance et à la hausse des frais variables du secteur Gestion de patrimoine qui tient à l'augmentation des produits, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis. Les charges du secteur Siège social ont augmenté surtout due à la hausse des charges nettes du Siège social attribuable à l'augmentation des charges pour les avantages du personnel et les initiatives stratégiques. Les charges des Services bancaires de gros ont diminué du fait principalement de la baisse de la rémunération variable entraînée par la diminution des produits.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est amélioré pour s'établir à 58,5 % alors qu'il avait été de 62,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 55,6 %. Il est demeuré relativement stable par rapport au ratio d'efficience rajusté de la Banque de 55,3 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 111 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 193 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. La diminution des charges autres que d'intérêts rajustées résulte d'une baisse des charges dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Siège social, qui a été neutralisée en partie par une hausse des charges dans le secteur Services bancaires de gros. Les charges du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont diminué en raison surtout du calendrier des investissements faits dans l'entreprise et des initiatives de marketing. La diminution des charges du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est principalement attribuable au calendrier des initiatives de croissance au cours du trimestre précédent. Les charges du secteur Siège social ont diminué sous l'effet de l'intensification des initiatives stratégiques et de réduction des coûts au cours du trimestre précédent ainsi que de l'incidence du moment de l'imputation des charges aux secteurs. Les charges des Services bancaires de gros ont monté du fait de l'augmentation de la charge de rémunération variable, qui a été annulée en partie par la baisse des charges opérationnelles.

Le ratio d'efficience comme présenté s'est amélioré pour s'établir à 58,5 %, contre 61,2 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté s'est amélioré pour s'établir à 55,6 %, contre 59,0 % pour le trimestre précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 17,2 % pour le premier trimestre, contre 16,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 10,4 % pour le trimestre précédent. L'augmentation par rapport à il y a un an est due en grande partie à la hausse du taux d'imposition effectif pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis par suite de la baisse des provisions pour litiges pour l'exercice considéré. L'augmentation par rapport au trimestre précédent s'explique surtout par la baisse des revenus de dividendes exonérés d'impôt provenant de sociétés canadiennes imposables et de la hausse du taux d'imposition effectif sur les activités internationales.

TABLEAU 9 : IMPÔTS ET TAXES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>					
	31 janvier 2013		31 octobre 2012		31 janvier 2012	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	548 \$	26,2 %	454 \$	26,4 %	444 \$	26,3 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dividendes reçus	(56)	(2,7)	(86)	(5,0)	(48)	(2,8)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(130)	(6,2)	(135)	(7,9)	(141)	(8,4)
Divers	(2)	(0,1)	(55)	(3,1)	17	1,0
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	360 \$	17,2 %	178 \$	10,4 %	272 \$	16,1 %

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 18,2 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 20,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et en hausse par rapport à 12,3 % pour le trimestre précédent. La baisse par rapport à il y a un an est due en grande partie à la diminution du taux d'imposition effectif pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. L'augmentation par rapport au trimestre précédent découle surtout de la baisse des revenus de dividendes exonérés d'impôt provenant de sociétés canadiennes imposables, de la hausse des produits nets avant impôt et de la composition des activités.

TABLEAU 10 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMME PRÉSENTÉE ET DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT RAJUSTÉE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Charge d'impôt sur le résultat – comme présentée	360 \$	178 \$	272 \$
Rajustements pour les éléments à noter : Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat^{1, 2}			
Amortissement des immobilisations incorporelles	23	23	25
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	(7)	(2)	8
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	–	2
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, après provision pour pertes sur créances	–	1	1
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	3	1
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	8	8	8
Provision pour litiges	27	–	114
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	–	–	(10)
Incidence de la mégatempête Sandy	–	25	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	51	58	149
Charge d'impôt sur le résultat – rajustée	411 \$	236 \$	421 \$
Taux d'imposition effectif – rajusté³	18,2 %	12,3 %	20,0 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi de la personne morale en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre principaux secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Avec prise d'effet le 1^{er} décembre 2011, les résultats de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada (MBNA) sont présentés principalement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à l'acquisition de MBNA sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les résultats de Financement auto TD au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les résultats de Financement auto TD aux États-Unis sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais d'intégration, les coûts de transaction directs et les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler sont présentés dans le secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Le résultat net des secteurs opérationnels est présenté avant tout élément à noter non attribué à ces secteurs. Pour de l'information détaillée, consulter la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la section «Description des activités» du rapport de gestion du rapport annuel 2012 et la note 28 des états financiers consolidés de 2012. Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque, lesquelles sont des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. L'ajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 75 millions de dollars, en regard de 70 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent et de 112 millions de dollars pour le trimestre précédent.

La Banque continue de titriser des prêts de détail et des créances; toutefois, selon les IFRS, la plupart de ces prêts et créances demeurent au bilan.

TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Produits d'intérêts nets	2 058	2 071	1 930
Produits autres que d'intérêts	665	678	640
Total des produits – comme présenté	2 723	2 749	2 570
Total des produits – rajusté	2 723	2 749	2 584
Provision pour pertes sur créances	244	306	283
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 226	1 343	1 160
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 194	1 310	1 142
Résultat net – comme présenté	920	806	826
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹			
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	24	25	24
Résultat net – rajusté	944	831	850
Principaux volumes et ratios			
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	47,5 %	41,9 %	43,7 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	48,7 %	43,1 %	44,9 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – comme présentée	2,79 %	2,83 %	2,77 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – rajustée	2,79 %	2,83 %	2,79 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	45,0 %	48,9 %	45,1 %
Ratio d'efficacité – rajusté	43,8 %	47,7 %	44,2 %
Nombre de succursales de détail au Canada	1 166	1 168	1 150
Nombre moyen d'équivalents temps plein	28 385	28 449	30 696

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a été de 920 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 94 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 944 millions de dollars, soit une augmentation de 94 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation du résultat rajusté s'explique surtout par une bonne croissance des volumes de prêts et de dépôts, un rendement de crédit avantageux et une gestion efficace des coûts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté pour le trimestre a été de 47,5 %, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 48,7 % pour le trimestre contre respectivement 43,7 % et 44,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des prêts-auto et des cartes de crédit. Les produits comme présentés pour le trimestre se sont établis à 2 723 millions de dollars, soit une hausse de 153 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits rajustés pour le trimestre ont été de 2 723 millions de dollars, soit une augmentation de 139 millions de dollars, ou 5 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent, ou une augmentation de 74 millions de dollars, ou 3 %, en excluant MBNA. La croissance des produits d'intérêts nets s'explique par la croissance des volumes en portefeuille et l'ajout d'un mois attribuable à MBNA. Les services bancaires aux particuliers ont généré une solide croissance du volume de prêts de 5 %, ce qui reflète le ralentissement du marché de l'habitation et le désendettement continu des consommateurs. La croissance de prêts aux entreprises a enregistré une croissance vigoureuse des volumes de 13 %. En regard du premier trimestre de l'exercice précédent, le volume moyen de prêts immobiliers garantis a augmenté de 10 milliards de dollars, ou 5 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 0,4 milliard de dollars, ou 3 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont progressé de 0,9 milliard de dollars, ou 3 %. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 13 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 10 milliards de dollars, ou 7 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 5 milliards de dollars, ou 8 %. La marge sur les actifs productifs moyens comme présentée s'est établie à 2,79 %, une progression de 2 points de base (pdb), tandis que la marge sur les actifs productifs moyens rajustée est demeurée stable. La croissance des produits autres que d'intérêts s'explique par la progression des honoraires liés aux volumes et l'ajout d'un mois attribuable à MBNA.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été de 244 millions de dollars, soit une baisse de 39 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 236 millions de dollars, ou 175 millions de dollars en excluant MBNA, soit une baisse de 14 millions de dollars qui s'explique par une amélioration du rendement de crédit et à de meilleures stratégies de recouvrement et un nombre exceptionnellement bas de faillites. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 8 millions de dollars, soit une baisse de 13 millions de dollars comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts s'est établie à 0,32 %, en baisse de 7 pdb en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 914 millions de dollars, en baisse de 36 millions de dollars, ou 4 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,30 % du total des prêts, comparativement à 0,33 % au 31 janvier 2012.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 226 millions de dollars, en hausse de 66 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre ont atteint 1 194 millions de dollars, en hausse de 52 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. En excluant MBNA, les charges ont augmenté de 15 millions de dollars, ou 1 %, en raison de la croissance des volumes, des augmentations fondées sur le mérite et des investissements dans les initiatives pour faire croître le secteur qui ont été largement contrebalancés par des initiatives visant à augmenter la productivité.

L'effectif moyen a été diminué de 2 311 postes équivalents temps plein (ETP), ou 8 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout d'un transfert d'ETP au secteur Siège social. La diminution de plus de 1 % des ETP liés aux opérations est attribuable aux réductions relatives aux volumes et aux initiatives visant à augmenter la productivité. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est établi à 45,0 % alors que le ratio d'efficacité rajusté a été de 43,8 % alors qu'il était respectivement de 45,1 % et 44,2 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre a enregistré une hausse de 114 millions de dollars, ou 14 %, comparativement au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a enregistré une hausse de 113 millions de dollars, ou 14 %, en regard du trimestre précédent. La hausse du résultat est principalement attribuable à la diminution des charges autres que d'intérêts, à la croissance des volumes et à l'amélioration du rendement de crédit. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté a été de 47,5 %, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 48,7 % pour le trimestre contre respectivement 41,9 % et 43,1 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 26 millions de dollars, ou 1 %, du fait qu'au trimestre précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis, en partie contrebalancée par une croissance des produits liée à l'augmentation des volumes. En regard du trimestre précédent, le volume moyen de prêts immobiliers garantis a augmenté de 2 milliards de dollars, ou 1 %. Les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation sont restés relativement stables. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 1 milliard de dollars, ou 2 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 1 milliard de dollars, ou 1 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 1 milliard de dollars, ou 1 %. En excluant l'incidence de l'apport important de MBNA attribuable à une amélioration du rendement de crédit au trimestre précédent, la marge sur les actifs productifs moyens est demeurée stable à 2,79 %.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 62 millions de dollars, ou 20 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a diminué de 53 millions de dollars, par rapport au trimestre précédent en raison surtout des ajustements au trimestre précédent liés aux comptes en souffrance et du nombre exceptionnellement bas de faillites personnelles dans le portefeuille de cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a diminué de 9 millions de dollars du fait d'un nombre moins élevé de nouvelles provisions établies au cours du trimestre. Les prêts douteux nets ont diminué de 86 millions de dollars, ou 9 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,30 % du total des prêts, comparativement à 0,33 % au 31 octobre 2012.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont baissé de 117 millions de dollars, ou 9 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre ont baissé de 116 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au trimestre précédent sous l'effet principalement du calendrier des investissements faits dans l'entreprise et des initiatives de marketing.

L'effectif moyen a été diminué de 64 ETP en regard du trimestre précédent, conséquence principalement des gains de productivité des ETP liés aux volumes. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est amélioré, s'établissant à 45,0 %, contre 48,9 % pour le trimestre précédent, alors que le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré, s'établissant à 43,8 %, contre 47,7 % pour le trimestre précédent.

Perspectives

Nous continuerons de miser sur notre leadership en matière de service à la clientèle et de commodité afin d'offrir une expérience client encore meilleure. L'environnement opérationnel demeurera difficile en 2013. Nous prévoyons une croissance modérée des produits en raison du contexte de faibles taux d'intérêt et du ralentissement de la demande de prêts de détail. Toutefois, nous concentrerons nos efforts à générer un levier opérationnel positif en visant une productivité accrue et une gestion serrée de la croissance des charges. Les taux de pertes sur créances devraient demeurer relativement stables.

TABLEAU 12 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Produits d'intérêts nets	148 \$	147 \$	144 \$
Produits d'assurance, déduction faite des règlements et charges connexes ¹	325	232	281
Produits tirés des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(5)	(6)	10
Autres produits autres que d'intérêts	609	590	564
Total des produits	1 077	963	999
Charges autres que d'intérêts	670	676	639
Résultat net	330	242	294
Gestion de patrimoine	165	148	144
Assurance	165	94	150
TD Ameritrade	47	51	55
Total du secteur Gestion de patrimoine et Assurance	377 \$	293 \$	349 \$
Principaux volumes et ratios			
Actifs administrés – Gestion de patrimoine (en milliards de dollars canadiens) ²	270 \$	258 \$	245 \$
Actifs gérés – Gestion de patrimoine (en milliards de dollars canadiens)	211	207	196
Primes brutes d'assurance souscrites	807	943	763
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	25,3 %	17,9 %	21,4 %
Ratio d'efficacité	62,2 %	70,2 %	64,0 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	11 583	11 839	11 898

¹ Les produits d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes, sont inclus dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé de la Banque. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2013, les règlements et les charges connexes se sont élevés à 596 millions de dollars (688 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 octobre 2012 et 579 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

² Le résultat au 31 janvier 2012 pour les actifs administrés de Gestion de patrimoine a été retraité afin de le rendre conforme à la présentation adoptée au quatrième trimestre de 2012.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

Le résultat net pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été de 377 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 28 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation du résultat s'explique principalement par l'accroissement des actifs de clients, la baisse des demandes de règlement liées à des événements déclenchés par les conditions météorologiques et la hausse accrue des primes. Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en excluant TD Ameritrade, a été de 330 millions de dollars, soit 36 millions de dollars, ou 12 %, de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a dégagé un résultat net de 47 millions de dollars pour le trimestre, en baisse de 8 millions de dollars, ou 15 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, étant donné surtout les impôts sur les distributions de dividendes plus élevées, un repli des bénéfices de TD Ameritrade et l'appréciation du dollar canadien. Pour son premier trimestre clos le 31 décembre 2012, TD Ameritrade a affiché un résultat net de 147 millions de dollars US, soit 5 millions de dollars US, ou 3 %, de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent, en conséquence surtout d'éléments liés aux impôts, en partie contrebalancés par une baisse des charges. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 25,3 %, comparativement à 21,4 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits de Gestion de patrimoine et Assurance proviennent des services de placement direct, des activités de conseil, des services de gestion de placement, de l'assurance de personnes et des assurances multirisques. Les produits pour le trimestre ont été de 1 077 millions de dollars, soit 78 millions de dollars, ou 8 %, de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits du secteur Gestion de patrimoine se sont accrus surtout grâce à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par la croissance des actifs, et à la hausse des produits d'intérêts nets provenant de l'amélioration de la marge d'intérêts nette. Les produits du secteur Assurance ont augmenté sous l'effet de la baisse des demandes de règlement liées à des événements déclenchés par les conditions météorologiques et de l'accroissement du volume des primes, en partie annulés par la baisse des produits par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 670 millions de dollars, soit 31 millions de dollars, ou 5 %, de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des coûts engagés pour soutenir la croissance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance et de la hausse des frais variables dans le secteur Gestion de patrimoine qui tient de l'augmentation des produits, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis.

Les actifs administrés, qui totalisaient 270 milliards de dollars au 31 janvier 2013, ont monté de 25 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport au 31 janvier 2012. À 211 milliards de dollars au 31 janvier 2013, les actifs gérés ont augmenté de 15 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport au 31 janvier 2012, principalement grâce aux nouveaux actifs nets de clients.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont atteint 807 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ou 6 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation est essentiellement attribuable à la croissance interne du secteur.

Le nombre moyen de postes ETP a glissé de 315, ou 3 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, surtout par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis et de la baisse des volumes de transaction dans le secteur Gestion de patrimoine qui a, par conséquent, nécessité moins de soutien, le tout en partie neutralisé par une hausse de l'effectif attribuable à la croissance des activités. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 62,2 %, contre 64,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre a enregistré une hausse de 84 millions de dollars, ou 29 %, en regard du trimestre précédent. La hausse du résultat net s'explique surtout par la comptabilisation au trimestre précédent de sinistres défavorables survenus au cours d'années antérieures sur le marché de l'assurance auto en Ontario et par l'accroissement des actifs de clients au trimestre considéré. Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance en excluant TD Ameritrade a été de 330 millions de dollars, soit une hausse de 88 millions de dollars, ou 36 %. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade reflète une diminution du résultat net de 4 millions de dollars, ou 8 %, en regard du trimestre précédent, surtout liée aux impôts sur des distributions de dividendes plus élevées. Pour son premier trimestre clos le 31 décembre 2012, TD Ameritrade a affiché un résultat net de 4 millions de dollars US, ou 3 %, plus élevé par rapport au trimestre précédent étant donné surtout une baisse des charges, en partie contrebalancée par des éléments liés aux impôts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 25,3 %, comparativement à 17,9 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont enregistré une hausse de 114 millions de dollars, ou 12 %, en regard du trimestre précédent. Les produits du secteur Assurance ont augmenté étant donné que des sinistres défavorables survenus au cours d'années antérieures sur le marché de l'assurance auto en Ontario avaient été comptabilisés au trimestre précédent. Dans le secteur Gestion de patrimoine, les produits ont augmenté grâce surtout à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires provenant de l'augmentation des actifs de clients et à l'accroissement des produits de transaction attribuable surtout à l'augmentation des volumes de transaction.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été moins élevées de 6 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, surtout par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis, en partie contrebalancée par la hausse des frais variables dans le secteur Gestion de patrimoine qui tient à l'augmentation des produits.

Les actifs administrés, qui totalisaient 270 milliards de dollars au 31 janvier 2013, ont monté de 12 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport au 31 octobre 2012. À 211 milliards de dollars au 31 janvier 2013, les actifs gérés ont augmenté de 4 milliards de dollars, ou 2 %, comparativement au 31 octobre 2012. Ces augmentations sont le fait de la hausse de la valeur de marché des actifs et des nouveaux actifs nets de clients.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont baissé de 136 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au trimestre précédent, en grande partie en raison du caractère saisonnier.

Le nombre moyen de postes ETP pour le trimestre considéré a glissé de 256, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 62,2 %, contre 70,2 % au trimestre précédent.

Perspectives

En nous appuyant sur la position de chef de file de notre secteur Gestion de patrimoine et Assurance et sur les solides fondamentaux des activités sous-jacentes, nous prévoyons que le secteur enregistrera dans l'ensemble une bonne croissance en 2013.

Dans notre secteur Gestion de patrimoine, étant donné un environnement opérationnel encore difficile marqué par une baisse des volumes de transaction et des taux d'intérêt faibles, nous continuons de nous attacher à obtenir de nouveaux actifs nets de clients pour les activités de conseil et de gestion de placements et à gérer les charges d'une façon prudente.

Dans notre secteur Assurance, nous prévoyons toujours que les fondamentaux des activités de base, y compris la croissance des primes, demeureront solides malgré la pression continue exercée par la baisse des volumes de prêts sur la demande pour les produits d'assurance liés au crédit.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>					
	Dollars canadiens			Dollars américains		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Produits d'intérêts nets	1 102 \$	1 148 \$	1 157 \$	1 110 \$	1 164 \$	1 134 \$
Produits autres que d'intérêts	426	375	338	429	380	331
Total des produits – comme présenté	1 528	1 523	1 495	1 539	1 544	1 465
Total des produits – rajusté	1 528	1 524	1 495	1 539	1 545	1 465
Provision pour pertes sur créances – prêts	151	231	114	151	234	112
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	3	3	3	3	3	3
Provision pour pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur ¹	22	20	41	23	20	40
Provision pour pertes sur créances – comme présentée	176	254	158	177	257	155
Provision pour pertes sur créances – rajustée	176	200	158	177	202	155
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	993	929	1 185	1 001	941	1 166
Charges autres que d'intérêts – rajustées	896	922	889	903	934	870
Résultat net – comme présenté	315 \$	316 \$	172 \$	316 \$	321 \$	165 \$
Rajustements pour les éléments à noter²						
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions de Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	–	9	–	–	9
Provision pour litiges	70	–	171	71	–	171
Incidence de la mégatempête Sandy	–	37	–	–	37	–
Résultat net – rajusté	385 \$	353 \$	352 \$	387 \$	358 \$	345 \$
Principaux volumes et ratios						
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	7,0 %	7,2 %	3,9 %	7,0 %	7,2 %	3,9 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	8,6 %	8,1 %	7,9 %	8,6 %	8,1 %	7,9 %
Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ³	3,28 %	3,48 %	3,61 %	3,28 %	3,48 %	3,61 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	65,0 %	61,0 %	79,3 %	65,0 %	61,0 %	79,3 %
Ratio d'efficacité – rajusté	58,6 %	60,5 %	59,5 %	58,6 %	60,5 %	59,5 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 325	1 315	1 284	1 325	1 315	1 284
Nombre moyen d'équivalents temps plein	25 202	25 304	25 092	25 202	25 304	25 092

¹ Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

En dollars canadiens, les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont présenté un résultat net pour le trimestre de 315 millions de dollars, soit un bond de 143 millions de dollars, ou 83 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 385 millions de dollars, en hausse de 33 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 316 millions de dollars US, soit un bond 151 millions de dollars US, ou 92 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté a été de 387 millions de dollars US, en hausse de 42 millions de dollars US, ou 12 %. La hausse du résultat rajusté est principalement attribuable à une solide croissance des volumes et des honoraires, aux profits sur la vente de valeurs mobilières reflétant l'exécution de notre stratégie visant à réduire la durée de notre bilan et à matérialiser les profits latents, à une baisse du taux d'imposition effectif et à un levier opérationnel positif, le tout contrebalancé par une diminution de la marge d'intérêts nette. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté et le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté pour le trimestre se sont établis à respectivement 7,0 % et 8,6 %, comparativement à respectivement 3,9 % et 7,9 % au premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises, des placements, des prêts-auto et des cartes de crédit. En dollars américains, les produits pour le trimestre ont atteint 1 539 millions de dollars US, en hausse de 74 millions de dollars US, ou 5 %, essentiellement sous l'effet de la forte croissance interne des prêts et des dépôts ainsi que des profits à la vente de valeurs mobilières, en partie contrebalancés par une diminution des marges d'intérêts nettes. Les profits à la vente de valeurs mobilières se sont élevés à 82 millions de dollars US pour le trimestre. Au premier trimestre de l'exercice précédent, aucune vente de valeurs mobilières n'avait eu lieu. Les prêts moyens ont été plus élevés de 13 milliards de dollars US, ou 16 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts moyens aux particuliers ont enregistré une hausse de 8 milliards de dollars US, ou 23 %, et les prêts moyens aux entreprises, de 4 milliards de dollars US, ou 10 %. Les dépôts moyens ont progressé de 14 milliards de dollars US, ou 8 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, y compris une hausse de 6 milliards de dollars US des dépôts moyens dans les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade. En excluant l'incidence des comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade et des dépôts de gouvernements, le volume moyen des dépôts a augmenté de 7 milliards de dollars US, ou 9 %, les dépôts de particuliers ayant progressé de 10 % et les dépôts d'entreprises, de 6 %. La marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 33 pdb pour s'établir à 3,28 % en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable à l'environnement de faibles taux d'intérêt, à un accroissement de valeur plus lent des prêts acquis et des valeurs mobilières et à l'incidence des ventes de valeurs mobilières.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établi à 177 millions de dollars US, soit 22 millions de dollars US, ou 14 %, de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances s'explique principalement par une forte croissance des prêts dans les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts-auto, en partie neutralisée par une baisse de la provision pour pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur. La provision pour pertes sur créances des services aux particuliers, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, a atteint 112 millions de dollars US, soit une hausse de 22 millions de dollars US, ou 24 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. À 62 millions de dollars US, la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, a été stable par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, a augmenté de 39 millions de dollars US, ou 35 %, pour atteindre 151 millions de dollars US, en conséquence surtout de la croissance interne des prêts, partiellement contrebalancée par la meilleure qualité des actifs. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,74 %, soit 1 pdb de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, exclusion faite des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, ont totalisé 1 099 millions de dollars US, soit une baisse de 42 millions de dollars US, ou 4 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,2 %, contre 1,5 % au 31 janvier 2012. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts ont totalisé 1 300 millions de dollars US, soit un recul de 87 millions de dollars US, ou 6 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 001 millions de dollars US, soit 165 millions de dollars US, ou 14 %, de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent du fait de la baisse des provisions pour litiges. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont atteint 903 millions de dollars US, en hausse de 33 millions de dollars US, ou 4 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, surtout par suite de l'ouverture de nouvelles succursales et de projets liés aux technologies.

Le nombre moyen de postes ETP a augmenté de 110, reflétant ainsi les coûts engagés pour soutenir la croissance et ceux engagés relativement à la réglementation, le tout ayant été contrebalancé par des gains de productivité en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. Les ratios d'efficacité comme présenté et rajusté pour le trimestre se sont améliorés, atteignant respectivement 65,0 % et 58,6 %, contre respectivement 79,3 % et 59,5 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

En dollars canadiens, le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis pour le trimestre a enregistré une baisse de 1 million de dollars comparativement au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a enregistré une hausse de 32 millions de dollars, ou 9 %, en regard du trimestre précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté pour le trimestre a glissé de 5 millions de dollars US, ou 2 %, et le résultat net rajusté pour le trimestre a grimpé de 29 millions de dollars US, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent. La hausse du résultat net rajusté est principalement attribuable à des profits plus élevés sur la vente de valeurs mobilières, à des charges autres que d'intérêts moindres et à une provision pour pertes sur créances moins réduite, éléments en partie neutralisés par une diminution des marges d'intérêts nettes. La hausse des produits d'intérêts nets et des produits tirés des commissions découlant de la croissance interne des prêts et des dépôts a été en grande partie annulée par une diminution de la marge d'intérêts nette. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté et le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté pour le trimestre se sont établis à respectivement 7,0 % et 8,6 %, comparativement à respectivement 7,2 % et 8,1 % au trimestre précédent.

En dollars américains, les produits rajustés pour le trimestre ont reculé de 6 millions de dollars US par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la diminution de la marge d'intérêts nette, en partie compensée par une forte croissance interne et par des profits sur la vente de valeurs mobilières. Les profits sur la vente de valeurs mobilières se sont élevés à 82 millions de dollars US, en hausse de 36 millions de dollars US en regard du trimestre précédent, reflétant l'exécution de notre stratégie de gestion des fonds propres planifiée. Les prêts moyens ont été plus élevés de 3 milliards de dollars US, ou 3 %, en regard du trimestre précédent, y compris une augmentation de 2 milliards de dollars US, ou 4 %, des prêts moyens aux particuliers et de 1 milliard de dollars US, ou 2 %, des prêts moyens aux entreprises. Les dépôts moyens ont progressé de 5 milliards de dollars US, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, y compris une hausse de 4 milliards de dollars US des dépôts moyens de TD Ameritrade. En excluant l'incidence des comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade, le volume moyen des dépôts a augmenté de 1 milliard de dollars US, ou 1 %. La marge sur les actifs productifs moyens a rétréci de 20 pdb pour atteindre 3,28 % en regard du trimestre précédent, conséquence surtout de l'environnement de faibles taux d'intérêt jumelé à un accroissement plus lent des prêts acquis et des valeurs mobilières et de l'incidence des ventes de valeurs mobilières.

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour le trimestre a diminué de 80 millions de dollars US, ou 31 %, en regard du trimestre précédent. La diminution de la provision pour pertes sur créances comme présentée s'explique essentiellement par les provisions liées à la mégatempête Sandy et aux lignes directrices réglementaires au sujet des prêts acquittés dans le cadre de faillites, qui avaient été constituées au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée pour le trimestre a baissé de 25 millions de dollars US, ou 12 %, par rapport au trimestre précédent, en raison de la provision liée aux nouvelles lignes directrices réglementaires au sujet des prêts acquittés dans le cadre de faillites, qui avait été constituée au trimestre précédent. Compte non tenu de la provision liée aux nouvelles lignes directrices réglementaires, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 5 millions de dollars US, reflet de la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts-auto. La provision pour pertes sur créances dans les services bancaires personnels, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, a reculé de 16 millions de dollars US, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances dans les services bancaires commerciaux, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, a reculé de 9 millions de dollars US, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée à l'égard des prêts, exclusion faite des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, a été moins élevée de 28 millions de dollars US, ou 16 %, pour s'établir à 151 millions de dollars US, principalement en raison de la mise en œuvre des lignes directrices réglementaires au trimestre précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,74 %, soit 14 pdb de moins qu'au trimestre précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1 099 millions de dollars US, soit 40 millions de dollars US, ou 4 %, de plus qu'au trimestre précédent, essentiellement par suite de l'augmentation des défauts de paiement sur les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts sur valeur domiciliaire après le passage de la mégatempête Sandy. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, ont été stables par rapport au 31 octobre 2012, représentant 1,2 % du total des prêts. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts ont totalisé 1 300 millions de dollars US, soit 43 millions de dollars US, ou 3 %, de moins qu'au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont été plus élevées de 60 millions de dollars US, ou 6 %, en regard du trimestre précédent, du fait essentiellement de la comptabilisation d'une provision pour litiges au cours du trimestre considéré. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 31 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de charges élevées qui avaient été engagées au trimestre précédent relativement à des initiatives de croissance.

Le nombre moyen de postes ETP a diminué de 102 en regard du trimestre précédent, en conséquence principalement du caractère saisonnier et de l'amélioration de la productivité. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est détérioré, s'établissant à 65,0 %, contre 61,0 % au trimestre précédent, alors que le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré, s'établissant à 58,6 %, contre 60,5 % au trimestre précédent.

Perspectives

Nous continuerons de nous appuyer sur le leadership de nos services bancaires pratiques pour offrir à nos clients un service de qualité supérieure en prenant des décisions judicieuses à l'échelle locale et en améliorant les produits offerts à nos clients. Au cours de l'exercice 2013, nous prévoyons ouvrir plus de 30 nouvelles succursales. Nous entendons poursuivre notre stratégie de gestion des fonds propres, qui comprend la vente de valeurs mobilières, le réinvestissement aux fins de la croissance des prêts de grande qualité et de la réduction de la durée de notre bilan. L'acquisition précédemment annoncée du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis, qui est prévue se clôturer au cours du deuxième trimestre de 2013, devrait faire augmenter tant les marges d'intérêts nettes que la provision pour pertes sur créances d'ici la fin de l'exercice 2013. Exclusion faite de l'acquisition du portefeuille de Target, nous nous attendons à ce que les marges d'intérêts nettes demeurent comprimées et que la qualité du crédit sous-jacente du portefeuille de prêts continue de s'améliorer. Les mesures réglementaires et législatives devraient continuer d'influencer l'environnement opérationnel, ce qui poussera à la hausse les coûts de conformité. Malgré cette hausse des coûts de conformité, le taux de croissance des charges, rajusté pour tenir compte des acquisitions, devrait être moins élevé par rapport à l'exercice précédent grâce aux améliorations de la productivité.

TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	483 \$	481 \$	443 \$
Produits autres que d'intérêts	116	244	240
Total des produits	599	725	683
Provision pour pertes sur créances	(5)	8	12
Charges autres que d'intérêts	393	374	406
Résultat net	159 \$	309 \$	194 \$
Principaux volumes et ratios			
Produits de négociation	291 \$	316 \$	380 \$
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars) ¹	50	43	51
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires ²	15,0 %	30,3 %	18,7 %
Ratio d'efficacité	65,6 %	51,6 %	59,4 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 470	3 545	3 538

¹ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exclusion des fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit conformément à la ligne directrice du BSIF, et sont présentés selon la méthode «tout compris». En 2012, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II, y compris les amendements relatifs au risque de marché.

² À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs opérationnels pour s'aligner sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires, y compris les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit, soit un ratio de 7 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 159 millions de dollars, en baisse de 35 millions de dollars, ou 18 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La baisse du résultat tient principalement à la diminution des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par une baisse des charges autres que d'intérêts et par un recouvrement crédité à la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 15,0 %, comparativement à 18,7 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les activités sur les marchés financiers génèrent des produits tirés des services-conseils et des services de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution. Les produits pour le trimestre ont été de 599 millions de dollars, soit 84 millions de dollars, ou 12 %, de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par le recul des activités de négociation de titres à revenu fixe dans un contexte de marché modéré et par l'incidence négative des ajustements de valeur des dérivés. Les frais de service de placement ont baissé en regard des hauts niveaux enregistrés au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison du recul des volumes des services de conseils financiers. Ces baisses ont été en partie neutralisées par l'augmentation des produits de négociation d'actions et des commissions de montage sur crédit.

La provision pour pertes sur créances a été une reprise nette de 5 millions de dollars pour le trimestre considéré, soit une amélioration de 17 millions de dollars sur le premier trimestre de l'exercice précédent. Les recouvrements crédités au cours du trimestre considéré aux provisions qui avaient été comptabilisées par le passé ont été en partie annulés par les coûts engagés pour protéger le crédit. Au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la provision pour pertes sur créances était liée à une provision relative à une exposition à une banque d'affaires particulière et aux coûts engagés pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 393 millions de dollars, soit 13 millions de dollars, ou 3 %, de moins qu'au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la baisse de la rémunération variable entraînée par la diminution des produits.

Les actifs pondérés en fonction des risques avaient atteint 50 milliards de dollars au 31 janvier 2013, un recul de 1 milliard de dollars, ou 2 %, par rapport au 31 janvier 2012. Le recul résulte surtout de la diminution dans les expositions et du resserrement des écarts de crédit, en partie contrebalancés par la mise en œuvre du dispositif réglementaire de Bâle III.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a baissé de 150 millions de dollars, ou 49 %, par rapport au trimestre précédent. La baisse s'explique principalement par la diminution des profits tirés des valeurs mobilières dans le portefeuille de placements. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 15,0 %, comparativement à 30,3 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 126 millions de dollars, ou 17 %, par rapport au trimestre précédent, en conséquence surtout de la baisse des profits sur les valeurs mobilières dans le portefeuille de placements et de l'incidence négative des ajustements de valeur des dérivés. La diminution a été en partie contrebalancée par une hausse des produits de négociation de titres à revenu fixe, de monnaies étrangères et d'instruments de crédit sous l'effet de l'accroissement du volume de transactions des clients et de la volatilité accrue dans la deuxième moitié du trimestre. Les services de placement ont enregistré de bons résultats au cours des deux trimestres grâce à de solides volumes de prise ferme de titres d'emprunt.

La provision pour pertes sur créances a été une reprise de 5 millions de dollars au trimestre considéré, comparativement à une provision de 8 millions de dollars au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances au trimestre précédent était liée à une contrepartie particulière dans le portefeuille de placements et aux coûts engagés pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 19 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre précédent, en raison de la hausse de la rémunération variable découlant de l'amélioration des produits tirés des activités sur les marchés financiers, en partie contrebalancée par une baisse des charges opérationnelles.

Les actifs pondérés en fonction des risques au 31 janvier 2013 avaient enregistré une hausse de 7 milliards de dollars, ou 16 %, par rapport au 31 octobre 2012, essentiellement par suite de la mise en œuvre du dispositif de Bâle III et des expositions accrues.

Perspectives

Nous sommes encouragés par les signes annonciateurs d'une amélioration des marchés financiers et de l'économie, mais restons prudents compte tenu de la complexité des risques et des enjeux actuels. Mis ensemble, les difficultés budgétaires en Europe et aux États-Unis, une concurrence accrue et l'incidence des mesures réglementaires et législatives influenceront sur les conditions de négociation en 2013. À mesure que la situation économique se stabilisera, les produits tirés des activités de fusions et acquisitions et des services-conseils s'amélioreront. En 2013, nous continuerons de nous employer à accroître notre franchise, à tirer profit de nos capacités et à réduire nos charges.

TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Résultat net – comme présenté	19	(127)	(63)
Rajustements pour les éléments à noter : Diminution (augmentation) du résultat net¹			
Amortissement des immobilisations incorporelles	56	60	60
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	(24)	35	45
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	–	1
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	3	5
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées ²	–	–	(31)
Total des rajustements pour les éléments à noter	32	98	80
Résultat net – rajusté	51	(29)	17
Ventilation des éléments inclus dans le profit net (perte nette) – rajusté(e)			
Charges nettes du Siège social	(134)	(191)	(92)
Divers	159	136	83
Participations ne donnant pas le contrôle	26	26	26
Résultat net – rajusté	51	(29)	17

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² À compter de 2013, la variation de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans le cadre normal des activités relatives aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux Services bancaires de gros sera incluse dans le résultat net rajusté du Siège social et ne sera plus comptabilisée comme un élément important.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

Le secteur Siège social a enregistré un résultat net comme présenté de 19 millions de dollars pour le trimestre, contre une perte nette comme présentée de 63 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté s'est élevé à 51 millions de dollars, comparativement à un résultat net rajusté de 17 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. L'accroissement du résultat est attribuable aux profits tirés des activités de trésorerie et autres activités de couverture et à la réduction de la provision pour pertes subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des charges nettes du Siège social due à la hausse des charges pour les avantages du personnel et les initiatives stratégiques.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

Le résultat net comme présenté du secteur Siège social pour le trimestre a été de 19 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 127 millions de dollars au trimestre précédent. Le résultat net rajusté s'est élevé à 51 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 29 millions de dollars au trimestre précédent. L'augmentation du résultat s'explique par la baisse des charges nettes du Siège social et par d'autres éléments favorables. Les charges ont diminué en regard du niveau élevé enregistré au trimestre précédent des charges relatives aux initiatives stratégiques et de réduction des coûts ainsi que du moment de l'imputation des charges aux secteurs. Les autres éléments favorables comprennent les profits tirés des activités de trésorerie et autres activités de couverture ainsi que la réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien.

REVUE DU BILAN

Depuis le début de l'exercice – T1 2013 par rapport au T4 2012

Le **total des actifs** s'établissait à 818 milliards de dollars au 31 janvier 2013, soit 7 milliards de dollars, ou 1 %, de plus qu'au 31 octobre 2012. L'augmentation nette est essentiellement attribuable à une hausse de 9 milliards de dollars des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et à une augmentation de 6 milliards de dollars des prêts (après la provision pour pertes sur prêts), en partie contrebalancée par une baisse de 10 milliards de dollars des valeurs mobilières disponibles à la vente.

Les **dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** se sont accrus de 9 milliards de dollars, principalement grâce au produit tiré de la vente de valeurs mobilières, à une accumulation de fonds en prévision de la clôture de l'acquisition de Target et à l'augmentation des dépôts auprès de TD Ameritrade.

Les **actifs financiers à la juste valeur** ont diminué de 8 milliards de dollars, surtout du fait de la baisse des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont reculé de 3 milliards de dollars, sous l'effet surtout d'une diminution des volumes de négociation dans le secteur des Services bancaires de gros.

Les **prêts (après la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 6 milliards de dollars, sous l'effet surtout de hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La hausse dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est attribuable à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et à la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les prêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté principalement du fait de la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts accordés aux entreprises et aux gouvernements.

Le **total des passifs** s'établissait à 769 milliards de dollars au 31 janvier 2013, soit 7 milliards de dollars, ou 1 %, de plus qu'au 31 octobre 2012. L'augmentation nette découle essentiellement d'une hausse de 6 milliards de dollars des dépôts et d'une augmentation de 4 milliards de dollars des passifs financiers à la juste valeur, en partie contrebalancées par une baisse de 2 milliards de dollars des billets et débetures subordonnés.

Les **passifs financiers à la juste valeur** ont augmenté de 4 milliards de dollars surtout du fait de la croissance des dépôts détenus à des fins de transaction dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **dépôts** se sont accrus de 6 milliards de dollars surtout étant donné une augmentation des dépôts de particuliers autres que les dépôts à terme dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en partie annulée par une diminution des dépôts à terme de particuliers et des dépôts de banques dans plusieurs secteurs.

Les **billets et débetures subordonnés** ont reculé de 2 milliards de dollars en raison surtout des rachats.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 50 milliards de dollars au 31 janvier 2013, soit 1 milliard de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 31 octobre 2012, en raison principalement de la hausse des résultats non distribués.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2013 par rapport au T1 2012

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 494 millions de dollars au 31 janvier 2013, en baisse de 36 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La baisse de 80 millions de dollars dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a été en partie annulée par une augmentation de 47 millions de dollars dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, s'élevaient à 2 033 millions de dollars au 31 janvier 2013, en baisse de 88 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 2 899 millions de dollars au 31 janvier 2013 se composait d'une provision relative à des contreparties particulières de 372 millions de dollars, d'une provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs de 394 millions de dollars et d'une provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de 2 133 millions de dollars.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 10 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 118 millions de dollars, ou 43 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, étant donné surtout l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 214 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, étant donné surtout l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada.

La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. La Banque passe en revue chaque trimestre la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées en ayant recours à des modèles de risque de crédit et au jugement de la direction.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2013 par rapport au T4 2012

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont diminué de 24 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont diminué de 67 millions de dollars, ou 3 % par rapport au trimestre précédent.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 14 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 77 millions de dollars, ou 24 %, par rapport au trimestre précédent étant donné surtout l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a reculé de 19 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent.

TABLEAU 16 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements^{1, 2}			
Solde au début de la période	2 518 \$	2 367 \$	2 493 \$
Ajouts	1 041	1 218	996
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus ³	(585)	(506)	(489)
Sorties du bilan	(478)	(557)	(474)
Écart de conversion et autres ajustements	(2)	(4)	4
Solde à la fin de la période	2 494 \$	2 518 \$	2 530 \$

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

³ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

TABLEAU 17 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES – AU BILAN

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2012
Provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan			
Contreparties particulières	372 \$	384 \$	380 \$
Individuellement non significatives	394	317	276
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	1 920	1 943	1 626
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan	2 686	2 644	2 282
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts hors bilan			
Contreparties particulières	–	2	2
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	213	209	293
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts hors bilan	213	211	295
Total	2 899 \$	2 855 \$	2 577 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{1, 2}	2 033 \$	2 100 \$	2 121 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets ^{1, 2}	0,49 %	0,52 %	0,55 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,36 %	0,55 %	0,41 %

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers liés notamment à l'achat d'une résidence ou à un refinancement. Les politiques et stratégies en matière de crédit sont alignées sur l'appétit pour le risque de la Banque et répondent à l'ensemble des exigences réglementaires. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non garanties à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles qui protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme d'évaluation des facteurs de stress global. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la conjoncture économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés. L'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque est établie. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon nos plus récentes analyses, toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 18 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS^{1,2}

(en millions de dollars canadiens)

											<i>Aux</i>	
	Prêts hypothécaires résidentiels				Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers				Total			
	Assurés ³		Non assurés		Assurés ³		Non assurés		Assurés ³		Non assurés	
											31 janvier 2013	
Canada												
Provinces de l'Atlantique	4 038	\$ 2,6 %	800	\$ 0,5 %	725	\$ 1,1 %	799	\$ 1,2 %	4 763	\$ 2,2 %	1 599	\$ 0,7 %
Colombie-Britannique ⁴	21 359	13,8	8 321	5,4	4 408	6,9	7 810	12,2	25 767	11,8	16 131	7,4
Ontario ⁴	58 926	38,0	16 192	10,4	14 224	22,3	18 024	28,2	73 150	33,3	34 216	15,6
Prairies ⁴	26 095	16,8	4 781	3,1	6 175	9,6	7 185	11,2	32 270	14,7	11 966	5,5
Québec	11 561	7,5	2 957	1,9	2 368	3,7	2 272	3,6	13 929	6,4	5 229	2,4
Total – Canada	121 979	\$ 78,7 %	33 051	\$ 21,3 %	27 900	\$ 43,6 %	36 090	\$ 56,4 %	149 879	\$ 68,4 %	69 141	\$ 31,6 %
États-Unis et autres pays	501		18 538		9		10 303		510		28 841	
Total	122 480	\$	51 589	\$	27 909	\$	46 393	\$	150 389	\$	97 982	\$
											31 octobre 2012	
Total	120 569	\$	51 603	\$	30 251	\$	44 814	\$	150 820	\$	96 417	\$

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des produits.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissible en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée contractuelle des contrats hypothécaires. Ce tableau ne tient pas compte des paiements additionnels qui peuvent être effectués au cours de la durée d'un prêt hypothécaire.

TABEAU 19 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS¹

									<i>Aux</i>
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	Plus de 35 ans	Total
									31 janvier 2013
Canada	8,9 %	4,1 %	8,0 %	11,3 %	17,2 %	23,3 %	13,3 %	3,0 %	89,1 %
États-Unis et autres pays	0,2	0,1	2,7	0,3	1,0	6,0	0,6	–	10,9
Total	9,1 %	4,2 %	10,7 %	11,6 %	18,2 %	29,3 %	13,9 %	3,0 %	100,0 %
									31 octobre 2012
Total	8,9 %	4,2 %	10,5 %	11,9 %	17,3 %	28,2 %	15,2 %	3,8 %	100,0 %

¹ Ne tient pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABEAU 20 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON GARANTI : NOUVEAUX PRÊTS ET PRÊTS ACQUIS^{1, 2}

			<i>Trois mois clos les</i>
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ³	Total
			31 janvier 2013
Canada			
Provinces de l'Atlantique	71 %	61 %	69 %
Colombie-Britannique ⁴	67	58	64
Ontario ⁴	68	60	66
Prairies ⁴	71	63	69
Québec	71	63	69
Total – Canada	69 %	61 %	67 %
États-Unis et autres pays	66 %	65 %	66 %
Total	68 %	62 %	66 %
			31 octobre 2012
Total	68 %	65 %	67 %

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des produits.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Prêts à risque

Au 31 janvier 2013, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,4 milliards de dollars, principalement composés de prêts-auto canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 3,17 % sur une année. Le portefeuille continue de dégager le rendement attendu. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 21 : EXPOSITION À L'EUROPE

1) Total de l'exposition nette par pays et contrepartie

(en millions de dollars canadiens)

Pays													Aux													
	Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de titres ²				Portefeuille de négociation et de placement ^{3,4}				Total													
	Emprunteurs Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Emprunteurs Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Emprunteurs Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Exposition ⁵													
31 janvier 2013																										
GIPE																										
Grèce	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -												
Italie	-		107		107	-		3		3	18	1	10	29												
Irlande	-		-		-		65		65	-		-	2	2												
Portugal	-		-		-		3		3	-		-	-	3												
Espagne	111		-	48	159	9	-	19	28	19	1	201	221	408												
Total GIPE	111	\$	107	\$	48	\$	266	\$	9	\$	-	90	\$	99	\$	37	\$	2	\$	213	\$	252	\$	617	\$	
Reste de l'Europe																										
France	446		-	20	466	59	525	798	1 382	76	1 768	155	1 999	3 847												
Allemagne	630	179	249	1 058	217	1 399	673	2 289	186	3 730	49	3 965	7 312													
Pays-Bas	380	52	199	631	272	167	455	894	62	5 199	955	6 216	7 741													
Suède	-	-	39	39	-	31	69	100	18	520	355	893	1 032													
Suisse	438	-	128	566	-	-	898	898	14	-	315	329	1 793													
Royaume-Uni	1 464	475	241	2 180	456	71	2 417	2 944	130	118	4 713	4 961	10 085													
Autres ⁶	30	59	13	102	64	194	425	683	47	2 091	174	2 312	3 097													
Reste de l'Europe	3 388	\$	765	\$	889	\$	5 042	\$	1 068	\$	2 387	\$	5 735	\$	9 190	\$	533	\$	13 426	\$	6 716	\$	20 675	\$	34 907	\$
Total – Europe	3 499	\$	872	\$	937	\$	5 308	\$	1 077	\$	2 387	\$	5 825	\$	9 289	\$	570	\$	13 428	\$	6 929	\$	20 927	\$	35 524	\$
31 octobre 2012																										
GIPE																										
Grèce	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	4	\$	4	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	4	\$
Italie	-		97		97	-		3		3	17	2	19	38												
Irlande	-		-		-		66		66	-		-	1	67												
Portugal	-		-		-		3		3	-		-	-	3												
Espagne	70		-	48	118	14	-	19	33	11	1	203	215	366												
Total GIPE	70	\$	97	\$	48	\$	215	\$	14	\$	-	95	\$	109	\$	28	\$	3	\$	223	\$	254	\$	578	\$	
Reste de l'Europe																										
France	393		-	24	417	115	366	779	1 260	54	1 690	163	1 907	3 584												
Allemagne	659	185	80	924	262	1 167	816	2 245	124	3 929	50	4 103	7 272													
Pays-Bas	369	-	260	629	283	25	460	768	53	4 721	1 294	6 068	7 465													
Suède	-	-	4	4	-	-	80	80	1	380	401	782	866													
Suisse	529	-	76	605	-	-	969	969	31	-	297	328	1 902													
Royaume-Uni	1 439	483	216	2 138	476	73	2 466	3 015	101	64	4 726	4 891	10 044													
Autres ⁶	15	59	25	99	32	189	323	544	13	2 002	165	2 180	2 823													
Reste de l'Europe	3 404	\$	727	\$	685	\$	4 816	\$	1 168	\$	1 820	\$	5 893	\$	8 881	\$	377	\$	12 786	\$	7 096	\$	20 259	\$	33 956	\$
Total – Europe	3 474	\$	824	\$	733	\$	5 031	\$	1 182	\$	1 820	\$	5 988	\$	8 990	\$	405	\$	12 789	\$	7 319	\$	20 513	\$	34 534	\$

¹ Les expositions sont présentées déduction faite des pertes de valeur, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 0,2 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 31 octobre 2012) pour le GIPE et de 28,4 milliards de dollars (31,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012) pour le reste de l'Europe. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'ISDA.

³ Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 2,6 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012) sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

⁴ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 31 janvier 2013 et au 31 octobre 2012.

⁵ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,4 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012) que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit.

⁶ L'exposition «Autres» de l'Europe est répartie entre 11 pays, dont l'exposition individuelle était inférieure à 1,0 milliard de dollars aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012.

2) Exposition brute aux prêts européens par pays

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Prêts et engagements		
	Prêts directs ¹	Prêts indirects ²	Total
			31 janvier 2013
GIIPE			
Grèce	–	–	–
Italie	107	–	107
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	60	99	159
Total GIIPE	167	99	266
Reste de l'Europe			
France	33	433	466
Allemagne	457	601	1 058
Pays-Bas	84	547	631
Suède	–	39	39
Suisse	245	321	566
Royaume-Uni	607	1 573	2 180
Autres	83	19	102
Reste de l'Europe	1 509	3 533	5 042
Total – Europe	1 676	3 632	5 308
			31 octobre 2012
GIIPE			
Grèce	–	–	–
Italie	97	–	97
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	26	92	118
Total GIIPE	123	92	215
Reste de l'Europe			
France	42	375	417
Allemagne	346	578	924
Pays-Bas	32	597	629
Suède	–	4	4
Suisse	119	486	605
Royaume-Uni	641	1 497	2 138
Divers	72	27	99
Reste de l'Europe	1 252	3 564	4 816
Total – Europe	1 375	3 656	5 031

¹ Comprennent les prêts financés et les acceptations bancaires.² Comprennent les engagements non utilisés et les lettres de crédit.

Environ 86 % de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AAA par Moody's ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA- ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 3,6 milliards de dollars à des entités supranationales parrainées en Europe et des expositions indirectes comprenant 306 millions de dollars de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds et 17 millions de dollars investis dans des fonds de placement diversifiés européens.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont la qualité de crédit s'est manifestement détériorée depuis le montage, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de principal et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition, et les normes comptables applicables interdisent qu'ils soient reportés ou qu'une provision pour pertes sur prêts soit inscrite lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent de l'acquisition de South Financial, des acquisitions facilitées par la FDIC, qui comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, l'acquisition de Services financiers Chrysler et l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012.

TABLEAU 22 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens)

Aux

	Solde de capital impayé ¹	Valeur comptable	Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	Valeur comptable après la provision	En pourcentage du solde de capital impayé
						31 janvier 2013
Acquisitions facilitées par la FDIC	989 \$	925 \$	6 \$	66 \$	853 \$	86,2 %
South Financial	2 485	2 320	31	14	2 275	91,5
Divers ²	213	180	–	1	179	84,0
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 687 \$	3 425 \$	37 \$	81 \$	3 307 \$	89,7 %
						31 octobre 2012
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 070 \$	1 002 \$	5 \$	54 \$	943 \$	88,1 %
South Financial	2 719	2 519	26	12	2 481	91,2
Divers ²	283	246	–	1	245	86,6
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	4 072 \$	3 767 \$	31 \$	67 \$	3 669 \$	90,1 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis la création du prêt.² Comprennent les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur de Services financiers Chrysler et le portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2013, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances de 22 millions de dollars à l'égard de prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 23 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – PRINCIPALES STATISTIQUES DE CRÉDIT

(en millions de dollars canadiens)

Aux

	31 janvier 2013		31 octobre 2012	
	Solde de capital non remboursé ¹		Solde de capital non remboursé ¹	
En souffrance aux termes du contrat				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	2 977 \$	80,7 %	3 346 \$	82,2 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	232	6,3	182	4,5
En souffrance depuis 90 jours ou plus	478	13,0	544	13,3
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 687 \$	100,0 %	4 072 \$	100,0 %
Région géographique				
Floride	1 882 \$	51,0 %	2 079 \$	51,0 %
Caroline du Sud	1 196	32,4	1 278	31,4
Caroline du Nord	382	10,4	427	10,5
États-Unis – autres / Canada	227	6,2	288	7,1
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 687 \$	100,0 %	4 072 \$	100,0 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis la création du prêt.**EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces valeurs mobilières sont classées comme prêts et comptabilisées au coût amorti d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évaluées chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test de dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, qui comporte deux types de provisions pour pertes sur prêts : des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions évaluées collectivement. Les provisions relatives à des contreparties particulières, qui représentent des prêts individuellement significatifs comme les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts de la Banque, sont soumises à un test de dépréciation au niveau des contreparties particulières. Les provisions évaluées collectivement consistent en des prêts pour lesquels aucune dépréciation n'a été décelée au niveau des contreparties particulières et sont groupées dans des portefeuilles dont les caractéristiques de risque de crédit sont semblables, dans le but d'évaluer collectivement si le portefeuille a subi une dépréciation.

Le tableau suivant présente la valeur nominale, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012. En date du 31 janvier 2013, le solde de la perte résiduelle résultant d'acquisitions s'élevait à 301 millions de dollars US (403 millions de dollars US au 31 janvier 2012). Ce montant est reflété ci-dessous comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 24 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

(en millions de dollars américains)

	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable après la provision	Aux
					En pourcentage de la valeur nominale
					31 janvier 2013
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	3 171 \$	2 681 \$	343 \$	2 338 \$	73,7 %
					31 octobre 2012
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	3 357 \$	2 830 \$	340 \$	2 490 \$	74,2 %

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retitré une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitration reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retitrées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille. Par conséquent, 10 % du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes sont maintenant notés AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net qu'a eu sur les fonds propres l'opération de retitration est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits de bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la dépréciation de ces valeurs mobilières reclassées.

TABLEAU 25 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION

(en millions de dollars américains)

	Alt-A		Prime Jumbo		Aux	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Total Juste valeur
31 janvier 2013						
2003	131 \$	149 \$	127 \$	139 \$	258 \$	288 \$
2004	276	308	92	104	368	412
2005	522	587	151	163	673	750
2006	301	335	219	232	520	567
2007	460	528	216	237	676	765
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	1 690 \$	1 907 \$	805 \$	875 \$	2 495 \$	2 782 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					157	
Total					2 338 \$	
31 octobre 2012						
2003	142 \$	160 \$	148 \$	152 \$	290 \$	312 \$
2004	295	324	99	111	394	435
2005	538	582	170	178	708	760
2006	313	321	233	232	546	553
2007	478	515	230	242	708	757
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	1 766 \$	1 902 \$	880 \$	915 \$	2 646 \$	2 817 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					156	
Total					2 490 \$	

SITUATION DES FONDS PROPRES

À compter du 1^{er} janvier 2013, la Banque se conforme à la nouvelle ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires, qui repose sur le cadre de «Bâle III – Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires», diffusé par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Jusqu'au 31 décembre 2012, la ligne directrice du BSIF était fondée sur le dispositif réglementaire de Bâle II. Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 %, 8,5 % et 10,5 % selon la méthode «tout compris». La méthode de présentation réglementaire «tout compris» inclut l'ensemble des ajustements réglementaires requis d'ici 2019, tout en conservant les règles de retrait progressif visant les instruments de fonds propres non admissibles. La méthode de présentation réglementaire «transitoire» permet certains ajustements, les plus importants étant ceux relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux déductions liées à un seuil, qui seront appliqués progressivement sur une période de cinq ans à compter de 2014.

TABLEAU 26 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2013	31 octobre 2012	Aux 31 janvier 2012
Actifs pondérés en fonction des risques pour les composantes suivantes :			
Risque de crédit ¹	227 635 \$	201 280 \$	192 777 \$
Risque de marché ¹	13 892	12 033	19 999
Risque opérationnel ¹	32 918	32 562	30 866
Total	274 445 \$	245 875 \$	243 642 \$
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ²	24 259	s. o.	s. o.
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ²	8,8 %	s. o.	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 ¹	29 983 \$	30 989 \$	28 378 \$
Ratio des fonds propres de catégorie 1 ^{1, 3}	10,9 %	12,6 %	11,6 %
Total des fonds propres ^{1, 4}	38 926 \$	38 595 \$	35 744 \$
Ratio du total des fonds propres ^{1, 5}	14,2 %	15,7 %	14,7 %
Multiple de l'actif par rapport aux fonds propres ^{6, 7}	17,6	18,0	18,3

¹ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

² À compter du premier trimestre de 2013, la Banque a mis en œuvre le dispositif réglementaire de Bâle III. Par conséquent, la Banque a commencé à présenter les mesures, les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, conformément à la méthode «tout compris».

³ Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est calculé comme le total des fonds propres de catégorie 1 divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁴ Le total des fonds propres comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

⁵ Le ratio du total des fonds propres est calculé comme le total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁶ Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé comme le total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres.

⁷ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode transitoire. Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

Au 31 janvier 2013, les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient de respectivement 8,8 %, 10,9 % et 14,2 %. En regard de son ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pro forma de 8,2 % au 31 octobre 2012, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque au 31 janvier 2013 a augmenté, principalement en raison d'une forte croissance des résultats non distribués, de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la Banque et de l'exercice d'options sur actions ainsi que de la réduction des actifs pondérés en fonction des risques par suite de l'exclusion de la charge liée aux fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (se reporter à la rubrique «Modifications futures de Bâle III»). La dispense accordée par le BSIF permet l'intégration progressive de l'effet des IFRS sur le calcul des fonds propres réglementaires selon la méthode linéaire sur cinq trimestres à compter du 1^{er} novembre 2011 jusqu'au 31 janvier 2013. L'incidence des IFRS sur les fonds propres de catégorie 1 a été de 1 937 millions de dollars, dont environ 387 millions de dollars se rapportent au trimestre clos le 31 janvier 2013.

Pour le calcul du multiple de l'actif par rapport aux fonds propres, le BSIF prévoit aussi les mesures transitoires des IFRS qui permettent l'exclusion des actifs titrisés et vendus par l'intermédiaire des programmes soutenus par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) avant le 31 mars 2010.

La Banque maintient en tout temps des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios de fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

Pour en savoir plus sur le capital social, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour en savoir plus sur les fonds propres réglementaires, se reporter à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires.

MODIFICATIONS FUTURES DE BÂLE III

En décembre 2012, le BSIF a publié le libellé définitif de la ligne directrice sur les normes de fonds propres qui a pris effet en janvier 2013. La ligne directrice reflète les changements aux exigences en matière de fonds propres qui ont été approuvés par les réformes du CBCB appelées communément Bâle III. Ces changements, et les normes mondiales en matière de liquidités, visent à affermir la résilience du secteur bancaire et du système financier.

Selon le libellé définitif de la ligne directrice sur les normes de fonds propres, le début de l'application de la charge liée aux fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit est reporté jusqu'au 1^{er} janvier 2014. Le BSIF reconnaît qu'il y aura des délais dans la mise en œuvre des normes de Bâle III aux États-Unis et dans les pays de l'Union européenne. Le marché bilatéral des dérivés négociés hors Bourse est mondial, et, étant donné l'incidence notable qu'aura la charge liée au rajustement de la valeur du crédit, le BSIF croit justifié de commencer la mise en œuvre coordonnée des normes de Bâle III dans les deux plus importants territoires du marché des dérivés mondial. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque aurait été de 8,5 % au 31 janvier 2013 si la charge liée au rajustement de la valeur du crédit avait été appliquée.

En octobre 2012, le CBCB a publié le libellé définitif des règles pour les banques nationales d'importance systémique. Le cadre relatif aux banques nationales d'importance systémique ajoute une perspective complémentaire aux règles qui visent les banques mondiales d'importance systémique, en s'intéressant à l'incidence que les banques en difficulté ou en défaut auront sur l'économie nationale. Le document présente un cadre de principes sur la méthode d'évaluation ainsi que des exigences plus strictes en matière d'absorption de pertes. Étant donné que le document sur les banques nationales d'importance systémique repose sur des principes, le BSIF a le pouvoir (dans la mesure permise par le document du CBCB) d'établir une méthode d'évaluation pour ces banques et d'ajuster le niveau des exigences en matière d'absorption de pertes. Le BSIF devrait entreprendre l'évaluation régulière des banques canadiennes selon la méthode d'évaluation issue du document sur les banques nationales d'importance systémique et pourrait exiger d'une banque qu'elle garde un niveau de fonds propres plus élevé que le minimum prévu par les règles de Bâle III.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future.

Nos entreprises et nos activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte opérationnel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. Notre appétit envers le risque établit que nous prenons les risques requis pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans notre stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte importante individuelle; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée. Nous surveillons les risques propres à chacune des entreprises ou à l'échelle de l'organisation et en rendons compte lorsque ces risques peuvent nuire de façon importante à la Banque.

Notre structure de gouvernance et notre approche pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans notre rapport annuel 2012. Certains risques sont présentés ci-après. Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque peuvent être consultés dans la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport annuel 2012. Pour des renseignements complets sur notre structure de gouvernance et sur notre approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2012.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque d'illiquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour la période close le 31 janvier 2013.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et les transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements, des dérivés et des transactions assimilables aux prises en pension.

L'exposition brute au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit se présente comme suit :

TABLEAU 27 : EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT – APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2013			31 octobre 2012		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	23 224 \$	234 389 \$	257 613 \$	22 463 \$	234 240 \$	256 703 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	42 894	42 894	–	43 173	43 173
Autres expositions aux produits de détail	31 368	33 614	64 982	32 921	30 707	63 628
	54 592	310 897	365 489	55 384	308 120	363 504
Expositions aux produits autres que de détail²						
Siège social	61 808	143 630	205 438	61 052	135 856	196 908
Emprunteurs souverains	24 093	75 031	99 124	20 470	78 459	98 929
Banques	17 409	97 268	114 677	16 461	127 268	143 729
	103 310	315 929	419 239	97 983	341 583	439 566
Expositions brutes au risque de crédit	157 902 \$	626 826 \$	784 728 \$	153 367 \$	649 703 \$	803 070 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte des incidences des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des titrisations, ni des titres de capitaux propres ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² À compter du premier trimestre de 2013, les expositions aux produits autres que de détail ne comprennent pas les expositions sur les contreparties centrales admissibles (CC admissibles) «présümées» par le BSIF étant donné que ces dernières sont comprises dans les «autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit», conformément au dispositif réglementaire de Bâle III. Avant le premier trimestre de 2013, les expositions aux produits autres que de détail comprenaient les expositions sur les CC admissibles conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché calculés selon les modèles internes comprennent maintenant trois composantes : a) la valeur à risque; b) la valeur à risque en contexte de crise et c) les exigences supplémentaires liées au risque. En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l’approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

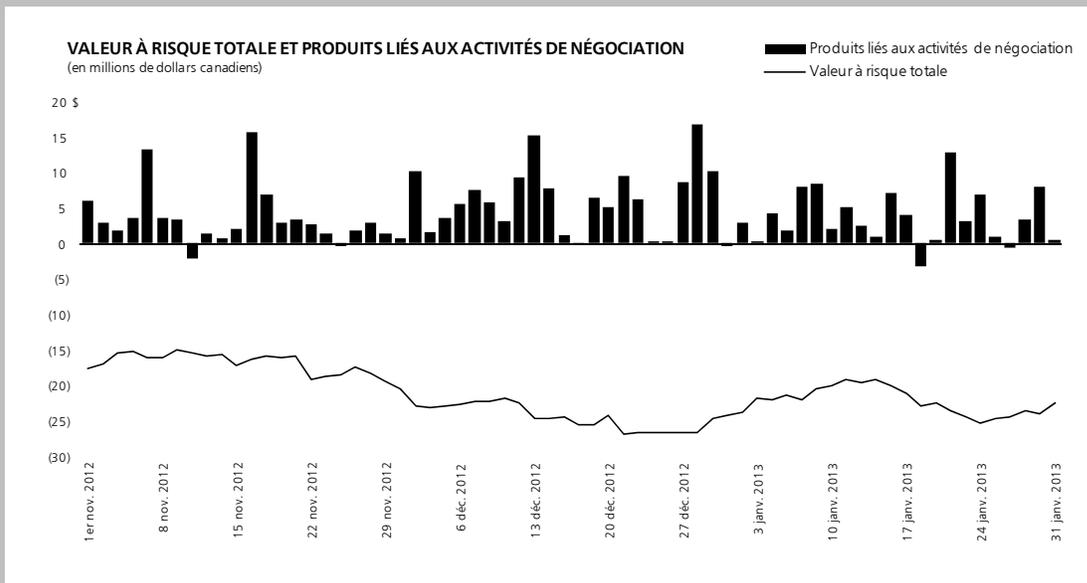
Calcul de la valeur à risque

La Banque calcule la valeur à risque quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d’une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d’intérêt, de change, de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d’écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d’une simulation de Monte Carlo. Le modèle idiosyncratique du risque propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratiques sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100.

Le graphique ci-après présente l’utilisation à une date particulière de la valeur à risque quotidienne et les produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de négociation représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et les produits d’intérêts nets sur les positions de négociation présentés dans les produits d’intérêts nets, et ils sont présentés en équivalence fiscale. Le trimestre clos le 31 janvier 2013 a compris 6 jours de pertes de négociation et les produits liés aux activités de négociation ont été positifs pendant 91 % des jours de négociation. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n’ont jamais dépassé la valeur à risque.



Calcul de la valeur à risque en contexte de crise

Outre la valeur à risque, la Banque calcule aussi la valeur à risque en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La valeur à risque en contexte de crise mesure l’incidence négative que d’éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d’un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La valeur à risque en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d’hypothèses semblables à celles utilisées pour la valeur à risque liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d’utiliser les 259 derniers jours de négociation (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours de la période considérée, la valeur à risque en contexte de crise a été calculée au moyen d’une période de un an qui a commencé le 1^{er} novembre 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la valeur à risque en contexte de crise est reconsidérée trimestriellement.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les exigences supplémentaires liées au risque sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les exigences supplémentaires liées au risque, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Ces exigences sont fondées sur l’hypothèse d’un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. La Banque prend en compte le lieu de résidence et la notation de crédit de l’émetteur, de même que les effets de concentration des risques liés à l’industrie et à une seule institution, lorsqu’elle détermine les horizons de liquidité.

Le tableau qui suit présente l'utilisation des mesures de portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 28 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Trois mois clos les	
					31 janvier 2013	31 octobre 2012
Risque de taux d'intérêt	15,7 \$	12,0 \$	16,9 \$	7,7 \$	8,1 \$	8,0 \$
Risque d'écart de taux	3,6	3,8	4,9	2,4	3,2	11,6
Risque sur titres de capitaux propres	4,7	4,3	6,2	2,7	3,1	3,9
Risque de change	0,3	1,4	4,8	0,3	1,1	2,8
Risque de marchandises	1,0	1,2	2,3	0,9	1,3	1,0
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	18,4	18,3	23,6	13,5	18,7	24,2
Effet de diversification ¹	(21,2)	(19,9)	négl. ²	négl. ²	(15,4)	(23,5)
Valeur à risque (une journée)	22,5 \$	21,1 \$	26,9 \$	14,9 \$	20,1 \$	28,0 \$
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	36,1 \$	33,4 \$	42,9 \$	22,4 \$	31,3 \$	65,6 \$
Exigences supplémentaires liées au risque (une année)	316,8 \$	264,9 \$	346,1 \$	213,9 \$	248,1 \$	324,8 \$

¹ La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

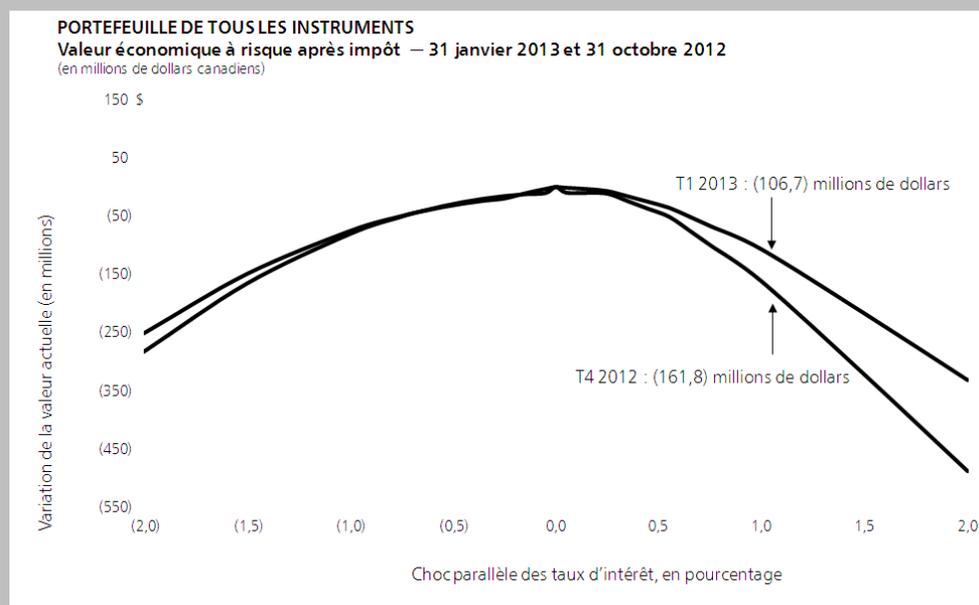
La valeur à risque moyenne a augmenté de 1,0 million de dollars par rapport au trimestre précédent en raison d'une hausse du risque de taux d'intérêt. Les exigences supplémentaires liées au risque et la valeur à risque en contexte de crise moyennes ont augmenté respectivement de 16,8 millions de dollars et 2,1 millions de dollars par rapport au trimestre précédent du fait des expositions plus élevées au risque de crédit dans les activités de transaction. La diminution de la valeur à risque, des exigences supplémentaires liées au risque et de la valeur à risque en contexte de crise moyennes comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent s'explique par une baisse du risque de crédit dans les activités de transaction.

Validation du modèle de la valeur à risque

La TD utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la valeur à risque afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la valeur à risque. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les exigences supplémentaires liées au risque doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de tests de validité rétroactifs standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les exigences supplémentaires liées au risque, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante par une comparaison avec les résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 janvier 2013, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 106,7 millions de dollars après impôt (161,8 millions de dollars au 31 octobre 2012) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 75,3 millions de dollars après impôt (80,5 millions de dollars au 31 octobre 2012 après impôt) la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 29 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>					
	31 janvier 2013		31 octobre 2012		31 janvier 2012	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(18,4) \$	(59,9) \$	(14,5) \$	(70,1) \$	(2,1) \$	(80,1) \$
Dollar américain ¹	(88,3)	(15,4)	(147,3)	(10,4)	(90,4)	(113,4)
	(106,7) \$	(75,3) \$	(161,8) \$	(80,5) \$	(92,5) \$	(193,5) \$

¹ Aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 25 pdb des taux d'intérêt américains, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de zéro.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la TD devienne insolvable si elle se trouve dans l'incapacité de satisfaire à des demandes de liquidités ou de financer ses obligations au fur et à mesure des échéances. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, d'un appel à ses engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de donner des sûretés additionnelles en garantie.

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès continu à des fonds suffisants et appropriés pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos entreprises dans des conditions normales et en situation de crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être contraints de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement notre stratégie d'affaires. La gestion du risque de liquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à du financement, à des actifs liquides disponibles et/ou à des garanties dans des conditions normales et en situation de stress.

Appétit pour le risque de liquidité

Le risque de liquidité pourrait placer la TD dans une situation très vulnérable étant donné que, dans l'éventualité où nous ne serions pas en mesure (ou serions perçus comme n'étant pas en mesure) de respecter nos engagements et/ou exigences en matière de financement, la poursuite de nos activités serait menacée. Par conséquent, TD maintient une approche saine et prudente de gestion de notre exposition éventuelle au risque de liquidité, notamment en ciblant un horizon de survie strict de 90 jours dans des conditions d'exploitation extrêmes causées par des scénarios de stress combinés propres à la Banque et à l'échelle du marché, et un horizon de survie de 365 jours selon un scénario de stress prolongé propre à la Banque qui a une incidence sur notre capacité d'accéder à des marchés de financement de gros non garantis. Ces horizons de survie ciblés et les stratégies de gestion des liquidités et du financement comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré conçu de façon à ce que nous maintenions une faible exposition aux variations défavorables des niveaux de liquidités attribuables à des causes connues de risque de liquidité.

Responsables de la gestion du risque de liquidité

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres surveille notre programme de gestion du risque de liquidité. Il s'assure qu'une structure de gestion efficace est en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances et des Services bancaires de gros, relève et surveille nos risques de liquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress.

Les groupes de trésorerie suivants sont responsables d'évaluer, de superviser et de gérer les risques de liquidité des principaux secteurs opérationnels :

- Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est responsable du maintien du cadre global de gestion du risque de liquidité de la TD ainsi que des limites, normes et processus connexes prévus par la politique. Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est aussi chargé de consolider la situation mondiale de la TD à l'égard du risque de liquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque de liquidité consolidée des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris des activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et du Siège social.
- Le groupe Trésorerie des Services bancaires de gros au sein de la fonction Gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec les Services bancaires de gros, est responsable de la gestion des risques de liquidité inhérents à chacun des portefeuilles des Services bancaires de gros et aux filiales consolidées réglementées du secteur.
- Le service Gestion de la trésorerie et du bilan aux États-Unis est chargé de gérer la situation de liquidité des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Ce service travaille en étroite collaboration avec le secteur afin d'assurer la conformité au cadre de gestion du risque de liquidité à l'échelle mondiale.
- Chaque groupe de trésorerie doit se conformer aux limites et exigences précises énoncées dans la politique mondiale sur la gestion de la liquidité et la cession d'actifs en garantie (la politique mondiale). La politique mondiale est passée en revue et approuvée chaque année par le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres. La politique mondiale est appliquée conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et à la politique en matière de liquidité du conseil d'administration qui, collectivement, énoncent la prise de position de la Banque en matière d'appétit pour le risque de liquidité, ainsi que les principes et processus de gestion du risque de liquidité et les limites associées, propres à chacune des entreprises. Le cadre de gestion du risque de liquidité et la politique en matière de liquidité du conseil d'administration sont revus et approuvés chaque année par le comité du risque.

- La direction responsable de la liquidité des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et dans chacune de nos succursales et filiales à l'étranger réglementées doit également mettre en œuvre les politiques de gestion du risque de liquidité et les programmes connexes qui sont nécessaires pour répondre aux conditions d'affaires et aux exigences réglementaires locales. Toutes ces politiques sont soumises à l'examen du Forum général sur les liquidités ainsi qu'à l'approbation du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et de l'organisme de surveillance du territoire visé.
- Les groupes de trésorerie surveillent régulièrement l'adéquation des liquidités et en font rapport conformément aux limites approuvées par le comité du risque. En outre, le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres impose, à sa discrétion, des limites de gestion plus strictes ou additionnelles afin de resserrer le contrôle de la gestion du risque de liquidité ou des activités de cession d'actifs en garantie. Toute violation des limites prévues par la politique doit être rapportée dans les 24 heures conformément aux exigences de la politique. L'avancement du plan de correction de la violation de la politique est communiqué régulièrement au Forum général sur les liquidités et au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et, au besoin, au comité du risque à sa réunion suivante prévue, jusqu'à la correction complète de la violation.

Mode de gestion du risque de liquidité

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme de liquidités dont nous avons besoin pour financer les exigences futures en matière de flux de trésorerie attendus, plus une réserve prudente d'actifs liquides visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à du financement. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à un manque de confiance dans notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Nous supposons une perte complète de l'accès à toute forme de financement externe pendant la période de survie de 90 jours.

Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement de liquidité à l'échelle du marché qui comporte des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Nous calculons également nos «besoins en liquidités» relativement aux conditions suivantes de ce scénario :

- la totalité des échéances des titres de créance de gros non garantis et des échéances de titres de créance émis au moyen de divers canaux de titrisation;
- l'attrition ou la liquidation accélérée des soldes de dépôt de particuliers et d'entreprises;
- l'utilisation accrue ou intégrale des lignes de crédit avec engagement consenties à des particuliers, à des emprunteurs commerciaux et à des grandes entreprises;
- le rehaussement des exigences de garantie en cas d'abaissement de la notation de la dette à long terme de premier rang de la TD et des mouvements défavorables des taux de référence pour l'ensemble des contrats de dérivés;
- la couverture des échéances dans les programmes de financement soutenus par la Banque, comme les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et les canaux de PCAA renouvelables à court terme;
- les prévisions courantes sur les besoins de fonds opérationnels compte tenu de la prévision de croissance stable des dépôts et de la prévision des résultats pour la période.

Les limites approuvées par le comité du risque et incluses dans la politique en matière de liquidité du conseil d'administration stipulent que nous devons maintenir en tout temps des «liquidités disponibles» pour répondre aux «besoins en liquidités» associés au scénario de «stress combiné critique». Les actifs liquides que nous considérons comme des «liquidités disponibles» doivent être négociables à court terme, avoir une qualité de crédit suffisante et être disponibles à la vente ou à la cession en garantie pour être considérés comme facilement convertibles en trésorerie sur l'horizon de survie minimal de 90 jours déterminé. Le tableau ci-après présente les actifs liquides que nous prenons en compte pour établir les «liquidités disponibles» :

TABLEAU 30 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en milliards de dollars canadiens)

	31 janvier 2013		Aux		Moyenne pour les trois mois clos les				
			31 octobre 2012		31 janvier 2013				
Obligations du gouvernement du Canada, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires de la SCHL	68,9	\$ 23,1	% 67,2	\$ 23,3	% 64,5	\$ 21,6	% 67,5	\$ 23,9	%
Obligations de gouvernements provinciaux	6,2	2,1	5,9	2,0	6,2	2,1	6,0	2,1	
Obligations de sociétés émettrices de grande qualité	5,5	1,8	4,8	1,7	5,3	1,8	5,0	1,8	
Autres valeurs mobilières ou prêts	25,6	8,6	24,6	8,5	25,0	8,3	23,6	8,3	
Total (libellé en dollars canadiens)	106,2	\$ 35,6	% 102,5	\$ 35,5	% 101,0	\$ 33,8	% 102,1	\$ 36,1	%
Dépôts au comptant à un jour	23,1	7,8	12,5	4,3	18,4	6,2	12,4	4,4	
Obligations du gouvernement des États-Unis	30,5	10,2	29,0	10,0	33,3	11,2	26,0	9,2	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	30,4	10,2	33,1	11,5	31,6	10,6	31,3	11,1	
Autres obligations souveraines	42,1	14,1	48,8	16,9	48,9	16,4	46,8	16,6	
Obligations de sociétés émettrices de grande qualité	32,0	10,8	33,1	11,5	32,9	11,0	34,1	12,1	
Autres valeurs mobilières ou prêts	33,5	11,3	29,8	10,3	32,1	10,8	30,0	10,5	
Total (non libellé en dollars canadiens)	191,6	\$ 64,4	% 186,3	\$ 64,5	% 197,2	\$ 66,2	% 180,6	\$ 63,9	%
Total d'actifs liquides	297,8	\$ 100,0	% 288,8	\$ 100,0	% 298,2	\$ 100,0	% 282,7	\$ 100,0	%
Actifs grevés	92,5	\$	85,5	\$	94,3	\$	82,5	\$	
Actifs liquides, déduction faite des actifs grevés	205,3	\$	203,3	\$	203,9	\$	200,2	\$	

¹ Les montants comparatifs ont été reclassés afin de rendre la présentation des actifs liquides conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les actifs liquides comprennent les valeurs brutes des contrats de prise en pension qui, au moment de la compensation des valeurs brutes des contrats de mise en pension comprises dans les actifs liquides, reflètent les actifs liquides non grevés réels.

Les actifs liquides moyens pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 ont augmenté de 5 % comparativement à la moyenne pour les trois mois clos le 31 octobre 2013 afin de respecter les exigences de gestion du risque de liquidité. Les actifs grevés moyens (c.-à-d. les actifs liquides qui ne sont pas disponibles sans délai au secteur opérationnel en raison d'un financement garanti, d'une cession d'actifs en garantie ou d'exigences de garantie) pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 ont augmenté de 14 % par rapport aux actifs grevés moyens pour les trois mois clos le 31 octobre 2012 en raison d'exigences de garanties relatives aux paiements d'activités de compensation et de financement de titrisations.

Les actifs liquides sont détenus par l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales consolidées canadiennes ainsi que d'importantes succursales et autres filiales établies aux États-Unis et à l'étranger, comme le montre le tableau qui suit.

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR BANQUE, FILIALES ET SUCCURSALES¹

(en milliards de dollars canadiens)

	31 janvier 2013	<i>Aux</i> 31 octobre 2012	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i> 31 janvier 2013	<i>31 octobre</i> 2012
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	106,5 \$	99,1 \$	100,8 \$	99,0 \$
Importantes filiales	142,2	141,9	145,8	138,9
Succursales de la Banque à l'étranger	47,6	46,2	50,0	43,2
Autres filiales	1,5	1,6	1,6	1,6
Total	297,8 \$	288,8 \$	298,2 \$	282,7 \$

¹ Les montants comparatifs ont été reclassés afin de rendre la présentation des actifs liquides conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les actifs liquides non grevés restants sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités, et des ajustements sont apportés pour tenir compte à la fois du marché estimé ou des creux de transaction pour chacune des catégories d'actifs et du moment du règlement ou d'autres restrictions connues empêchant leur vente éventuelle ou leur cession en garantie. De plus, la juste valeur de marché des valeurs mobilières fluctuera en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur, des écarts de crédit ou de la demande du marché. S'il y a lieu, nous ajustons à la baisse la valeur de marché courante afin de refléter les prévisions quant aux conditions du marché et aux besoins des investisseurs qui sont intégrées dans le scénario de «stress combiné critique». Dans l'ensemble, nous prévoyons que la réduction de la valeur de marché courante sera relativement faible étant donné la grande qualité du crédit sous-jacent et la liquidité attestée de notre portefeuille d'actifs liquides. Les «liquidités disponibles» tiennent compte également de notre capacité d'emprunt estimée par le système de la Federal Home Loan Bank (FHLB) des États-Unis selon le scénario de «stress combiné critique».

La TD a aussi accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne, du fait des sûretés données par la TD en garantie à ces banques centrales. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque pour plus d'information sur les actifs donnés en garantie et les sûretés. La TD n'inclut pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales comme une source de liquidités disponibles dans son évaluation des «liquidités disponibles».

Nous estimons que la moyenne mensuelle totale des «liquidités disponibles» pour un maximum de 90 jours à partir de tous les actifs liquides non grevés et d'autres sources de liquidités pour les trois mois clos le 31 janvier 2013, selon le scénario de «stress combiné critique», était de 50,5 milliards de dollars dans les actifs libellés en dollars canadiens (51,7 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 octobre 2013), et de 101,1 milliards de dollars dans les actifs non libellés en dollars canadiens (96,5 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 octobre 2012).

La situation d'actifs liquides excédentaires de chacun de nos grands secteurs opérationnels est calculée en soustrayant les «besoins en liquidités» des «liquidités disponibles» pour chaque tranche de temps donnée. Les situations d'actifs liquides excédentaires du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ne sont pas consolidées avec celles des autres secteurs parce que des restrictions s'appliquent à l'investissement des fonds générés par les activités de dépôts des institutions financières membres du système de la Réserve fédérale des États-Unis. Aussi, les fonds disponibles détenus par certaines filiales du secteur Gestion de patrimoine et Assurance sont exclus des calculs de la situation d'actifs liquides du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada en raison des restrictions réglementaires qui s'appliquent à l'investissement de ces fonds auprès de La Banque Toronto-Dominion. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2013, notre situation d'actifs liquides excédentaires mensuelle moyenne pour un maximum de 90 jours, évaluée selon le scénario de «stress combiné critique», est comme suit :

- 8,0 milliards de dollars (12,6 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 octobre 2012) pour les activités combinées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine), du Siège social et des Services bancaires de gros;
- 2,6 milliards de dollars (9,6 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 octobre 2012) pour les activités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les limites incluses dans la politique en matière de liquidité du conseil d'administration stipulent également que nous devons procéder à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période de un an. À des fins de calcul des résultats du scénario de stress propre à la Banque de 365 jours, nous estimons la qualité marchande et le potentiel de cession en garantie des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de «stress combiné critique», puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 365 jours. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2013, l'estimation mensuelle moyenne des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, comme elle est établie par le test de couverture supplémentaire des liquidités, est comme suit :

- 3,2 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 octobre 2012) pour les activités combinées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine), du Siège social et des Services bancaires de gros;
- 10,9 milliards de dollars (12,9 milliards de dollars pour les trois mois clos le 31 octobre 2012) pour les activités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Bien que chacun des groupes de trésorerie ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses risques de liquidité dans son secteur opérationnel respectif, le service Gestion de la trésorerie et du bilan assure la gestion de la liquidité à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque de liquidité dans toutes nos activités. La TD a des succursales à l'étranger, situées dans les principaux centres mondiaux comme New York, Londres et Singapour pour soutenir les activités des Services bancaires de gros. La société mère fournit régulièrement une garantie de liquidité à l'ensemble de ses filiales et de ses filiales consolidées à l'étranger.

L'évaluation continue des liquidités des secteurs opérationnels selon des limites liées à des scénarios de stress permet de s'assurer que des sources de liquidités suffisantes seront disponibles s'il survient un événement d'illiquidité. Des scénarios de stress additionnels liés à divers événements idiosyncratiques et systémiques graves causés par des conditions de risques économiques, financiers ou opérationnels décelées sont aussi utilisés pour évaluer l'éventail possible des niveaux de liquidité requis dont la Banque pourrait avoir besoin. Nous avons en place des plans de liquidité d'urgence pour chaque secteur opérationnel d'importance et chaque territoire où nous menons nos activités. Chaque plan de financement d'urgence oriente la façon dont la direction peut le mieux utiliser les sources de financement disponibles pour chacun des événements de stress touchant les liquidités de la manière la plus efficace et la plus efficace possible dans le but de ramener les situations de liquidité aux niveaux cibles. Ainsi, la documentation sur les plans de financement d'urgence fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque.

Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Il pourrait aussi nuire à notre capacité de conclure, dans le cadre normal des activités, des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture et influencer sur les coûts liés à ces transactions. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre capacité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 32 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

Agence de notation	Notation de la dette		Perspectives
	à court terme	à long terme de premier rang	
Moody's	P-1	Aa1	Stable
S&P	A-1+	AA-	Stable
Fitch	F1+	AA-	Stable
DBRS	R-1 (élevé)	AA	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

Nous examinons régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que nos contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Nous détenons régulièrement des actifs liquides pour nous assurer de pouvoir effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de un cran des notations de notre dette à long terme de premier rang. Un abaissement marqué pourrait avoir une incidence sur nos «besoins en liquidités» qui se traduirait potentiellement par l'augmentation de nos coûts d'emprunt ou par l'obligation de donner des sûretés additionnelles à nos contreparties. Le tableau ci-dessous présente les paiements additionnels qui auraient pu être exigés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans de nos notations de crédit.

TABLEAU 33 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS

(en milliards de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	31 janvier 2013	31 octobre 2012
Abaissement de un cran	0,7 \$	0,6 \$
Abaissement de deux crans	1,2	1,4
Abaissement de trois crans	1,4	1,6

FINANCEMENT

La TD a accès à une grande variété de sources de financement garanties et non garanties, à court et à long terme, y compris des canaux de titrisation qu'elle utilise pour satisfaire ses besoins en fonds opérationnels dans le cadre normal des activités. Les activités de financement de la TD sont menées conformément à la politique mondiale. La politique mondiale prévoit notamment que tous les actifs doivent être financés selon la durée appropriée (c.-à-d. la durée générale jusqu'à l'échéance pour les actifs du portefeuille bancaire ou les creux de marchés soumis à des tensions pour les actifs détenus à des fins de transaction).

Notre approche clé de la gestion des activités de financement consiste à maximiser l'utilisation des dépôts provenant de succursales. Le tableau 34 illustre l'importante réserve de dépôts stables dans les comptes de passage de nos activités de patrimoine au Canada et de TD Ameritrade (collectivement les «dépôts des services personnels et commerciaux») qui constituent environ 80 % du financement total provenant des dépôts. Environ 62 % de ce montant est assuré selon divers systèmes de garantie des dépôts, y compris la Société d'assurance-dépôts du Canada et la Federal Deposit Insurance Corporation. Le montant du financement à long terme stable assuré par les dépôts personnels et commerciaux à préavis ou sans échéance précise est établi en tenant compte de la permanence d'équilibre attestée et de la liquidation soudaine estimée selon le scénario de «stress combiné critique». La majeure partie du financement restant provenant des dépôts est composée de liquidités de gros non garanties à court terme dont la durée jusqu'à l'échéance varie de un jour à douze mois, et de liquidités de gros à long terme dont la durée jusqu'à l'échéance se situe généralement entre deux et cinq ans.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS PAR SOURCE OU TYPE

(en milliards de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2013	31 octobre 2012
Dépôts personnels et commerciaux	426,8 \$	420,3 \$
Dépôts de gros non garantis à court terme, y compris le papier commercial	83,6	75,6
Dépôts de gros à long terme, y compris les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang	25,1	27,7
Autres dépôts	2,8	2,8
Total	538,3 \$	526,4 \$

Nous avons un programme actif de financement externe pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Notre financement de gros non garanti est également réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. Nous maintenons des limites sur les montants des dépôts de gros à court terme que nous pouvons garder pour un seul déposant de façon à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement. Lorsque les niveaux de dépôt dépassent ces limites, les montants excédentaires doivent être investis dans des actifs très liquides et ne sont donc pas utilisés pour financer les besoins des activités des Services bancaires de gros. Nous limitons également le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée. Ces limites de financement visent à répondre à la complexité opérationnelle potentielle que comporte la vente d'actifs et à une liquidité des actifs réduite dans le cas d'un événement de marché systémique, et servent à limiter notre exposition à des échéances de passifs importants.

Les responsabilités rattachées aux activités de financement normales sont les suivantes :

- Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est responsable de satisfaire tous les besoins en financement à long terme de la TD en ce qui a trait à la croissance des prêts hypothécaires ou autres prêts, les besoins en investissement du siège social ou les besoins en fonds propres des filiales.
- Le financement de banque de gros est chargé de répondre aux besoins en financement et en liquidités à court terme relevés par le groupe de trésorerie des Services bancaires de gros. Le financement peut être obtenu au moyen de dépôts de gros non garantis, y compris les canaux de financement comme le papier commercial ou la mise en pension de titres garantis.
- Le groupe Trésorerie américaine est responsable de la gestion de l'utilisation requise de la capacité d'emprunt disponible fournie par le système de la FHLB.
- Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres doit approuver toute nouvelle structure de financement externe ou transaction importante en plus de revoir régulièrement le plan de financement à long terme de la TD.

Nous continuons d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement additionnel ou à moindre coût pour nos besoins de financement à terme projetés. Le tableau ci-dessous présente les diverses sources du financement obtenu respectivement aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012 et pour les trois mois clos à ces dates.

TABEAU 35 : SOURCES DE FINANCEMENT À LONG TERME ET ÉMISSIONS

(en milliards de dollars canadiens)

	Aux		Émissions pour les trois mois clos les	
	31 janvier 2013	31 octobre 2012	31 janvier 2013	31 octobre 2012
Actifs titrisés				
Prêts hypothécaires résidentiels	41,0 \$	42,0 \$	1,3 \$	1,3 \$
Créances sur cartes de crédit et prêts à la consommation	1,2	1,3	–	–
Obligations sécurisées ¹	10,0	10,0	–	–
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ¹	15,1	17,8	–	0,1
Total	67,3 \$	71,1 \$	1,3 \$	1,4 \$

¹ Ces sources de financement sont considérées comme des sources de financement à long terme et sont classées à titre de dépôts dans le bilan consolidé intermédiaire. Les soldes de fin de période sont compris ci-dessus dans le tableau 34, Sommaire du financement provenant des dépôts par source ou type.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau 36 ci-après présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations liées à des acquisitions et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devrait arriver à échéance sans avoir été utilisée, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la TD.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas la symétrie entre les actifs et les passifs de la TD ou l'exposition au risque de taux d'intérêt. L'analyse des échéances diffère aussi de la méthode employée par la Banque pour évaluer son exposition possible au risque de liquidité et aux besoins de financement connexes. La TD s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger des variations du coût des liquidités ou contre la perte de liquidités (c.-à-d. nous ne finançons pas d'actifs à long terme par des emprunts à court terme). La TD se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise comme principale source de financement à long terme pour des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La TD finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables sans échéance précise au moyen de sources de financement à long terme. Nous menons nos activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes des nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients choisissent un règlement anticipé de leur dette. La TD cherche à synchroniser le plus étroitement possible les échéances de nouveaux financements et le profil d'échéances attendu qui en résulte dans son bilan. Nous avons également utilisé des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de nos estimations internes de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

TABLEAU 36 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2013					
	Moins de 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 136	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	3 136
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	16 600	-	-	-	13 737	30 337
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	15 534	7 729	18 278	9 294	47 000	97 835
Dérivés	16 200	6 112	17 148	20 180	-	59 640
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 488	3 081	1 259	429	26	6 283
Valeurs mobilières disponibles à la vente	13 165	11 401	22 342	39 940	1 867	88 715
Valeurs mobilières prises en pension	61 923	1 995	-	-	2 134	66 052
Prêts						
Prêts hypothécaires résidentiels	25 342	25 499	103 920	19 308	-	174 069
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	3 673	3 712	17 702	26 350	66 417	117 854
Cartes de crédit	-	-	-	-	15 442	15 442
Entreprises et gouvernements	20 950	5 842	22 801	33 998	21 274	104 865
Titres de créance classés comme prêts	418	877	529	3 112	-	4 936
Total des prêts	50 383	35 930	144 952	82 768	103 133	417 166
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	(2 686)	(2 686)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	50 383	35 930	144 952	82 768	100 447	414 480
Engagements de clients au titre d'acceptations	8 352	-	-	-	-	8 352
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	5 248	5 248
Goodwill ¹	-	-	-	-	12 292	12 292
Autres immobilisations incorporelles ¹	-	-	-	-	2 212	2 212
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ¹	-	-	-	-	4 353	4 353
Actif d'impôt exigible	515	-	-	-	-	515
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	972	972
Autres actifs	9 920	167	1 798	55	6 120	18 060
Total de l'actif	197 216	\$ 66 415	\$ 205 777	\$ 152 666	\$ 196 408	\$ 818 482
Passif						
Dépôts détenus à des fins de transaction	43 567	\$ 219	\$ 619	\$ 489	\$ -	44 894
Dérivés	16 244	7 750	17 560	21 026	-	62 580
Passifs de titrisation à la juste valeur	9 105	9 039	5 497	1 481	-	25 122
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	22	3	-	-	-	25
Dépôts ^{2,3}						
Particuliers	39 522	11 870	12 313	478	236 166	300 349
Banques	9 338	11	17	16	2 787	12 169
Entreprises et gouvernements	50 172	5 751	11 662	89	113 263	180 937
Total des dépôts	99 032	17 632	23 992	583	352 216	493 455
Acceptations	8 352	-	-	-	-	8 352
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 510	2 840	6 815	5 891	9 153	34 209
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	36 026	53	-	-	1 265	37 344
Passifs de titrisation au coût amorti	4 269	6 281	14 738	-	-	25 288
Provisions	76	1	3	28	631	739
Passif d'impôt exigible	124	-	-	-	-	124
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	326
Autres passifs	18 271	1 082	1 821	363	3 979	25 516
Billets et débetures subordonnés	-	150	-	8 684	-	8 834
Passif au titre des actions privilégiées	-	-	-	26	-	26
Passif au titre des titres de fiducie de capital	-	-	-	1 868	-	1 868
Capitaux propres	-	-	-	-	-	49 780
Total du passif et des capitaux propres	244 598	\$ 45 050	\$ 71 045	\$ 40 439	\$ 367 570	\$ 818 482
Engagements hors bilan						
Obligations d'achat						
Engagements en vertu de contrats de location simple	740	\$ 707	\$ 1 762	\$ 2 746	\$ -	5 955
Ententes de services de réseau	26	20	-	-	-	46
Guichets automatiques	125	130	109	-	-	364
Technologie de centre d'appels	21	-	-	-	-	21
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	116	23	-	-	-	139
Engagements au titre du crédit et des liquidités						
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	7 282	2 988	4 696	573	-	15 539
Lettres de crédit documentaires et commerciales	269	5	11	-	-	285
Engagements de crédit ^{4,5}	33 138	8 165	35 656	1 465	1 694	80 118
Engagements à l'égard d'entités ad hoc non consolidées						
Engagements à l'égard de titres de PCAA	1 716	612	-	-	-	2 328
Engagements au titre de la retraite						
Perte nette non comptabilisée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 1 184	\$ 1 184

¹ Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.² Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».³ Comprennent 10 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».⁴ Comprennent 217 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.⁵ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquels sont annulables sans condition en tout temps, à la discrétion de la Banque.

TABLEAU 36 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au					
	31 octobre 2012					
	Moins de 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 436	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	3 436 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	14 575	–	–	9	7 108	21 692
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	18 139	8 114	16 049	8 239	43 990	94 531
Dérivés	12 428	5 438	18 280	24 773	–	60 919
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 363	1 945	2 329	485	51	6 173
Valeurs mobilières disponibles à la vente	18 749	12 376	23 534	42 020	1 897	98 576
Valeurs mobilières prises en pension	64 806	1	1 998	–	2 393	69 198
Prêts						
Prêts hypothécaires résidentiels	25 693	24 487	98 727	23 265	–	172 172
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	6 435	3 127	14 911	26 483	66 971	117 927
Cartes de crédit	–	–	–	–	15 358	15 358
Entreprises et gouvernements	21 312	6 454	21 312	32 806	19 157	101 041
Titres de créance classés comme prêts	522	1 087	517	2 868	–	4 994
Total des prêts	53 962	35 155	135 467	85 422	101 486	411 492
Provision pour pertes sur créances	–	–	–	–	(2 644)	(2 644)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	53 962	35 155	135 467	85 422	98 842	408 848
Engagements de clients au titre d'acceptations	7 223	–	–	–	–	7 223
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	–	5 344	5 344
Goodwill ¹	–	–	–	–	12 311	12 311
Autres immobilisations incorporelles ¹	–	–	–	–	2 217	2 217
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ¹	–	–	–	–	4 402	4 402
Actif d'impôt exigible	439	–	–	–	–	439
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	883	883
Autres actifs	8 068	251	430	137	6 028	14 914
Total de l'actif	203 188	\$ 63 280	\$ 198 087	\$ 161 085	\$ 185 466	\$ 811 106
Passif						
Dépôts détenus à des fins de transaction	37 417	\$ 226	\$ 610	\$ 521	\$ –	38 774 \$
Dérivés	14 165	6 617	19 071	25 144	–	64 997
Passifs de titrisation à la juste valeur	6 161	12 997	4 641	1 525	–	25 324
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	15	2	–	–	–	17
Dépôts ^{2,3}						
Particuliers	40 453	14 512	12 189	148	224 457	291 759
Banques	10 846	15	21	16	4 059	14 957
Entreprises et gouvernements	45 572	5 831	16 396	3	113 236	181 038
Total des dépôts	96 871	20 358	28 606	167	341 752	487 754
Acceptations	7 223	–	–	–	–	7 223
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 137	2 928	7 874	6 255	8 241	33 435
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	37 626	48	–	–	1 142	38 816
Passifs de titrisation au coût amorti	5 639	3 576	14 239	2 736	–	26 190
Provisions	50	26	3	27	550	656
Passif d'impôt exigible	167	–	–	–	–	167
Passifs d'impôt différé	–	–	–	–	327	327
Autres passifs	16 722	1 482	1 744	680	4 230	24 858
Billets et débiteurs subordonnés	–	150	–	11 168	–	11 318
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	26	–	26
Passif au titre des titres de fiducie de capital	–	–	–	1 874	350	2 224
Capitaux propres	–	–	–	–	–	49 000
Total du passif et des capitaux propres	230 193	\$ 48 410	\$ 76 788	\$ 50 123	\$ 356 592	\$ 811 106
Engagements hors bilan						
Obligations d'achat						
Engagements en vertu de contrats de location simple	687	\$ 681	\$ 1 703	\$ 2 665	\$ –	5 736 \$
Ententes de services de réseau	26	26	–	–	–	52
Guichets automatiques	125	147	123	–	–	395
Technologie de centre d'appels	28	–	–	–	–	28
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	121	94	–	–	–	215
Engagements au titre du crédit et des liquidités						
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	6 892	2 575	5 240	1 095	–	15 802
Lettres de crédit documentaires et commerciales	262	3	14	–	–	279
Engagements de crédit ^{4,5}	36 608	7 757	33 229	2 722	1 544	81 860
Engagements à l'égard d'entités ad hoc non consolidées						
Engagements à l'égard de titres de PCAA	1 633	612	–	–	–	2 245
Engagements au titre de la retraite						
Perte nette non comptabilisée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	–	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	1 197 \$

¹ Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.² Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».³ Comprennent 10 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».⁴ Comprennent 247 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.⁵ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquels sont annulables sans condition en tout temps, à la discrétion de la Banque.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des entités ad hoc. Nous utilisons des entités ad hoc pour mobiliser des capitaux et obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers, et pour créer pour eux des produits de placement. Elles peuvent prendre la forme d'une société commerciale, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Les entités ad hoc sont consolidées par la Banque lorsque la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique qu'un contrôle existe. Les indicateurs éventuels de contrôle comprennent, entre autres, une évaluation de l'exposition de la Banque aux risques et avantages inhérents à l'entité ad hoc. La possibilité de consolider l'entité ad hoc est évaluée à la création de chacune des entités, et l'analyse de la consolidation est revue au moins tous les trimestres lorsqu'un changement indique qu'une réévaluation est nécessaire. Par exemple, lorsque la Banque, après l'évaluation initiale, semble obtenir un plus grand contrôle ou pouvoir de décision sur l'entité ad hoc, une réévaluation est effectuée pour établir si l'entité ad hoc doit être consolidée. Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations génèrent des liquidités en permettant aux investisseurs d'avoir facilement accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une entité ad hoc qui, à son tour, finance l'achat de ces actifs par une émission de titres à des investisseurs. Habituellement créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les entités ad hoc ne sont pas des unités opérationnelles et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de l'entité ad hoc décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par l'entité ad hoc entre les investisseurs et les autres détenteurs ayant droit à ces flux de trésorerie. La Banque est partie à des entités ad hoc par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs initiés par des tiers et d'autres produits de placement et de financement.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts-auto, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux entreprises et aux gouvernements pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan. Certains prêts-auto acquis par la Banque dans le cadre de l'acquisition de Services financiers Chrysler avaient été créés aux États-Unis et ont été vendus à des structures de titrisation américaines. Tous les autres produits titrisés par la Banque avaient été créés au Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou à des tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les expositions issues de titrisations par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et consolidées et de tiers autres que des entités ad hoc sont décrites ci-après.

TABLEAU 37 : CRÉANCES TITRISÉES PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATRICE¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>				
	Entités ad hoc importantes non consolidées		Entités ad hoc importantes consolidées	Tiers autres que des entités ad hoc	
	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés
	31 janvier 2013				
Prêts hypothécaires résidentiels	21 508 \$	– \$	– \$	22 797 \$	– \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ^{2, 3}	–	–	5 365	–	–
Prêts sur cartes de crédit	–	–	1 251	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	71	–	–	2 461	57
Total des créances	21 579 \$	– \$	6 616 \$	25 258 \$	57 \$
	31 octobre 2012				
Prêts hypothécaires résidentiels	21 176 \$	– \$	– \$	23 446 \$	– \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ^{2, 3}	–	–	5 461	–	–
Prêts sur cartes de crédit	–	–	1 251	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	79	–	–	2 388	53
Total des créances	21 255 \$	– \$	6 712 \$	25 834 \$	53 \$

¹ Comprend tous les actifs titrisés par la Banque, qu'ils soient présentés au bilan ou hors bilan aux fins comptables, y compris les actifs qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation.

² Les prêts aux particuliers comprenaient, au 31 janvier 2013, 265 millions de dollars de prêts-auto acquis dans le cadre de l'acquisition par la Banque de Services financiers Chrysler (361 millions de dollars au 31 octobre 2012).

³ La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation du point de vue des fonds propres.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité ou en partie les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Au 31 janvier 2013, la Banque n'avait comptabilisé aucun droit conservé en raison de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans son bilan consolidé intermédiaire.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'entités ad hoc consolidées. La Banque consolide les entités ad hoc puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Au 31 janvier 2013, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2012), et l'encours des billets émis par les entités ad hoc s'établissait à 0,2 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 31 janvier 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 5,4 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2012) des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. Le 1^{er} décembre 2011, la Banque a fait l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. Par suite de l'acquisition, la Banque a consolidé l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 31 janvier 2013, l'encours des billets émis par l'entité ad hoc consolidée s'établissait à 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 31 janvier 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de cette entité ad hoc atteignait 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise des entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 janvier 2013, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu des participations qu'elle a dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 8,1 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012). De plus, au 31 janvier 2013, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,3 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2012) à l'égard de PCAA qui pourrait être émis plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques. Au 31 janvier 2013, la Banque ne fournissait aucun rehaussement de crédit spécifique (néant au 31 octobre 2012) pour des transactions.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 38 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Exposition et notation des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	31 janvier 2013		Aux 31 octobre 2012	
		Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²	Exposition et notation des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²
Prêts hypothécaires résidentiels	4 881 \$	2,6	4 613 \$	2,8
Prêts sur cartes de crédit	–	–	–	–
Prêts et crédit-bail – auto	1 614	1,6	1 657	1,3
Prêts et crédit-bail – matériel	–	–	19	0,4
Créances clients	1 600	1,9	1 221	1,7
Total des créances	8 095 \$	2,3	7 510 \$	2,3

¹ L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les ensembles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des ensembles décroissants.

Au 31 janvier 2013, la Banque détenait 1 299 millions de dollars (128 millions de dollars au 31 octobre 2012) de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque dans la catégorie des prêts, des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et dans d'autres catégories dans son bilan consolidé intermédiaire.

Exposition à des conduits soutenus par des tiers

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties de 499 millions de dollars au 31 janvier 2013 (500 millions de dollars au 31 octobre 2012) dont aucune (aucune au 31 octobre 2012) n'a été utilisée. Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets de particuliers adossés par des prêts-auto. Au 31 janvier 2013, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation, variant de AAA à AA.

L'exposition de la Banque à des conduits de tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012 était négligeable.

Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 30 des états financiers consolidés de 2012 comprennent aussi les ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son industrie. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 31 janvier 2013 (ni au 31 octobre 2012).

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 39 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	2013				2012			
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
Produits d'intérêts nets	3 846 \$	3 842 \$	3 817 \$	3 680 \$	3 687 \$	3 532 \$	3 514 \$	3 259 \$
Produits autres que d'intérêts	2 125	2 047	2 024	2 070	1 955	2 131	1 870	1 897
Total des produits	5 971	5 889	5 841	5 750	5 642	5 663	5 384	5 156
Provision pour pertes sur créances	385	565	438	388	404	340	380	349
Charges autres que d'intérêts	3 495	3 606	3 471	3 372	3 549	3 488	3 206	3 163
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	360	178	291	351	272	310	367	306
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	59	57	62	54	61	64	59	66
Résultat net – comme présenté	1 790	1 597	1 703	1 693	1 478	1 589	1 490	1 404
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹								
Amortissement des immobilisations incorporelles	56	60	59	59	60	95	94	99
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	(24)	35	–	9	45	(37)	(9)	(7)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	–	–	–	9	(1)	39	20
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	–	(2)	1	1	(9)	(5)	(2)
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	3	6	3	5	19	26	10
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	24	25	25	30	24	–	–	–
Provision pour litiges	70	–	77	–	171	–	–	–
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	–	–	(30)	(59)	(31)	–	–	–
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi	–	–	(18)	–	–	–	–	–
Incidence de la mégatempête Sandy	–	37	–	–	–	–	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	126	160	117	43	284	67	145	120
Résultat net – rajusté	1 916	1 757	1 820	1 736	1 762	1 656	1 635	1 524
Dividendes sur actions privilégiées	49	49	49	49	49	48	43	40
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	1 867 \$	1 708 \$	1 771 \$	1 687 \$	1 713 \$	1 608 \$	1 592 \$	1 484 \$
Attribuable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	27 \$	25 \$
Actionnaires ordinaires – rajusté	1 841	1 682	1 745	1 661	1 687	1 582	1 565	1 459
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)								
Résultat de base par action								
Comme présenté	1,87 \$	1,67 \$	1,79 \$	1,79 \$	1,56 \$	1,70 \$	1,60 \$	1,52 \$
Rajusté	2,01	1,84	1,92	1,84	1,87	1,77	1,77	1,65
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,86	1,66	1,78	1,78	1,55	1,68	1,58	1,50
Rajusté	2,00	1,83	1,91	1,82	1,86	1,75	1,75	1,63
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	15,3 %	14,0 %	15,3 %	16,2 %	14,0 %	15,8 %	16,1 %	16,1 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	16,4 %	15,5 %	16,4 %	16,6 %	16,8 %	16,5 %	17,7 %	17,6 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque, qui sont présentés aux pages 46 à 75 du présent rapport aux actionnaires, ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de détails sur les méthodes comptables conformes aux IFRS appliquées par la Banque, voir la note 2 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.

MODIFICATION DES MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque. Les normes émises qui, dans l'avenir, seront en vigueur pour la Banque sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2013	31 octobre 2012
		<i>Aux</i>
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 136	3 436
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	30 337	21 692
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 3)	97 835	94 531
Dérivés (Note 3)	59 640	60 919
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	6 283	6 173
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Notes 3, 4)	88 715	98 576
	252 473	260 199
Valeurs mobilières prises en pension	66 052	69 198
Prêts (Note 5)		
Prêts hypothécaires résidentiels	174 069	172 172
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	117 854	117 927
Cartes de crédit	15 442	15 358
Entreprises et gouvernements	104 865	101 041
Titres de créance classés comme prêts	4 936	4 994
	417 166	411 492
Provision pour pertes sur prêts (Note 5)	(2 686)	(2 644)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	414 480	408 848
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	8 352	7 223
Participation dans TD Ameritrade (Note 7)	5 248	5 344
Goodwill	12 292	12 311
Autres immobilisations incorporelles	2 212	2 217
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	4 353	4 402
Actif d'impôt exigible	515	439
Actifs d'impôt différé (Note 18)	972	883
Autres actifs (Note 10)	18 060	14 914
	52 004	47 733
Total de l'actif	818 482	811 106
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 3, 11)	44 894	38 774
Dérivés (Note 3)	62 580	64 997
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 3)	25 122	25 324
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	25	17
	132 621	129 112
Dépôts (Note 11)		
Particuliers	300 349	291 759
Banques	12 169	14 957
Entreprises et gouvernements	180 937	181 038
	493 455	487 754
Divers		
Acceptations	8 352	7 223
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	34 209	33 435
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	37 344	38 816
Passifs de titrisation au coût amorti	25 288	26 190
Provisions (Note 21)	739	656
Passif d'impôt exigible	124	167
Passifs d'impôt différé (Note 18)	326	327
Autres passifs (Note 12)	25 516	24 858
	131 898	131 672
Billets et débetures subordonnés (Note 13)	8 834	11 318
Passif au titre des actions privilégiées	26	26
Passif au titre des titres de fiducie de capital (Note 14)	1 868	2 224
Total du passif	768 702	762 106
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 922,4 au 31 janv. 2013 et 918,2 au 31 oct. 2012) (Note 15)	19 023	18 691
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 135,8 au 31 janv. 2013 et 135,8 au 31 oct. 2012) (Note 15)	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (en millions d'actions autodétenues : (1,9) au 31 janv. 2013 et (2,1) au 31 oct. 2012) (Note 15)	(135)	(166)
Actions autodétenues – privilégiées (en millions d'actions autodétenues : (0,1) au 31 janv. 2013 et néant au 31 oct. 2012) (Note 15)	(3)	(1)
Surplus d'apport	185	196
Résultats non distribués	22 772	21 763
Cumul des autres éléments du résultat global	3 058	3 645
	48 295	47 523
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 485	1 477
Total des capitaux propres	49 780	49 000
Total du passif et des capitaux propres	818 482	811 106

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Produits d'intérêts		
Prêts	4 476 \$	4 412 \$
Valeurs mobilières		
Intérêts	775	837
Dividendes	261	206
Dépôts auprès de banques	20	29
	5 532	5 484
Charges d'intérêts		
Dépôts	1 119	1 173
Passifs de titrisation	239	262
Billets et débentures subordonnés	117	154
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	41	43
Divers	170	165
	1 686	1 797
Produits d'intérêts nets	3 846	3 687
Produits autres que d'intérêts		
Services de placement et de valeurs mobilières	668	632
Commissions sur crédit	203	181
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente (Note 4)	130	39
Produits (pertes) de négociation	(80)	43
Frais de services	454	441
Services de cartes	271	246
Produits d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes	325	281
Honoraires de fiducie	35	36
Autres produits (pertes)	119	56
	2 125	1 955
Total des produits	5 971	5 642
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	385	404
Charges autres que d'intérêts		
Salaires et avantages du personnel (Note 17)	1 894	1 784
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	351	329
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	205	208
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	118	110
Marketing et développement des affaires	149	126
Frais liés aux activités de courtage	76	76
Services professionnels et services-conseils	208	222
Communications	70	72
Divers	424	622
	3 495	3 549
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	2 091	1 689
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	360	272
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat (Note 7)	59	61
Résultat net	1 790	1 478
Dividendes sur actions privilégiées	49	49
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 741 \$	1 429 \$
Attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26 \$	26 \$
Actionnaires ordinaires	1 715	1 403
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 19)		
De base	916,8	901,1
Dilué	922,6	909,2
Résultat par action (en dollars) (Note 19)		
De base	1,87 \$	1,56 \$
Dilué	1,86	1,55
Dividendes par action (en dollars)	0,77	0,68

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Résultat net	1 790 \$	1 478 \$
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat		
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ¹	(93)	150
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(90)	(14)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	(87)	229
Profits nets (pertes nettes) de change des activités de couverture ³	38	(104)
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁴	(58)	610
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures de flux de trésorerie ⁵	(297)	(320)
	(587)	551
Résultat global pour la période	1 203 \$	2 029 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires privilégiés	49	49
Actionnaires ordinaires	1 128	1 954
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	26

¹ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 59 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 57 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

² Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 41 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 2 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

³ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 13 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 35 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

⁴ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 20 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 254 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

⁵ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 141 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 160 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global seront reclassés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire au cours de périodes ultérieures.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Actions ordinaires (Note 15)		
Solde au début de la période	18 691 \$	17 491 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	62	57
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	270	179
Solde à la fin de la période	19 023	17 727
Actions privilégiées (Note 15)		
Solde au début de la période	3 395	3 395
Solde à la fin de la période	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (Note 15)		
Solde au début de la période	(166)	(116)
Achat d'actions	(806)	(868)
Vente d'actions	837	827
Solde à la fin de la période	(135)	(157)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 15)		
Solde au début de la période	(1)	–
Achat d'actions	(15)	(15)
Vente d'actions	13	15
Solde à la fin de la période	(3)	–
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	196	212
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	(7)	8
Options sur actions (Note 16)	(6)	(6)
Divers	2	–
Solde à la fin de la période	185	214
Résultats non distribués		
Solde au début de la période	21 763	18 213
Résultat net attribuable aux actionnaires	1 764	1 452
Dividendes sur actions ordinaires	(706)	(613)
Dividendes sur actions privilégiées	(49)	(49)
Solde à la fin de la période	22 772	19 003
Cumul des autres éléments du résultat global		
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :</i>		
Solde au début de la période	1 475	949
Autres éléments du résultat global	(183)	136
Solde à la fin de la période	1 292	1 085
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>		
Solde au début de la période	(426)	(464)
Autres éléments du résultat global	(49)	125
Solde à la fin de la période	(475)	(339)
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>		
Solde au début de la période	2 596	2 841
Autres éléments du résultat global	(355)	290
Solde à la fin de la période	2 241	3 131
Total	3 058	3 877
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		
Solde au début de la période	1 477	1 483
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	26
Divers	(18)	(20)
Solde à la fin de la période	1 485	1 489
Total des capitaux propres	49 780 \$	45 548 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Résultat net avant impôt sur le résultat	2 150 \$	1 750 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités opérationnelles		
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	385	404
Amortissement	128	134
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	118	110
Pertes nettes (profits nets) sur valeurs mobilières disponibles à la vente (Note 4)	(130)	(39)
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée (Note 7)	(59)	(61)
Impôt différé (Note 18)	9	42
Variations des actifs et passifs opérationnels		
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	(260)	(345)
Valeurs mobilières vendues à découvert	774	6 218
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(3 304)	(11 233)
Prêts	(5 673)	(7 593)
Dépôts	11 821	17 323
Dérivés	(1 138)	233
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(102)	(1 283)
Passifs de titrisation	(1 104)	(808)
Divers	(2 411)	2 352
Impôt sur le résultat payé	(306)	(459)
Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles	898	6 745
Flux de trésorerie des activités de financement		
Variation des valeurs mobilières mises en pension	(1 472)	8 885
Remboursement de billets et de débentures subordonnés (Note 13)	(2 500)	-
Remboursement ou rachat de passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital (Note 14)	(356)	(12)
Écart de change sur les billets et débentures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres	16	46
Émission d'actions ordinaires (Note 15)	48	44
Vente d'actions autodétenues (Note 15)	843	850
Achat d'actions autodétenues (Note 15)	(821)	(883)
Dividendes versés	(485)	(483)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(26)	(26)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(4 753)	8 421
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(8 645)	8 010
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente		
Achats	(10 462)	(15 865)
Produit tiré des échéances	13 222	8 761
Produit tiré des ventes	6 419	3 404
Achats nets de locaux, de matériel et d'autres actifs amortissables	(79)	(237)
Valeurs mobilières prises en pension (mises en pension)	3 146	(12 638)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre d'acquisitions (Note 9)	-	(6 839)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	3 601	(15 404)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(46)	12
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(300)	(226)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	3 436	3 096
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	3 136 \$	2 870 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 974 \$	2 109 \$
Montant des intérêts reçus au cours de la période	5 299	5 245
Montant des dividendes reçus au cours de la période	270	211

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre grands secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Banque, ainsi qu'en appliquant la modification de méthode comptable décrite à la note 2 ci-dessous au cours de la période écoulée.

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Banque. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une résolution du comité d'audit, le 27 février 2013.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour des états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2012 et les notes figurant aux pages 89 à 183 du rapport annuel 2012 de la Banque et les passages ombragés du rapport de gestion de 2012 inclus aux pages 68 à 79 du rapport annuel 2012 de la Banque. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE ÉCOULÉE ET FUTURES

MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE AU COURS DE LA PÉRIODE ÉCOULÉE

La Banque a adopté la modification suivante.

Présentation des autres éléments du résultat global

Le 1^{er} novembre 2012, la Banque a adopté les amendements d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (IAS 1), publiés en juin 2011, qui exigent que les entités regroupent les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils seront ou non reclassés à l'état du résultat consolidé au cours des périodes ultérieures. Les amendements ne visent pas à établir quels éléments doivent être présentés dans les autres éléments du résultat global et n'ont rien changé à l'option de présenter les éléments après impôt. Les amendements d'IAS 1 ont été appliqués de manière rétrospective et n'ont pas d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie et le résultat de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés et les adoptera lorsqu'elles seront en vigueur.

Consolidation

Les normes nouvelles et modifiées portant sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

- IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), qui remplace IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27), et SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc* (SIC-12);
- IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11);
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12);
- IAS 27 (révisée en 2011), *États financiers individuels* (IAS 27R), qui a été amendée pour la rendre conforme aux changements amenés par la publication d'IFRS 10 et d'IFRS 11.

Les normes et les amendements ont donné lieu à une définition révisée du contrôle qui s'applique à toutes les entités. Les normes susmentionnées entrent toutes en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque. Leur adoption obligera la Banque à réévaluer ses analyses sur toutes ses entités ad hoc aux fins de la consolidation ainsi que sur le lien conservé avec d'autres entités tiers, et entraînera au besoin la présentation d'informations additionnelles. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes.

Évaluation de la juste valeur

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), fournit des indications sur l'évaluation de la juste valeur et sur l'information à fournir sur les évaluations de la juste valeur. IFRS 13 s'applique aux autres normes IFRS qui exigent ou permettent les évaluations de la juste valeur ou la présentation d'information sur les évaluations de la juste valeur et établit un cadre sur la façon d'évaluer la juste valeur à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché, y compris les hypothèses sur les risques. IFRS 13 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et est applicable de façon prospective. Cette nouvelle norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou le résultat net de la Banque.

Avantages du personnel

Les amendements d'IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19), publiés en juin 2011, éliminent la possibilité d'utiliser la méthode du corridor pour calculer les écarts actuariels, de telle sorte que la Banque devra comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les coûts au titre des services rendus en plus des charges d'intérêts nettes ou des produits d'intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'excédent ou au déficit net au titre des prestations définies et seront comptabilisés dans l'état du résultat consolidé. Les coûts de modifications de régime seront comptabilisés au cours de la période d'une modification de régime, que les droits soient acquis ou non. De plus, la Banque comptabilisera une obligation au titre des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle ne pourra plus se rétracter de l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail ou qu'elle comptabilisera des frais de restructuration s'y rapportant. Les amendements d'IAS 19 sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et sont applicables rétrospectivement. La Banque évalue actuellement l'incidence des amendements d'IAS 19.

Présentation et informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié les amendements suivants relatifs à la compensation des instruments financiers :

- IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32), qui clarifie les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers;
- IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), qui fournit les obligations d'information courantes visant à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence ou l'incidence potentielle des accords de compensation sur la situation financière d'une société.

Les amendements d'IAS 32 entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, soit le 1^{er} novembre 2014 pour la Banque. Les amendements d'IFRS 7 entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque. Les deux amendements doivent être appliqués de manière rétrospective. Les amendements d'IAS 32 et d'IFRS 7 ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie et le résultat de la Banque.

Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), reflète les travaux de l'IASB sur le remplacement de la norme IFRS actuelle portant sur les instruments financiers (IAS 39), et sera achevée et appliquée en trois phases distinctes : 1) Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers; 2) Modèles de dépréciation; et 3) Comptabilité de couverture. Des exigences générales relatives à la comptabilité de couverture seront ajoutées dans le cadre de la phase 3 du projet d'IFRS 9, mais le sujet de la comptabilité de macro-couverture a été dissocié du projet d'IFRS 9 et sera dorénavant considéré dans une norme distincte qui sera publiée séparément. L'IASB a décidé en novembre 2011 de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9 aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015, soit le 1^{er} novembre 2015 pour la Banque, et a convenu provisoirement de restreindre la révision d'IFRS 9. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 ainsi que de tout futur amendement potentiel de cette norme, y compris la proposition sur la comptabilité de macro-couverture.

NOTE 3 : JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Hiérarchie d'évaluation de la juste valeur

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation.

Le tableau ci-après présente, aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012, le classement dans les niveaux de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur de chaque actif et passif financier évalué à la juste valeur.

Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2013				31 octobre 2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	1 719 \$	11 245 \$	– \$	12 964 \$	3 556 \$	11 649 \$	– \$	15 205 \$
Provinces	–	4 107	–	4 107	–	3 731	–	3 731
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	1 092	11 056	–	12 148	1 932	8 889	–	10 821
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	2 805	–	2 805	–	3 510	–	3 510
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 196	–	1 196	–	1 296	–	1 296
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	1 919	21	1 940	–	2 223	17	2 240
Autres émetteurs	–	6 885	15	6 900	–	5 590	57	5 647
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	33 953	6 619	–	40 572	31 740	5 850	77	37 667
Actions privilégiées	30	–	38	68	24	–	–	24
Prêts détenus à des fins de transaction								
Marchandises	6 185	–	–	6 185	6 034	–	–	6 034
Droits conservés	–	–	85	85	–	–	85	85
	42 979 \$	54 697 \$	159 \$	97 835 \$	43 286 \$	51 009 \$	236 \$	94 531 \$
Dérivés								
Dérivés de taux	5 \$	33 368 \$	– \$	33 373 \$	7 \$	38 605 \$	7 \$	38 619 \$
Dérivés de change	294	16 237	14	16 545	140	13 116	16	13 272
Dérivés de crédit	–	24	9	33	–	37	12	49
Dérivés d'actions	–	8 442	819	9 261	–	7 755	691	8 446
Contrats de marchandises	99	319	10	428	131	379	23	533
	398 \$	58 390 \$	852 \$	59 640 \$	278 \$	59 892 \$	749 \$	60 919 \$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	510 \$	5 761 \$	– \$	6 271 \$	603 \$	5 557 \$	– \$	6 160 \$
Prêts	–	–	12	12	–	–	13	13
	510 \$	5 761 \$	12 \$	6 283 \$	603 \$	5 557 \$	13 \$	6 173 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente¹								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	3 100 \$	2 374 \$	– \$	5 474 \$	6 533 \$	4 322 \$	– \$	10 855 \$
Provinces	–	2 333	–	2 333	–	2 503	–	2 503
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	124	25 618	–	25 742	125	29 530	–	29 655
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	17 965	2	17 967	–	17 208	2	17 210
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 152	–	1 152	–	1 142	–	1 142
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	–	23 132	–	23 132	–	25 045	–	25 045
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	959	–	959	–	961	–	961
Obligations de sociétés et autres	1	8 635	56	8 692	–	7 801	57	7 858
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires ²	9	459	1 481	1 949	197	206	1 443	1 846
Actions privilégiées	–	58	145	203	–	69	163	232
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction³								
	–	889	217	1 106	–	1 099	165	1 264
	3 234 \$	83 574 \$	1 901 \$	88 709 \$	6 855 \$	89 886 \$	1 830 \$	98 571 \$
Valeurs mobilières prises en pension	– \$	10 347 \$	– \$	10 347 \$	– \$	9 340 \$	– \$	9 340 \$
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
Dérivés								
Dérivés de taux	3 \$	28 772 \$	92 \$	28 867 \$	8 \$	33 084 \$	104 \$	33 196 \$
Dérivés de change	237	22 352	12	22 601	105	21 547	14	21 666
Dérivés de crédit	–	264	9	273	–	236	11	247
Dérivés d'actions	–	9 221	1 213	10 434	–	8 268	1 011	9 279
Contrats de marchandises	70	329	6	405	103	495	11	609
	310 \$	60 938 \$	1 332 \$	62 580 \$	216 \$	63 630 \$	1 151 \$	64 997 \$
Passifs de titrisation à la juste valeur	– \$	25 122 \$	– \$	25 122 \$	– \$	25 324 \$	– \$	25 324 \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
	– \$	– \$	25 \$	25 \$	– \$	– \$	17 \$	17 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert								
	16 550 \$	17 649 \$	10 \$	34 209 \$	15 125 \$	18 289 \$	21 \$	33 435 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	– \$	12 036 \$	– \$	12 036 \$	– \$	10 232 \$	– \$	10 232 \$

¹ Au 31 janvier 2013, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 6 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 octobre 2012) étaient comptabilisées au coût puisqu'elles n'avaient pas de prix cotés sur des marchés actifs et la juste valeur ne pouvait être évaluée de façon fiable.

² Au 31 janvier 2013, les actions ordinaires comprennent la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 974 millions de dollars (956 millions de dollars au 31 octobre 2012), remboursables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3.

³ Au 31 janvier 2013, incluent des titres de créance de sociétés et autres titres de créance de 1 106 millions de dollars (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2013 et 2012.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois clos respectivement les 31 janvier 2013 et 2012.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)						Activités		Transferts		Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2012	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 janv. 2013		
ACTIFS FINANCIERS											
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction											
Autres titres de créance											
Émetteurs canadiens	17 \$	– \$	– \$	3 \$	– \$	(13) \$	18 \$	(4) \$	21 \$	(1) \$	
Autres émetteurs	57	1	–	2	–	(43)	–	(2)	15	(1)	
Titres de capitaux propres											
Actions ordinaires	77	–	–	–	–	(77)	–	–	–	–	
Actions privilégiées	–	–	–	38	–	–	–	–	38	–	
Droits conservés	85	3	–	–	7	(10)	–	–	85	(3)	
	236 \$	4 \$	– \$	43 \$	7 \$	(143) \$	18 \$	(6) \$	159 \$	(5) \$	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net											
Prêts	13 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	– \$	12 \$	(1) \$	
	13 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	– \$	12 \$	(1) \$	
Valeurs mobilières disponibles à la vente											
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement											
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 \$	– \$	
Autres titres de créance											
Obligations de sociétés et autres	57	1	–	–	–	(2)	–	–	56	–	
Titres de capitaux propres											
Actions ordinaires	1 443	20	9	45	–	(36)	–	–	1 481	14	
Actions privilégiées	163	1	(14)	–	–	(5)	–	–	145	(14)	
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction											
	165	3	5	–	–	(8)	52	–	217	2	
	1 830 \$	25 \$	– \$	45 \$	– \$	(51) \$	52 \$	– \$	1 901 \$	2 \$	

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)						Activités		Transferts		Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2012	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 janv. 2013		
PASSIFS FINANCIERS											
Dépôts détenus à des fins de transaction											
Dérivés⁴											
Dérivés de taux	97 \$	(16) \$	– \$	– \$	– \$	11 \$	– \$	– \$	92 \$	(1) \$	
Dérivés de change	(2)	3	–	–	–	(1)	(2)	–	(2)	1	
Dérivés de crédit	(1)	1	–	–	–	–	–	–	–	2	
Dérivés d'actions	320	76	–	(28)	43	(17)	–	–	394	76	
Contrats de marchandises	(12)	6	–	–	–	2	–	–	(4)	4	
	402 \$	70 \$	– \$	(28) \$	43 \$	(5) \$	(2) \$	– \$	480 \$	82 \$	
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net											
	17 \$	2 \$	– \$	– \$	26 \$	(20) \$	– \$	– \$	25 \$	(3) \$	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert											
	21 \$	– \$	– \$	(22) \$	– \$	11 \$	– \$	– \$	10 \$	– \$	

¹ Les profits (pertes) sur actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur la vente de valeurs mobilières disponibles à la vente, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes), dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 31 janvier 2013 d'actifs dérivés de 852 millions de dollars (749 millions de dollars au 1^{er} novembre 2012) et de passifs dérivés de 1 332 millions de dollars (1 151 millions de dollars au 1^{er} novembre 2012), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 janv. 2012	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2011	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	– \$	– \$	– \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 \$	– \$
Provinces	5	–	–	3	–	(1)	5	(2)	10	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens										
Émetteurs canadiens	30	1	–	8	–	(10)	4	(5)	28	(4)
Autres émetteurs										
Autres émetteurs	79	2	–	76	–	(35)	31	(29)	124	3
Prêts détenus à des fins de transaction	3	–	–	–	–	(3)	–	–	–	–
Droits conservés	52	2	–	–	1	(3)	–	–	52	2
	169 \$	5 \$	– \$	88 \$	1 \$	(52) \$	40 \$	(36) \$	215 \$	1 \$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts										
Prêts	8 \$	5 \$	– \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	– \$	11 \$	3 \$
	8 \$	5 \$	– \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	– \$	11 \$	3 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres										
Obligations de sociétés et autres	24 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	24 \$	– \$
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires										
Actions ordinaires	1 524	25	(22)	31	–	(74)	–	(1)	1 483	(2)
Actions privilégiées										
Actions privilégiées	190	(1)	8	–	–	(44)	–	–	153	7
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	158	3	(4)	–	–	3	6	–	166	(9)
	1 896 \$	27 \$	(18) \$	31 \$	– \$	(115) \$	6 \$	(1) \$	1 826 \$	(4) \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 janv. 2012	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2011	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
Dérivés⁴										
Dérivés de taux										
Dérivés de taux	81 \$	18 \$	– \$	6 \$	– \$	(3) \$	– \$	1 \$	103 \$	24 \$
Dérivés de change										
Dérivés de change	(2)	(1)	–	–	–	1	–	–	(2)	(1)
Dérivés de crédit										
Dérivés de crédit	10	(4)	–	–	–	2	(2)	2	8	(4)
Dérivés d'actions										
Dérivés d'actions	343	(15)	–	(32)	42	(15)	–	–	323	(15)
Contrats de marchandises										
Contrats de marchandises	1	(10)	–	–	–	1	–	–	(8)	(10)
	433 \$	(12) \$	– \$	(26) \$	42 \$	(14) \$	(2) \$	3 \$	424 \$	(6) \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27 \$	(26) \$	– \$	– \$	44 \$	(21) \$	– \$	– \$	24 \$	(26) \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	2 \$	– \$	– \$	(1) \$	– \$	1 \$	2 \$	(2) \$	2 \$	1 \$

¹ Les profits (pertes) sur actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur la vente de valeurs mobilières disponibles à la vente, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes), dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 31 janvier 2012 d'actifs dérivés de 728 millions de dollars (685 millions de dollars au 1^{er} novembre 2011) et de passifs dérivés de 1 152 millions de dollars (1 118 millions de dollars au 1^{er} novembre 2011), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau présentés dans les tableaux ci-dessus sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

Le tableau ci-dessous présente l'effet qu'aurait pu avoir l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sur les actifs financiers et les passifs financiers détenus, aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012, et qui sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur. Pour les dérivés de taux, la Banque a effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité implicite non observable. Pour les dérivés de crédit, la sensibilité a été calculée sur les écarts de crédit non observables au moyen d'hypothèses tenant compte des écarts de crédit liés à la position de l'obligation sous-jacente. La sensibilité des dérivés d'actions est calculée en utilisant des hypothèses raisonnablement possibles pour analyser les effets d'une variation de 5 % des dividendes, d'une variation de 10 % de la corrélation, d'une variation de 10 % du prix de l'action sous-jacente et d'une variation de (13) % à 33 % de la volatilité. La sensibilité des dépôts détenus à des fins de transaction est calculée en faisant varier les données non observables qui peuvent inclure la volatilité, les écarts de taux et la corrélation.

Analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2013		31 octobre 2012	
	Incidence sur l'actif net		Incidence sur l'actif net	
	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction				
Titres de capitaux propres				
Actions ordinaires	- \$	- \$	4 \$	4 \$
Actions privilégiées	2	2	-	-
Droits conservés	7	4	7	3
	9 \$	6 \$	11 \$	7 \$
Dérivés				
Dérivés de taux	- \$	- \$	2 \$	2 \$
Dérivés d'actions	34	42	36	47
	34 \$	42 \$	38 \$	49 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente				
Autres titres de créance				
Obligations de sociétés et autres	2 \$	2 \$	2 \$	2 \$
Titres de capitaux propres				
Actions ordinaires	93	27	97	24
Actions privilégiées	8	8	8	8
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	4	4	4	4
	107 \$	41 \$	111 \$	38 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts détenus à des fins de transaction				
Dérivés				
Dérivés de taux	39 \$	22 \$	36 \$	26 \$
Dérivés d'actions	60	48	66	50
	99 \$	70 \$	102 \$	76 \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 \$	4 \$	3 \$	3 \$
Total	255 \$	168 \$	268 \$	179 \$

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR

Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements détenus dans un portefeuille de négociation ou couverts sur le plan économique par des dérivés sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils répondent aux critères pertinents. La juste valeur des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était de 12 millions de dollars au 31 janvier 2013 (13 millions de dollars au 31 octobre 2012), ce qui représente le risque de crédit maximum rattaché à ces prêts.

Ces prêts sont gérés dans les limites de risque approuvées par le groupe de gestion du risque de la Banque et sont couverts au titre du risque de crédit au moyen de dérivés de crédit.

Valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans certaines filiales d'assurance de la Banque ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance est évaluée au moyen d'un facteur d'actualisation fondé sur le rendement des actifs investis utilisés pour appuyer l'évaluation, les variations du facteur d'actualisation étant comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Étant donné que ces valeurs mobilières sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, le profit latent ou la perte latente sur les valeurs mobilières est comptabilisé à l'état du résultat consolidé intermédiaire dans la même période qu'une tranche de la perte ou du profit résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs d'assurance.

En outre, certaines valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques. Ces valeurs mobilières sont détenues dans le cadre de la stratégie globale de gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque et ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Passifs de titrisation à la juste valeur

Les passifs de titrisation à la juste valeur comprennent les passifs de titrisation classés comme détenus à des fins de transaction et les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur d'un passif financier comprend le risque de crédit rattaché à ce passif financier. Les détenteurs des passifs de titrisation ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque, si bien que les variations du crédit de la Banque n'ont pas d'incidence sur le calcul de la juste valeur.

Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour tous les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était de 352 millions de dollars moindre que la valeur comptable au 31 janvier 2013 (445 millions de dollars moindre que la valeur comptable au 31 octobre 2012).

Autres passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque prend certains engagements de prêt envers des clients dans le but d'accorder un prêt hypothécaire à taux fixe. Ces engagements sont couverts économiquement par des dérivés et d'autres instruments financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts. La désignation de ces engagements de prêt à la juste valeur par le biais du résultat net élimine une non-concordance comptable qui autrement surviendrait. Étant donné la nature à court terme de ces engagements de prêt, les variations du crédit de la Banque n'ont pas une incidence significative sur le calcul de la juste valeur.

Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2013, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net a été de (2) millions de dollars ((9) millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

NOTE 4 : VALEURS MOBILIÈRES**RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION DANS LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE**

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance avaient été comptabilisés initialement à titre de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction évaluées à la juste valeur, et toutes les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession étaient comptabilisés dans les produits de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement ces titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 1 106 millions de dollars au 31 janvier 2013 (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2013, des produits d'intérêts nets de 17 millions de dollars après impôt (31 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2012) ont été comptabilisés à l'égard des titres de créance reclassés. La diminution de 7 millions de dollars après impôt de la juste valeur de ces titres pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 (diminution de 7 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2012) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans les produits de négociation, ce qui aurait entraîné une diminution du résultat net de 7 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 (diminution du résultat net de 7 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2012). Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2013, des titres de créance reclassés d'une juste valeur de

154 millions de dollars (274 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012) ont été vendus ou sont venus à échéance, et un montant de 12 millions de dollars après impôt a été comptabilisé dans les profits nets sur valeurs mobilières disponibles à la vente (7 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

Profits latents (pertes latentes) au titre des valeurs mobilières disponibles à la vente

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012.

Profits latents (pertes latentes) au titre des valeurs mobilières disponibles à la vente

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2013				31 octobre 2012			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur	Coût/coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	5 441 \$	33 \$	– \$	5 474 \$	10 818 \$	38 \$	(1) \$	10 855 \$
Provinces	2 318	17	(2)	2 333	2 485	18	–	2 503
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	25 172	601	(31)	25 742	28 821	865	(31)	29 655
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	17 691	289	(13)	17 967	16 856	360	(6)	17 210
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	1 147	5	–	1 152	1 134	8	–	1 142
	51 769	945	(46)	52 668	60 114	1 289	(38)	61 365
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières								
	22 943	229	(40)	23 132	24 868	222	(45)	25 045
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes								
	936	23	–	959	939	22	–	961
Obligations de sociétés et autres								
	8 430	283	(21)	8 692	7 587	294	(23)	7 858
	32 309	535	(61)	32 783	33 394	538	(68)	33 864
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires								
	1 835	138	(18)	1 955	1 749	117	(15)	1 851
Actions privilégiées								
	178	25	–	203	194	38	–	232
	2 013	163	(18)	2 158	1 943	155	(15)	2 083
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction²								
	1 019	107	(20)	1 106	1 165	130	(31)	1 264
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente³								
	87 110 \$	1 750 \$	(145) \$	88 715 \$	96 616 \$	2 112 \$	(152) \$	98 576 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux au comptant à la fin de la période.

² Incluent la juste valeur des titres de créance de sociétés et autres titres de créance de 1 106 millions de dollars au 31 janvier 2013 (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012).

³ Au 31 janvier 2013, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 6 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 octobre 2012) qui n'avaient pas de prix cotés sur des marchés actifs, et dont la juste valeur ne pouvait être évaluée de façon fiable, étaient comptabilisées au coût.

Profit net (perte nette) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Gains réalisés nets (pertes réalisées nettes)	132 \$	47 \$
Pertes de valeur ¹	(2)	(8)
Total	130 \$	39 \$

¹ Aucune perte de valeur pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 (néant au 31 janvier 2012) n'est liée aux titres de créance du portefeuille reclassé comme décrit à la rubrique présentée précédemment intitulée «Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente».

NOTE 5 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et les provisions pour pertes sur créances de la Banque.

Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

			Prêts bruts			Provision pour pertes sur créances ¹				Aux
	Ni en souffrance ni dépréciés	En souffrance mais non douteux	Douteux	Total	Relatives à des contreparties particulières	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur créances subies mais non encore décelées	Provision totale pour pertes sur prêts	Prêts nets	
31 janvier 2013										
Prêts hypothécaires résidentiels ^{2,3,4}	170 354	\$ 2 475	\$ 705	\$ 173 534	\$ –	\$ 21	\$ 48	\$ 69	\$ 173 465	\$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁵	110 964	5 737	701	117 402	–	126	435	561	116 841	
Cartes de crédit	14 362	870	189	15 421	–	142	583	725	14 696	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{2,3,4}	100 182	1 367	899	102 448	148	24	698	870	101 578	
	395 862	\$ 10 449	\$ 2 494	\$ 408 805	\$ 148	\$ 313	\$ 1 764	\$ 2 225	\$ 406 580	\$
Titres de créance classés comme prêts				4 936	187	–	156	343	4 593	
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				3 425	37	81	–	118	3 307	
Total				417 166	\$ 372	\$ 394	\$ 1 920	\$ 2 686	\$ 414 480	\$
31 octobre 2012										
Prêts hypothécaires résidentiels ^{2,3,4}	168 575	\$ 2 355	\$ 679	\$ 171 609	\$ –	\$ 27	\$ 50	\$ 77	\$ 171 532	\$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁵	111 063	5 645	673	117 381	–	118	430	548	116 833	
Cartes de crédit	14 230	922	181	15 333	–	83	605	688	14 645	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{2,3,4}	95 893	1 530	985	98 408	168	22	703	893	97 515	
	389 761	\$ 10 452	\$ 2 518	\$ 402 731	\$ 168	\$ 250	\$ 1 788	\$ 2 206	\$ 400 525	\$
Titres de créance classés comme prêts				4 994	185	–	155	340	4 654	
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				3 767	31	67	–	98	3 669	
Total				411 492	\$ 384	\$ 317	\$ 1 943	\$ 2 644	\$ 408 848	\$

¹ Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.

² Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 8 865 millions de dollars au 31 janvier 2013 (8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012) et d'un coût amorti de 8 528 millions de dollars au 31 janvier 2013 (7 918 millions de dollars au 31 octobre 2012), ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 12 millions de dollars au 31 janvier 2013 (13 millions de dollars au 31 octobre 2012) et d'un coût amorti de néant au 31 janvier 2013 (néant au 31 octobre 2012). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

³ Comprennent les prêts hypothécaires assurés par des gouvernements canadiens de 129 086 millions de dollars au 31 janvier 2013 (126 951 millions de dollars au 31 octobre 2012).

⁴ Au 31 janvier 2013, aucune provision pour pertes sur créances n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 482 millions de dollars (456 millions de dollars au 31 octobre 2012). Aucune provision n'était requise pour ces prêts étant donné que leur solde se rapporte à des prêts assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

⁵ Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 27 900 millions de dollars au 31 janvier 2013 (30 241 millions de dollars au 31 octobre 2012).

La variation de la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012 est présentée dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2012	Provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recou- vremets	Écart de conversion et autres ajustements	Solde au 31 janvier 2013
Provision relative à des contreparties particulières						
Entreprises et gouvernements	170 \$	36 \$	(65) \$	11 \$	(4) \$	148 \$
Titres de créance classés comme prêts	185	2	–	–	–	187
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	355	38	(65)	11	(4)	335
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	31	11	(6)	–	1	37
Total de la provision relative à des contreparties particulières	386	49	(71)	11	(3)	372
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs						
Prêts hypothécaires résidentiels	27	2	(11)	3	–	21
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	118	187	(213)	34	–	126
Cartes de crédit	83	141	(112)	30	–	142
Entreprises et gouvernements	22	12	(19)	9	–	24
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	250	342	(355)	76	–	313
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	67	11	(7)	–	10	81
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	317	353	(362)	76	10	394
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées						
Prêts hypothécaires résidentiels	50	(2)	–	–	–	48
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	452	6	–	–	(1)	457
Cartes de crédit	671	(23)	–	–	–	648
Entreprises et gouvernements	824	1	–	–	(1)	824
Titres de créance classés comme prêts	155	1	–	–	–	156
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 152	(17)	–	–	(2)	2 133
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	77	–	(11)	3	–	69
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	570	193	(213)	34	(1)	583
Cartes de crédit	754	118	(112)	30	–	790
Entreprises et gouvernements	1 016	49	(84)	20	(5)	996
Titres de créance classés comme prêts	340	3	–	–	–	343
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 757	363	(420)	87	(6)	2 781
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	98	22	(13)	–	11	118
Total de la provision pour pertes sur créances	2 855	385	(433)	87	5	2 899
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	211	2	–	–	–	213
Provision pour pertes sur créances	2 644 \$	383 \$	(433) \$	87 \$	5 \$	2 686 \$

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2011	Provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recou- vements	Écart de conversion et autres ajustements	Solde au 31 octobre 2012
Provision relative à des contreparties particulières						
Entreprises et gouvernements	188 \$	337 \$	(377) \$	46 \$	(24) \$	170 \$
Titres de créance classés comme prêts	179	6	–	–	–	185
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	367	343	(377)	46	(24)	355
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	30	58	(60)	–	3	31
Total de la provision relative à des contreparties particulières	397	401	(437)	46	(21)	386
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs						
Prêts hypothécaires résidentiels	32	32	(60)	19	4	27
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	114	665	(794)	134	(1)	118
Cartes de crédit	64	353	(385)	51	–	83
Entreprises et gouvernements	34	68	(116)	36	–	22
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	244	1 118	(1 355)	240	3	250
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	30	56	(52)	1	32	67
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	274	1 174	(1 407)	241	35	317
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées						
Prêts hypothécaires résidentiels	30	23	–	–	(3)	50
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	405	48	–	–	(1)	452
Cartes de crédit	312	359	–	–	–	671
Entreprises et gouvernements	1 030	(216)	–	–	10	824
Titres de créance classés comme prêts	149	6	–	–	–	155
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	1 926	220	–	–	6	2 152
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	62	55	(60)	19	1	77
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	519	713	(794)	134	(2)	570
Cartes de crédit	376	712	(385)	51	–	754
Entreprises et gouvernements	1 252	189	(493)	82	(14)	1 016
Titres de créance classés comme prêts	328	12	–	–	–	340
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 537	1 681	(1 732)	286	(15)	2 757
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	60	114	(112)	1	35	98
Total de la provision pour pertes sur créances	2 597	1 795	(1 844)	287	20	2 855
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	283	(74)	–	–	2	211
Provision pour pertes sur créances	2 314 \$	1 869 \$	(1 844) \$	287 \$	18 \$	2 644 \$

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat, y compris le délai de grâce, le cas échéant. Le délai de grâce représente le délai additionnel accordé après l'échéance prévue au contrat au cours duquel un emprunteur peut faire un paiement sans que le prêt soit classé comme en souffrance. Le délai de grâce varie en fonction du type de produit et de l'emprunteur.

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance mais qui n'étaient pas douteux aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012, et ces montants ne tiennent pas compte en général des prêts visés par le délai de grâce accordé. Même si le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis peut accorder jusqu'à 15 jours de grâce, au 31 janvier 2013, 1,0 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2012) de prêts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>	
	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total	
31 janvier 2013					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 571	\$ 741	\$ 163	\$ 2 475	\$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 917	623	197	5 737	
Cartes de crédit	642	142	86	870	
Entreprises et gouvernements	1 077	217	73	1 367	
Total	8 207	\$ 1 723	\$ 519	\$ 10 449	\$
31 octobre 2012					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 370	\$ 821	\$ 164	\$ 2 355	\$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 752	705	188	5 645	
Cartes de crédit	695	144	83	922	
Entreprises et gouvernements	1 186	289	55	1 530	
Total	8 003	\$ 1 959	\$ 490	\$ 10 452	\$

¹ Excluent tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.**Actifs affectés en garantie**

Au 31 janvier 2013, la juste valeur des actifs financiers détenus en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais non douteux s'établissait à 254 millions de dollars (167 millions de dollars au 31 octobre 2012). En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûretés pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers détenus en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt ou si le prêt est considéré comme douteux. La direction prend en compte la nature de la sûreté, le rang de la créance et la structure du prêt pour estimer la valeur de la sûreté. Ces flux de trésorerie estimés sont passés en revue au moins une fois l'an ou plus souvent si de nouveaux renseignements indiquent un changement dans l'échéancier ou le montant à recevoir.

Titres de créance douteux bruts classés comme prêts

Au 31 janvier 2013, les prêts douteux ne tenaient pas compte des titres de créance douteux bruts classés comme prêts totalisant 1,5 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2012), puisqu'après toute comptabilisation de dépréciation, les produits d'intérêts continuent d'être comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs aux fins de l'évaluation de la perte sur créances.

PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la FDIC, découlant des acquisitions de South Financial, facilitées par la FDIC, de Services financiers Chrysler et de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada (MBNA), dont les soldes de capital non remboursé en cours respectifs étaient de 6,3 milliards de dollars, 2,1 milliards de dollars, 0,9 milliard de dollars et 0,3 milliard de dollars, et les justes valeurs respectives, de 5,6 milliards de dollars, 1,9 milliard de dollars, 0,8 milliard de dollars et 0,1 milliard de dollars aux dates d'acquisition.

Prêts acquis ayant subi une perte de valeur

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2013	31 octobre 2012
Acquisitions facilitées par la FDIC		
Solde de capital non remboursé ¹	989	\$ 1 070
Ajustements de la juste valeur liés au crédit	(41)	(42)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(23)	(26)
Valeur comptable	925	1 002
Provision relative à des contreparties particulières ²	(6)	(5)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ²	(66)	(54)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe ³	853	943
South Financial		
Solde de capital non remboursé ¹	2 485	2 719
Ajustements de la juste valeur liés au crédit	(70)	(89)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(95)	(111)
Valeur comptable	2 320	2 519
Provision relative à des contreparties particulières ²	(31)	(26)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ²	(14)	(12)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe	2 275	2 481
Autres⁴		
Solde de capital non remboursé ¹	213	283
Ajustements de la juste valeur liés au crédit	(34)	(39)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	1	2
Valeur comptable	180	246
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ²	(1)	(1)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe	179	\$ 245

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis la création du prêt.² Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de capital estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.³ La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.⁴ Comprennent Services financiers Chrysler et MBNA.

PRÊTS ASSURÉS PAR LA FDIC

Au 31 janvier 2013, les soldes des prêts assurés par la FDIC s'établissaient à 925 millions de dollars (1,0 milliard de dollars au 31 octobre 2012) et étaient comptabilisés dans les prêts au bilan consolidé intermédiaire. Au 31 janvier 2013, les soldes des actifs compensatoires s'établissaient à 91 millions de dollars (90 millions de dollars au 31 octobre 2012) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

NOTE 6 : TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

TITRISATIONS DE PRÊTS

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc ou de tiers autres que des entités ad hoc. Par suite de ces titrisations, les actifs financiers peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions.

Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre des obligations démembrées sur flux d'intérêt exclusivement, des droits de gestion et, dans certains cas, un compte de réserve au comptant (collectivement appelés «droits conservés»). Si un droit conservé ne donne pas lieu à la consolidation de l'entité ad hoc ni au maintien de la comptabilisation de l'actif financier transféré, ce droit conservé est inscrit à la juste valeur relative et classé à titre de valeur mobilière détenue à des fins de transaction, et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits de négociation.

La plupart des titrisations de prêts ne sont pas admissibles à la décomptabilisation étant donné que, dans certains cas, la Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit liés aux actifs financiers titrisés, n'ayant pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Lorsqu'un prêt n'est pas admissible à la décomptabilisation, celui-ci n'est pas sorti du bilan, les droits conservés ne sont pas comptabilisés et un passif de titrisation est inscrit au titre du produit en espèces reçu. Certains coûts de transaction engagés sont aussi incorporés à l'actif et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En plus, la Banque transfère des actifs financiers à certaines entités ad hoc consolidées. Pour plus d'informations, se reporter à la note 8.

Le tableau suivant résume les types d'actifs titrisés qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation et les passifs de titrisation connexes.

Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation dans le cadre des programmes de titrisation de la Banque

(en millions de dollars canadiens)

Nature de l'opération	31 janvier 2013		31 octobre 2012	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	<i>Aux</i>			
Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels	44 046 \$	43 581 \$	44 305 \$	43 746 \$
Titrisation de prêts aux entreprises et aux gouvernements	32	32	33	32
Titrisation de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	265	265	361	361
Autres actifs financiers transférés dans le cadre de la titrisation ¹	4 639	4 639	4 961	4 960
Total	48 982 \$	48 517 \$	49 660 \$	49 099 \$
Passifs connexes²	(49 811) \$	(49 659) \$	(50 666) \$	(50 548) \$

¹ Comprennent des titres adossés à des actifs, du papier commercial adossé à des actifs, de la trésorerie, des contrats de rachat et des obligations du gouvernement du Canada qui sont utilisés pour répondre aux exigences de financement des structures de titrisation de la Banque après la titrisation initiale de prêts hypothécaires.

² Comprennent des passifs de titrisation comptabilisés au coût amorti de 24 537 millions de dollars au 31 janvier 2013 (25 224 millions de dollars au 31 octobre 2012) et des passifs de titrisation comptabilisés à la juste valeur de 25 122 millions de dollars au 31 janvier 2013 (25 324 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Le tableau suivant présente les prêts hypothécaires résidentiels assujettis à la comptabilisation selon l'approche de l'implication continue.

Prêts hypothécaires résidentiels titrisés assujettis à la comptabilisation selon l'approche de l'implication continue

(en millions de dollars canadiens)

Actifs titrisés initiaux	31 janvier 2013		31 octobre 2012	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	<i>Aux</i>			
Actifs titrisés initiaux	735 \$	724 \$	892 \$	876 \$
Actifs qui continuent d'être comptabilisés	735	724	892	876
Passifs connexes	(757)	(751)	(968)	(966)

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

La Banque conclut certaines transactions dans le cadre desquelles elle transfère des actifs financiers déjà comptabilisés, comme des marchandises et des titres de créance et de participation, mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs. Ces actifs financiers transférés ne sont pas décomptabilisés, et les transferts sont inscrits comme des transactions d'emprunt garanti. Les transactions de cette nature, dont les plus fréquentes sont les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, font que la Banque conserve la quasi-totalité des risques de crédit, de prix, de taux d'intérêt et de change de même que des avantages inhérents aux actifs.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs financiers et les opérations associées qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation ainsi que les passifs financiers connexes.

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2013	31 octobre 2012
Valeur comptable des actifs		
<i>Nature de la transaction :</i>		
Mises en pension	17 040 \$	16 884 \$
Prêts de valeurs mobilières	12 092	13 047
Total	29 132 \$	29 931 \$
Valeur comptable des passifs connexes¹	16 747 \$	17 062 \$

¹ Tous les passifs connexes découlent des contrats de rachat.

Actifs financiers transférés décomptabilisés en totalité dans lesquels la Banque a une implication continue

Il peut aussi y avoir implication continue si la Banque conserve des droits ou des obligations contractuels par suite du transfert des actifs financiers. Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque sont décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait du droit conservé. Au 31 janvier 2013, la juste valeur des droits conservés s'établissait à 57 millions de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2012). Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts étant tous assurés par un gouvernement. Un profit ou une perte à la vente de prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits, compte tenu de l'incidence de la comptabilité de couverture sur les actifs vendus, le cas échéant. Le profit ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet du transfert, réparti entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date du transfert. Le profit à la vente des prêts pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 s'élevait à 2 millions de dollars (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2012). Les droits conservés sont classés comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont ensuite comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits de négociation.

NOTE 7 : PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 janvier 2013, la participation présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 45,06 % (45,37 % au 31 octobre 2012) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 4 785 millions de dollars (3 878 millions de dollars au 31 octobre 2012), selon le cours de clôture de 19,39 \$ US (15,69 \$ US au 31 octobre 2012) à la Bourse de New York.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2013, TD Ameritrade n'a pas racheté d'actions (7,4 millions d'actions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012). Le 6 août 2010 et le 31 octobre 2011, la convention des actionnaires a été modifiée de façon à ce que : i) la Banque ait jusqu'au 24 janvier 2014 pour ramener à 45 % sa participation dans TD Ameritrade; ii) la Banque soit tenue d'entreprendre la réduction de sa participation dans TD Ameritrade et de la poursuivre tant qu'elle pourra se prévaloir d'un cours par action de TD Ameritrade égal ou supérieur à la valeur comptable moyenne par action de TD Ameritrade alors applicable pour la Banque; et iii) dans le cadre de rachats d'actions par TD Ameritrade, la participation de la Banque dans TD Ameritrade ne dépasse pas 48 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a nommé cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, dont le chef de la direction de la Banque, le président à la direction, Placements directs et deux administrateurs indépendants de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2013, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers condensés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés comme suit :

BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 décembre 2012	30 septembre 2012
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	945 \$	1 109 \$
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	8 775	8 638
Autres actifs	11 241	9 746
Total de l'actif	20 961 \$	19 493 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	1 936 \$	1 990 \$
Montants à payer aux clients	12 425	10 717
Autres passifs	2 334	2 366
Total du passif	16 695	15 073
Capitaux propres²	4 266	4 420
Total du passif et des capitaux propres	20 961 \$	19 493 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement alors que la Banque présente les valeurs mobilières des clients à compter de la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des ajustements de conversion.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Produits		
Produits d'intérêts nets	115 \$	111 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	530	557
Total des produits	645	668
Charges opérationnelles		
Salaires et avantages du personnel	167	177
Divers	239	258
Total des charges opérationnelles	406	435
Autres charges	4	7
Résultat avant impôt	235	226
Charge d'impôt sur le résultat	89	70
Résultat net¹	146 \$	156 \$
Résultat par action – de base	0,27 \$	0,28 \$
Résultat par action – dilué	0,26 \$	0,28 \$

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement des immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

NOTE 8 : ENTITÉS AD HOC

ENTITÉS AD HOC IMPORTANTES CONSOLIDÉES

Une entité ad hoc est une entité qui est créée pour réaliser un objectif limité et bien défini. Les entités ad hoc sont consolidées si la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique que la Banque contrôle l'entité ad hoc. Les participations de la Banque dans des entités ad hoc consolidées sont analysées comme suit.

Prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts aux particuliers par l'entremise des entités ad hoc afin d'améliorer sa situation de trésorerie, de diversifier ses sources de financement et d'optimiser la gestion de son bilan. Lorsque les entités ad hoc sont créées principalement pour le bénéfice de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc, ces entités doivent être consolidées.

Au 31 janvier 2013, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc liées aux prêts aux particuliers s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2012), et l'encours des billets émis par ces entités s'établissait à 0,2 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 31 janvier 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 5,4 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2012) des prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements. Des restrictions prévues dans les conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs des entités ad hoc. La juste valeur des prêts et des passifs connexes s'établissait à respectivement 5,4 milliards de dollars et 5,3 milliards de dollars au 31 janvier 2013 (respectivement 5,5 milliards de dollars et 5,4 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

Cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. La Banque a fait l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada le 1^{er} décembre 2011. Par conséquent, la Banque a consolidé l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 31 janvier 2013, le risque maximal de perte de la Banque à l'égard de cette entité ad hoc s'établissait à 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Des restrictions aux termes des conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs de l'entité ad hoc. La juste valeur des prêts et des passifs connexes s'établissait à respectivement 1,3 milliard de dollars et 1,3 milliard de dollars au 31 janvier 2013 (respectivement 1,3 milliard de dollars et 1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

Autres entités ad hoc importantes consolidées

La Banque consolide une autre entité ad hoc importante puisqu'elle a été créée principalement pour le bénéfice de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

L'entité ad hoc a été formée afin de garantir les remboursements de principal et les paiements d'intérêts relativement aux obligations sécurisées émises par la Banque. La Banque a vendu des actifs à l'entité ad hoc et lui a consenti un prêt afin de faciliter l'acquisition des actifs. Au 31 janvier 2013, cette entité ad hoc détenait des actifs de 11,3 milliards de dollars (11,7 milliards de dollars au 31 octobre 2012) qui sont inscrits au bilan consolidé intermédiaire comme prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers. Des restrictions aux termes des conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs de l'entité ad hoc. Au 31 janvier 2013, le risque éventuel maximal de perte de la Banque s'établissait à 10,5 milliards de dollars (10,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012). La juste valeur des prêts et des passifs connexes s'établissait à respectivement 12,3 milliards de dollars et 10,2 milliards de dollars au 31 janvier 2013 (respectivement 12,8 milliards de dollars et 10,3 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

ENTITÉS AD HOC IMPORTANTES NON CONSOLIDÉES

La Banque détient des participations dans certaines entités ad hoc importantes non consolidées pour lesquelles elle n'est pas exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Les participations de la Banque dans ces entités ad hoc non consolidées sont comme suit.

Conduits multicédants

Les conduits multicédants (qui sont des véhicules de titrisation) offrent aux clients des sources de financement alternatives par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent leurs créances à un conduit et celui-ci finance l'achat des créances en émettant du papier commercial à court terme à des investisseurs externes. Chaque cédant continue de gérer ses actifs et absorbe les premières pertes. La Banque n'a aucun droit de propriété dans les actifs, qui restent la propriété du conduit. La Banque gère les conduits et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les ententes de liquidité sont structurées comme des facilités de prêts entre la Banque, en qualité d'unique prêteur, et les fiducies soutenues par la Banque. Si une fiducie avait de la difficulté à refinancer du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), elle pourrait utiliser la facilité de prêt et affecter le produit au paiement du PCAA arrivant à échéance. Les facilités de liquidité ne peuvent être utilisées si une fiducie est insolvable ou en faillite; des conditions préalables doivent être satisfaites avant chaque avance de fonds (c.-à-d., avant chaque emprunt sur la facilité). Ces conditions préalables sont en place pour s'assurer que la Banque ne fournit pas de rehaussement de crédit à la fiducie au moyen des facilités de prêt.

De temps à autre, la Banque peut, à titre d'agent de placement, détenir du papier commercial émis par les conduits. Au cours des trois mois clos les 31 janvier 2013 et 2012, aucun PCAA n'a été acquis en vertu d'ententes de liquidité. La Banque a maintenu des positions dans des titres de PCAA émis par des conduits multicédants dans le cadre de ses activités de tenue de marché relatives au PCAA. Au 31 janvier 2013 et au 31 octobre 2012, la Banque détenait respectivement 1 299 millions de dollars et 128 millions de dollars de titres de PCAA sur les 8,1 milliards et 7,5 milliards de titres de PCAA en circulation qui avaient été émis par les conduits à ces dates. Le papier commercial détenu est classé dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire. La Banque reçoit, de la part des conduits, des honoraires qui sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. La Banque surveille ses positions en titres de PCAA dans le cadre du processus continu d'évaluation de la consolidation. Les positions n'ont donné lieu à aucune modification des conclusions portant sur la consolidation au cours des trois mois clos les 31 janvier 2013 et de l'exercice clos le 31 octobre 2012.

Au 31 janvier 2013, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu de ses participations dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournissait à des conduits multicédants s'élevait à 8,1 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012). En outre, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,3 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2012) à l'égard de titres de PCAA qui pourraient éventuellement être émis par les conduits.

NOTE 9 : ACQUISITIONS

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada

Le 1^{er} décembre 2011, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, filiale en propriété exclusive de la Bank of America Corporation, ainsi que de certains autres actifs et passifs pour une contrepartie au comptant de 6 839 millions de dollars.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de l'acquisition à compter de la date d'acquisition ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque et sont présentés principalement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance.

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2013	31 octobre 2012
Montants à recevoir des courtiers et des clients	8 144 \$	5 756 \$
Créances clients, charges payées d'avance et autres éléments ¹	6 682	6 090
Charge de retraite reportée	421	426
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 341	1 417
Intérêts courus	1 197	1 225
Chèques et autres effets en circulation	275	-
Total	18 060 \$	14 914 \$

¹ Comprennent les actifs compensatoires liés à la FDIC au 31 janvier 2013 de 91 millions de dollars (90 millions de dollars au 31 octobre 2012).

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2013 s'établissait à 141 milliards de dollars (138 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Types de dépôts

(en millions de dollars canadiens)

						<i>Aux</i>	
				31 janvier 2013	31 octobre 2012		
	À vue	À préavis	À terme	Total	Total		
Particuliers	12 149 \$	224 017 \$	64 183 \$	300 349 \$	291 759 \$		
Banques ¹	2 776	11	9 382	12 169	14 957		
Entreprises et gouvernements ²	41 059	72 204	67 674	180 937	181 038		
Détenus à des fins de transaction ¹	-	-	44 894	44 894	38 774		
Total	55 984 \$	296 232 \$	186 133 \$	538 349 \$	526 528 \$		
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus							
Au Canada				4 012 \$	3 798 \$		
À l'étranger				27 120	27 064		
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus							
Au Canada				287 085	287 516		
À l'étranger				218 158	207 383		
Fonds fédéraux américains déposés ¹				1 974	767		
Total^{2, 3}				538 349 \$	526 528 \$		

¹ Comprennent les dépôts auprès de la Federal Home Loan Bank.

² Comprennent une somme de 10 milliards de dollars au 31 janvier 2013 (10 milliards de dollars au 31 octobre 2012) due à des détenteurs d'obligations sécurisées qui est incluse dans les dépôts au bilan consolidé intermédiaire.

³ Inclut des dépôts de 288 milliards de dollars au 31 janvier 2013 (271 milliards de dollars au 31 octobre 2012) libellés en dollars américains et de 9 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2012) libellés dans d'autres devises.

Dépôts par pays

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>	
				31 janvier 2013	31 octobre 2012
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	169 141 \$	129 148 \$	2 060 \$	300 349 \$	291 759 \$
Banques	7 196	1 512	3 461	12 169	14 957
Entreprises et gouvernements	111 174	67 543	2 220	180 937	181 038
Détenus à des fins de transaction	3 586	41 286	22	44 894	38 774
Total	291 097 \$	239 489 \$	7 763 \$	538 349 \$	526 528 \$

Les tableaux suivants présentent les dépôts à terme de la Banque en fonction de la durée restante jusqu'à l'échéance.

Dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							31 janvier 2013	31 octobre 2012
	Moins de un an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 3 ans	Plus de 3 ans à 4 ans	Plus de 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Particuliers	39 522 \$	11 870 \$	6 201 \$	3 255 \$	2 857 \$	478 \$	64 183 \$	67 302 \$
Banques	9 338	11	10	5	2	16	9 382	10 898
Entreprises et gouvernements	50 172	5 751	8 456	3 077	129	89	67 674	67 802
Détenus à des fins de transaction	43 567	219	216	205	198	489	44 894	38 774
Total	142 599 \$	17 851 \$	14 883 \$	6 542 \$	3 186 \$	1 072 \$	186 133 \$	184 776 \$

Dépôts à terme encaissables dans moins de un an

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>	
				31 janvier 2013	31 octobre 2012
	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Total	Total
Particuliers	15 103 \$	8 755 \$	15 664 \$	39 522 \$	40 453 \$
Banques	8 721	564	53	9 338	10 846
Entreprises et gouvernements	33 841	9 166	7 165	50 172	45 572
Détenus à des fins de transaction	24 420	11 597	7 550	43 567	37 417
Total	82 085 \$	30 082 \$	30 432 \$	142 599 \$	134 288 \$

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2013	31 octobre 2012
Montants à payer aux courtiers et aux clients	8 605 \$	5 952 \$
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	2 313	2 705
Passifs liés aux entités ad hoc	6 010	5 696
Passifs liés aux assurances	4 743	4 824
Intérêts courus	1 178	1 466
Charges salariales à payer	1 339	2 030
Passif au titre des prestations constituées	1 328	1 308
Chèques et autres effets en voie de règlement	-	877
Total	25 516 \$	24 858 \$

NOTE 13 : BILLETTS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Le 1^{er} novembre 2012, la Banque a racheté la totalité de ses 2,5 milliards de dollars de débentures subordonnées à 5,382 % venant à échéance le 1^{er} novembre 2017 qui étaient en circulation, à un prix de rachat égal au plein montant du capital plus les intérêts courus jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

NOTE 14 : TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL

Le 31 décembre 2012, Fiducie de capital TD II, une filiale de la Banque, a racheté la totalité de ses 350 millions de dollars de titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1 («TD CaTS II») qui étaient en circulation à un prix unitaire de 1 000 \$ majoré de toute distribution non encore versée mais à payer à la date de rachat. Au 31 octobre 2012, les TD CaTS II étaient compris dans le passif au titre des titres de fiducie de capital figurant au bilan consolidé.

NOTE 15 : CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2013		31 octobre 2012	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	918,2	18 691 \$	902,4	17 491 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,9	62	3,9	253
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	3,3	270	11,9	947
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	922,4	19 023 \$	918,2	18 691 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Série O	17,0	425 \$	17,0	425 \$
Série P	10,0	250	10,0	250
Série Q	8,0	200	8,0	200
Série R	10,0	250	10,0	250
Série S	10,0	250	10,0	250
Série Y	10,0	250	10,0	250
Série AA	10,0	250	10,0	250
Série AC	8,8	220	8,8	220
Série AE	12,0	300	12,0	300
Série AG	15,0	375	15,0	375
Série AI	11,0	275	11,0	275
Série AK	14,0	350	14,0	350
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	135,8	3 395 \$	135,8	3 395 \$
Actions autodétenues – ordinaires¹				
Solde au début de l'exercice	(2,1)	(166) \$	(1,4)	(116) \$
Achat d'actions	(9,8)	(806)	(40,3)	(3 175)
Vente d'actions	10,0	837	39,6	3 125
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	(1,9)	(135) \$	(2,1)	(166) \$
Actions autodétenues – privilégiées¹				
Solde au début de l'exercice	–	(1) \$	–	– \$
Achat d'actions	(0,6)	(15)	(2,9)	(77)
Vente d'actions	0,5	13	2,9	76
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	(0,1)	(3) \$	–	(1) \$

¹ Lorsque, dans le cadre de ses activités de transaction, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

NOTE 16 : RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2013, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 7,6 millions de dollars (6,8 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2013, 1,7 million d'options (1,9 million pour les trois mois clos le 31 janvier 2012) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 15,65 \$ l'option (14,52 \$ l'option pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier 2013 et 2012.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Taux d'intérêt sans risque	1,4 %	1,5 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	27,2 %	27,4 %
Rendement de l'action prévu	3,5 %	3,4 %
Prix d'exercice / cours de l'action	81,08 \$	73,27 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée de vie prévue de l'option.

NOTE 17 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois clos les 31 janvier.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
	<i>Trois mois clos les</i>					
	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Inclus dans la charge nette liée aux avantages du personnel :						
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	68 \$	38 \$	4 \$	3 \$	4 \$	4 \$
Coût financier sur les obligations au titre des prestations projetées	50	47	6	6	23	26
Rendement prévu des actifs des régimes ²	(53)	(47)	–	–	(22)	(23)
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisé(e)s dans la charge	7	–	–	–	6	5
Coûts (crédits au titre) des modifications de régime comptabilisés dans la charge	–	2	(1)	(1)	(1)	–
(Profits) pertes de réduction ³	–	–	–	–	–	(25)
Charge totale	72 \$	40 \$	9 \$	8 \$	10 \$	(13) \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

² Le rendement effectif des actifs des régimes de retraite principaux a été de 50 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 (128 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2012).

³ Certains régimes de retraite de Financement auto TD ont été réduits au cours de 2012.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois clos les 31 janvier.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2013	31 janvier 2012
Régimes de retraite principaux	61 \$	45 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	2	3
Autres régimes de retraite ¹	7	19
Total	70 \$	67 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 janvier 2013, la Banque prévoit verser des cotisations additionnelles de 236 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 6 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 20 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations en cours d'exercice.

NOTE 18 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les actifs et les passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

Actifs et passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2013	31 octobre 2012
	Bilan consolidé	Bilan consolidé
Actifs d'impôt différé		
Provision pour pertes sur créances	533 \$	530 \$
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	7
Charge (produit) d'impôt différé	310	199
Prêts détenus à des fins de transaction	167	192
Décomptabilisation des actifs et passifs financiers	207	187
Goodwill	4	7
Avantages du personnel	507	671
Pertes pouvant être reportées en avant	216	285
Crédits d'impôt	214	184
Divers	262	265
Total des actifs d'impôt différé¹	2 420 \$	2 527 \$
Passifs d'impôt différé		
Valeurs mobilières	1 263 \$	1 457 \$
Immobilisations incorporelles	392	419
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	27	–
Régimes de retraite	92	95
Total des passifs d'impôt différé	1 774 \$	1 971 \$
Actifs d'impôt différé nets	646 \$	556 \$
Pris en compte dans le bilan consolidé comme suit :		
Actifs d'impôt différé	972 \$	883 \$
Passifs d'impôt différé	326	327
Actifs d'impôt différé nets	646 \$	556 \$

¹ Le montant des différences temporelles, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan consolidé intermédiaire s'établissait à 34 millions de dollars au 31 janvier 2013 (néant au 31 octobre 2012).

NOTE 19 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier 2013 et 2012 et pour les douze mois clos le 31 octobre 2012.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos le</i>	<i>Trois mois clos le</i>	<i>Douze mois clos le</i>
	31 janvier 2013	31 janvier 2012	31 octobre 2012
Résultat de base par action			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 715 \$	1 403 \$	6 171 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	916,8	901,1	906,6
Résultat de base par action (en dollars)	1,87 \$	1,56 \$	6,81 \$
Résultat dilué par action			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 715 \$	1 403 \$	6 171 \$
Effet des titres dilutifs			
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1	3	4	17
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	1 718 \$	1 407 \$	6 188 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	916,8	901,1	906,6
Effet des titres dilutifs			
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	2,9	3,1	3,3
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1 (en millions)	2,9	5,0	5,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	922,6	909,2	914,9
Résultat dilué par action (en dollars)¹	1,86 \$	1,55 \$	6,76 \$

¹ Pour les trois mois clos les 31 janvier 2013 et 2012 et les douze mois clos le 31 octobre 2012, le calcul du résultat dilué par action n'excluait pas le nombre moyen pondéré d'options dans les cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 20 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, les transactions et les activités de la Banque s'articulent autour de quatre grands secteurs opérationnels : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Les résultats de Financement auto TD au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les résultats de Financement auto TD aux États-Unis sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais d'intégration, les coûts de transaction directs et les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler sont présentés dans le secteur Siège social.

Depuis le 1^{er} décembre 2011, les résultats du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada sont présentés principalement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et Gestion de patrimoine et Assurance. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs relatifs à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Le tableau suivant présente les résultats de ces secteurs pour les trois mois clos les 31 janvier 2013 et 2012.

Résultats par secteur

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	<i>Trois mois clos les</i>											
	31 janv. 2013	31 janv. 2012	31 janv. 2013	31 janv. 2012	31 janv. 2013	31 janv. 2012	31 janv. 2013	31 janv. 2012	31 janv. 2013	31 janv. 2012	31 janv. 2013	31 janv. 2012
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	2 058	\$ 1 930	\$ 148	\$ 144	\$ 1 102	\$ 1 157	\$ 483	\$ 443	\$ 55	\$ 13	\$ 3 846	\$ 3 687
Produits (pertes) autres que d'intérêts	665	640	929	855	426	338	116	240	(11)	(118)	2 125	1 955
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	244	283	–	–	176	158	(5)	12	(30)	(49)	385	404
Charges autres que d'intérêts	1 226	1 160	670	639	993	1 185	393	406	213	159	3 495	3 549
Résultat avant impôt sur le résultat	1 253	1 127	407	360	359	152	211	265	(139)	(215)	2 091	1 689
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	333	301	77	66	44	(20)	52	71	(146)	(146)	360	272
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	–	–	47	55	–	–	–	–	12	6	59	61
Résultat net	920	\$ 826	\$ 377	\$ 349	\$ 315	\$ 172	\$ 159	\$ 194	\$ 19	\$ (63)	\$ 1 790	\$ 1 478
Total de l'actif au 31 janv.¹ (en milliards de dollars canadiens)	283,9	\$ 267,2	\$ 27,2	\$ 25,3	\$ 213,1	\$ 200,9	\$ 267,5	\$ 254,3	\$ 26,8	\$ 31,4	\$ 818,5	\$ 779,1

¹ Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

NOTE 21 : PROVISIONS, PASSIF ÉVENTUEL, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS

PROVISIONS

Le tableau suivant présente les provisions de la Banque au 31 janvier 2013.

Provisions

(en millions de dollars canadiens)

	Litiges		Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		Divers		Total
		\$		\$		\$	
Solde au 1 ^{er} novembre 2012	286	\$	66	\$	93	\$	445
Ajouts	101		5		16		122
Montants utilisés	(7)		–		(25)		(32)
Montants non utilisés repris	(1)		(5)		(6)		(12)
Écart de conversion et autres	–		–		3		3
Solde au 31 janvier 2013, avant provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan	379	\$	66	\$	81	\$	526
Ajouter : provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan ¹							213
Solde au 31 janvier 2013							739

¹ Pour plus de renseignements se reporter à la note 5, Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur créances.

LITIGES

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites et mesures réglementaires, y compris des recours collectifs et autres litiges ou différends avec des tiers, dans le cadre normal des activités. Des provisions pour litiges sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque peut subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte est supérieure à celle estimée par la direction, ou dans le cas de litiges pour lesquels une issue défavorable est raisonnablement possible. Selon la Banque, les pertes sont raisonnablement possibles lorsqu'elles ne sont ni probables ni peu probables. La Banque croit que l'estimation du montant pour l'ensemble des pertes raisonnablement possibles, outre les provisions, pouvant découler des poursuites judiciaires pour lesquelles il est possible de faire une telle estimation, était comprise dans une échelle de néant à environ 315 millions de dollars au 31 janvier 2013. Ce montant global estimatif des pertes raisonnablement possibles s'appuie sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des poursuites auxquelles la Banque est partie, compte tenu des meilleures estimations de la Banque quant aux pertes pouvant résulter de ces poursuites, et dont une estimation peut être faite. L'estimation de la Banque exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les poursuites et des multiples défendeurs dont la part de responsabilité quant aux pertes éventuelles reste à déterminer dans bon nombre de cas. Les éléments déterminants de l'échelle des montants estimatifs changeront de temps à autre, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Dans certaines instances, la Banque ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre d'entre elles n'en sont qu'aux stades préliminaires et que les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Par conséquent, ces poursuites ne sont pas incluses dans l'échelle.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, la Banque croit que l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée ou sur ses flux de trésorerie consolidés. Toutefois, plusieurs incertitudes sont rattachées à ces poursuites, dont certaines échappent à la volonté de la Banque, notamment le risque que les approbations externes requises à l'égard d'un règlement en particulier ne soient pas accordées. Il est donc possible que l'incidence de l'issue de ces poursuites ou mesures réglementaires puisse être importante sur les résultats opérationnels consolidés pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Les principales poursuites judiciaires intentées contre la Banque sont décrites ci-dessous.

Litige Rothstein

TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans de multiples poursuites devant les cours étatiques et les cours fédérales de la Floride se rapportant à une affaire présumée de combine à la Ponzi de 1,2 milliard de dollars US qui aurait été montée, entre autres, par Scott Rothstein, associé du cabinet d'avocats Rothstein Rosenfeldt Adler («RRA»), de Fort Lauderdale, en Floride.

La cour étatique du comté de Broward, en Floride, est saisie de trois de ces causes actuellement en instance (*Platinum Partners Value Arbitrage Fund, L.P., et al. v. TD Bank, N.A., Louella Arvidson, et al. v. TD Bank, N.A., et al.*; et *RWRK Investments, LLC, et al. v. TD Bank, N.A., et al.*); tandis que quatre autres affaires sont instruites par la *Federal Bankruptcy Court* du district sud de la Floride (*Trustee in Bankruptcy for RRA v. TD Bank, N.A.; Don Beverly, et al. v. TD Bank, N.A., et al.; Gayla Levin v. TD Bank, N.A.; et George Levin v. TD Bank, N.A.*).

Les poursuites dans un contexte autre qu'une faillite sont sensiblement semblables; il est allégué, de façon générale, que TD Bank, N.A. a comploté avec Rothstein, a facilité la combine à la Ponzi montée par Rothstein et a ignoré des indices de méfait afin de faire des profits et d'encaisser des honoraires. TD Bank, N.A. est accusée, entre autres, de déclarations frauduleuses, de complicité et incitation à commettre une fraude, de complicité et incitation à commettre une violation de l'obligation fiduciaire, de conspiration civile et de déclarations inexactes et négligentes. Le demandeur dans l'affaire *Platinum Partners Value Arbitrage Fund, L.P. v. TD Bank, N.A.* a aussi formulé des allégations fondées sur la loi civile RICO de la Floride, dont TD Bank, N.A. a demandé le rejet. Le syndic de l'actif de la faillite de RRA, en sa qualité de *Chapter 11 Trustee*, a formulé des allégations de transferts préférentiels et frauduleux contre TD Bank, N.A. Le syndic de faillite de deux fonds de placement qui avaient investi dans la combine de Rothstein, Banyon Income Funds L.P. et Banyon 1030-32, LLC, a indiqué croire que ces entités ont elles aussi des prétentions à formuler contre TD Bank, N.A., mais une poursuite n'a pas encore été intentée.

Toutes les autres affaires en instance sont à l'étape des actes de procédures ou de la communication des documents. TD Bank, N.A. a déposé des réponses et/ou des requêtes en rejet, niant toute responsabilité dans l'ensemble des autres poursuites.

Le 5 février 2013, TD Bank, N.A. a conclu une entente de règlement avec le syndic des actifs de la faillite de RRA, Banyon Income Funds et Banyon 1030-32. L'entente de règlement est conditionnelle à l'approbation par la *Bankruptcy Court* d'un plan de liquidation, lequel a également été déposé par le syndic de faillite de RRA le 5 février 2013. S'il est approuvé, le plan permettra aux trois actifs de faillite de RRA de rembourser aux créanciers ordinaires dont la réclamation a été admise la totalité ou la quasi-totalité de la valeur de leurs créances. Le plan prévoit également une ordonnance en faveur de TD Bank, N.A. qui, si elle est entérinée, empêcherait que TD Bank, N.A. fasse l'objet d'autres poursuites relativement à la fraude commise par Rothstein et viserait également les poursuites en cours susmentionnées. L'audience sur l'homologation du plan est prévue avoir lieu en mai 2013.

Le procès dans l'affaire *Coquina Investments v. TD Bank, N.A. et al.* est terminé. Le 18 janvier 2012, le jury a rendu un verdict contre TD Bank, N.A. de 67 millions de dollars US dont 32 millions de dollars US en dommages-intérêts compensatoires et 35 millions de dollars US en dommages-intérêts punitifs. Le 3 août 2012, la cour de première instance a rendu une ordonnance sanctionnant la mauvaise conduite de TD Bank, N.A. et de son ancien conseiller juridique externe, Greenberg Traurig, lors de la communication préalable. L'ordonnance établit certains faits amenant à affirmer que TD Bank, N.A. aurait été au courant de la fraude commise par Rothstein et du caractère déraisonnable des systèmes de suivi et d'alerte de TD Bank, N.A., et enjoint TD Bank, N.A. et Greenberg Traurig à verser les frais engagés par le demandeur pour produire ses requêtes. Le jugement et l'ordonnance ont été portés en appel devant la Cour d'appel des États-Unis du onzième circuit.

Outre les cas énumérés, TD Bank, N.A. ou la Banque fait l'objet ou peut faire l'objet d'autres procédures judiciaires ou administratives liées à la fraude commise par Rothstein. L'issue de telles procédures est difficile à prévoir et pourrait se traduire par des jugements, des règlements, des injonctions ou d'autres issues défavorables pour TD Bank, N.A. ou la Banque.

Litige multidistricts sur les frais de découvert

La Banque a été nommée défenderesse dans quatre recours collectifs à l'échelle des États-Unis visant à contester la manière dont elle calcule et perçoit les frais de découvert. Ces recours ont tous été renvoyés devant la Cour de district des États-Unis pour le district sud de la Floride afin de réunir les procédures préliminaires à celles d'autres recours similaires en instance contre d'autres banques. Les demandeurs allèguent dans l'ensemble, mais non exclusivement, que la façon d'afficher les opérations de débit (du montant le plus élevé au plus bas plutôt que selon la date à laquelle chaque opération a été effectuée) et les pratiques s'y rapportant contreviennent à un engagement implicite obligeant la Banque à agir de bonne foi, constituent des pratiques déloyales et trompeuses et entraînent le détournement des biens des clients. Les demandeurs sollicitent donc que la Banque soit tenue de verser des dommages-intérêts

compensatoires équivalant à la totalité des frais de découvert perçus grâce aux pratiques contestées ainsi que des dommages-intérêts punitifs, qu'une injonction soit rendue afin de mettre fin aux pratiques contestées et que la Banque soit tenue de payer les honoraires d'avocats, les dépens et les intérêts. La requête présentée par la Banque visant le rejet des recours collectifs a été rejetée et les interrogatoires préalables ont commencé. Par la suite, deux des recours initiaux ont été rejetés sur requête des demandeurs. La portée des recours collectifs toujours en cours englobe toutefois manifestement la portée des recours collectifs qui ont été rejetés. Plus récemment, un cinquième recours collectif semblable, qui visait à contester les pratiques employées à l'égard des frais de découvert, a été intenté contre la Banque devant la Cour de district des États-Unis du New Jersey (l'affaire *Hughes*), dont la période visée pourrait dépasser celle des autres dossiers relatifs aux frais de découvert. Le 3 avril 2012, la Cour de la Floride a rendu une ordonnance autorisant le recours collectif du groupe de demandeurs, concluant que les deux actions en cours dont elle était saisie pouvaient prendre la forme d'un recours collectif. Le 8 mai 2012, la Banque est parvenue à un règlement avec les demandeurs visés par les recours devant la Cour de la Floride, dans le cadre duquel la Banque, sans admission de responsabilité, a accepté de verser aux demandeurs 62 millions de dollars plus les frais relatifs à l'avis et à la gestion du recours collectif en échange de l'abandon des poursuites de la part des membres du groupe formant le recours. Le 14 mai 2012, l'affaire *Hughes* a été transférée en Floride et regroupée avec les poursuites en instance devant cet État. L'incidence du règlement sur l'affaire *Hughes* reste à déterminer. Le 19 septembre 2012, la Cour a accordé son approbation provisoire au règlement. Les demandeurs ont déposé une requête visant l'approbation définitive du règlement – le 31 janvier 2013 était la date limite pour formuler des objections à l'égard du règlement et ne pas y participer. Un faible nombre de clients ont décidé de ne pas participer au règlement, et les demandeurs dans l'affaire *Hughes* ont formulé une objection limitée. Une audience sur l'approbation finale du règlement est prévue pour le 7 mars 2013.

Litige Pearlman

TD Bank, N.A. (un ayant droit de Carolina First Bank) a été nommée défenderesse dans le cadre de trois poursuites en instance intentées par plusieurs demandeurs dans plusieurs ressorts qui se rapportent à des dommages-intérêts allégués à la suite d'une combine à la Ponzi et d'autres activités frauduleuses prétendument orchestrées par Louis J. Pearlman.

Une seule poursuite est toujours en instance. *America Bank of St. Paul v. TD Bank, N.A.* a été déposée devant la cour fédérale le 26 août 2009. Le 1^{er} décembre 2011, le jury a rendu un verdict contre TD Bank, N.A. d'environ 13,6 millions de dollars US en dommages compensatoires. Le 6 mars 2012, le juge a attribué un montant additionnel de 3,1 millions de dollars US en intérêts avant jugement contre TD Bank, N.A. par suite d'une requête postérieure au procès. Cette décision a été portée en appel devant la cour d'appel de circuit (huitième circuit).

Actifs donnés en garantie et sûretés

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, y compris des contrats de rachat, de passifs de titrisation et de transactions d'emprunt de valeurs mobilières. Des actifs sont également déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et aux institutions de dépôt ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers, ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés. Au 31 janvier 2013, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 140,6 milliards de dollars (142,2 milliards de dollars au 31 octobre 2012) avaient été donnés en garantie relativement à ces transactions. Au 31 janvier 2013, 10,5 milliards de dollars (10,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012) de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers avaient aussi été donnés en garantie à l'égard des obligations sécurisées émises par la Banque. Ces actifs ont été vendus par la Banque à une entité ad hoc consolidée par la Banque.

Les actifs transférés par la Banque que le cessionnaire a le droit de vendre ou de redonner en garantie se présentent comme suit :

Actifs pouvant être redonnés en garantie ou vendus

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2013	31 octobre 2012
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	29 132 \$	29 929 \$
Autres actifs	120	120
Total	29 252 \$	30 049 \$

De plus, la Banque peut accepter des actifs financiers à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance. Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de crédit et d'emprunt et de prêt de valeurs mobilières. Au 31 janvier 2013, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'établissait à 17,3 milliards de dollars (18,0 milliards de dollars au 31 octobre 2012). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou redonnés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 7,6 milliards de dollars au 31 janvier 2013 (6,4 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

Actifs vendus avec recours

Dans le cadre de ses activités de titrisation, la Banque fait habituellement des déclarations usuelles et donne des garanties d'usage à l'égard des actifs sous-jacents qui peuvent entraîner l'obligation de racheter les actifs. Ces déclarations et garanties indiquent que la Banque, en sa qualité de vendeur, a procédé à la vente des actifs de bonne foi et conformément aux lois et aux exigences contractuelles applicables. Si ces critères n'étaient pas satisfaits, la Banque pourrait devoir racheter les prêts.

Actifs vendus avec une obligation de rachat éventuel

La Banque vend des prêts hypothécaires au Fonds hypothécaire TD (le «Fonds»), un fonds commun de placement géré par la Banque. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des immeubles résidentiels et la majorité sont garantis par le gouvernement. La Banque continue de gérer les hypothèques. Dans le cadre de ses responsabilités de gestion, la Banque a l'obligation de racheter des prêts hypothécaires lorsqu'ils sont en défaut d'un montant égal à leur valeur comptable. Le cas échéant, les pertes sur les prêts hypothécaires en défaut rachetés sont recouvrées par la réalisation de la garantie du prêt et par la garantie gouvernementale. En outre, si le Fonds fait face à un événement d'illiquidité, par exemple s'il ne dispose pas de suffisamment de trésorerie pour honorer les rachats au gré des porteurs de parts, il a la possibilité de revendre les prêts hypothécaires à la Banque à la juste valeur. En règle générale, la durée de ces ententes ne dépasse pas cinq ans.

NOTE 22 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu des risques de crédit, des risques de marché et des risques opérationnels. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2013, la Banque s’est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le multiple de l’actif par rapport aux fonds propres. Cette ligne directrice repose sur le cadre de «Bâle III - Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires», publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Jusqu’au 31 octobre 2012, la ligne directrice reposait sur le dispositif réglementaire de Bâle II. Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l’égard de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d’actions ordinaires, de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 et de leur multiple du total des fonds propres sont respectivement de 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

La situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 janvier 2013 et 31 octobre 2012 était comme suit :

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2013	31 octobre 2012
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d’actions ordinaires ¹	24 259 \$	s. o.
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d’actions ordinaires ¹	8,8 %	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 ²	29 983 \$	30 989 \$
Ratio des fonds propres de catégorie 1 ^{2, 3}	10,9 %	12,6 %
Total des fonds propres ^{2, 4}	38 926 \$	38 595 \$
Ratio du total des fonds propres ^{2, 5}	14,2 %	15,7 %
Multiple de l’actif par rapport aux fonds propres ^{6, 7}	17,6	18,0

¹ À compter du premier trimestre de 2013, la Banque a mis en œuvre le dispositif réglementaire de Bâle III. Par conséquent, la Banque a commencé à présenter les mesures fonds propres de catégorie 1 sous forme d’actions ordinaires et ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d’actions ordinaires conformément à la méthode «tout compris».

² À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

³ Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est calculé comme le total des fonds propres de catégorie 1 divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁴ Le total des fonds propres comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d’actions ordinaires, et les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

⁵ Le ratio du total des fonds propres est calculé comme le total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁶ Le multiple de l’actif par rapport aux fonds propres est calculé comme le total de l’actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres.

⁷ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode transitoire. Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

NOTE 23 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché et de liquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels.	Agent des transferts : Compagnie Trust CIBC Mellon* C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Télécopieur : 1-888-249-6189 inquiries@canstockta.com ou www.canstockta.com *La Société canadienne de transfert d'actions agit en qualité d'agent administratif de la Compagnie Trust CIBC Mellon
déterminez vos actions TD par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels.	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Shareowner Services LLC P.O. Box 43006 Providence, Rhode Island 02940-3006 ou 250 Royall Street Canton, Massachusetts 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com
êtes actionnaire non inscrit d'actions TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires.	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Veillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au :
416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au :

1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonnais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : <http://www.td.com/francais>

Adresse courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 28 février 2013. La conférence sera diffusée en webémission en direct sur le site Web de la TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la diffusion Web, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour son premier trimestre et une discussion portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence seront offerts sur le site Web de la TD à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2013.jsp, le 28 février 2013 avant 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement sera accessible au 416-644-3416 ou au 1-800-814-4860 (sans frais).

La version archivée de la webémission et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2013.jsp. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 28 février 2013, jusqu'au 28 mars 2013, en composant le 416-640-1917 ou le 1-877-289-8525 (sans frais). Le code d'accès est le 4591674, suivi du carré.

Assemblée annuelle

Le jeudi 4 avril 2013
Fairmont Château Laurier
Ottawa (Ontario)